• Montréal jeudi 21 septembre 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique 122e année no 327 78 pages 5 cahiers 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

ACTUEL /// MODE BEAUTÉ
TENDANCES AUTOMNALES AU MASCULIN
LA MODE SELON **MARCO CALLIARI** ›

PORTFOLIO
CONGRÈS ET RÉUNIONS
› LE GUIDE DE L'ORGANISATEUR
› SECTION DÉTACHABLE
LA PRESSE AFFAIRES
DOSSIER SPÉCIAL DE 8 PAGES

LE CANADIEN
SAVARD ET DRYDEN : DE JOYEUX NUMÉROS
SPORTS PAGE **1**
KEN DRYDEN ET SERGE SAVARD

TIGER WOODS

COUPE RYDER
L'ENGOUEMENT NE CESSE DE GRANDIR
SPORTS
PAGES **4** ET **5**

FRANCIS LECLERC CRITIQUE LA TÉLÉ QUÉBÉCOISE
«ENNUYANTE ET PEU ORIGINALE»
ARTS ET SPECTACLES
PAGE **1**

***Mon clin d'oeil* STÉPHANE LAPORTE**
«I did not think that the pure laine *were able to read English.» — Jan Wong*
Venez voir mon blogue !
cyberpresse.ca/laporte

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 8
Bandes dessinées	ACTUEL 9
Décès	ARTS 11 et 12
Forum	A 22 à 24
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 20
Monde	A 18 à 19
Mots croisés	ARTS 11
Mots croisés	ACTUEL 9
Mot mystère	ACTUEL 9
Observateur	ARTS 9
Petites annonces	ARTS 9 et AFFAIRES 4

Météo
Généralement ensoleillé, maximum **14**, minimum **10**, plus de détails en page SPORTS **7**

L-V 6 21924 98765 1

Sécurité frontalière Ottawa s'inquiète des mesures «piètrement réfléchies»

HARPER FAIT LA LEÇON AU CONGRÈS AMÉRICAIN

GILLES TOUPIN

NEW YORK — Devant le gratin économique de New York, Stephen Harper a mis en pièces, hier soir, la loi du Congrès américain exigeant que les voyageurs canadiens et américains présentent leur passeport ou une carte d'identité spéciale lorsqu'ils traversent la frontière. La mesure s'appliquera dans moins d'un an et demi.

Prenant la parole devant quelque 700 gens d'affaires, le premier ministre du Canada n'a pas mâché ses mots pour condamner cette initiative des élus américains baptisée la Western Hemisphere Travel Initiative.

« Notre frontière ne doit pas être perçue comme un mur où s'arrête la sécurité nationale de chacun de nos pays, a affirmé le premier ministre à son auditoire du prestigieux Economic Club. Ça ne se passe pas comme cela dans le vrai monde. »

Rappelant que les deux pays entretiennent la plus grande relation commerciale de l'histoire de l'humanité, M. Harper a ajouté, cinglant, que, même si le Canada et les États-Unis investissaient énormément dans la sécurité aux frontières, « nous ne pouvons pas laisser nos liens vitaux être menacés par des mesures qui, même si elles partent de bonnes intentions, sont piètrement réfléchies et piètrement appliquées ».

›Voir **NEW YORK** en page A21

LA POLÉMIQUE WONG PREND DE L'AMPLEUR
PAGES A2 ET A3

Vue sur la Terre *Atlantis* sur le chemin du retour

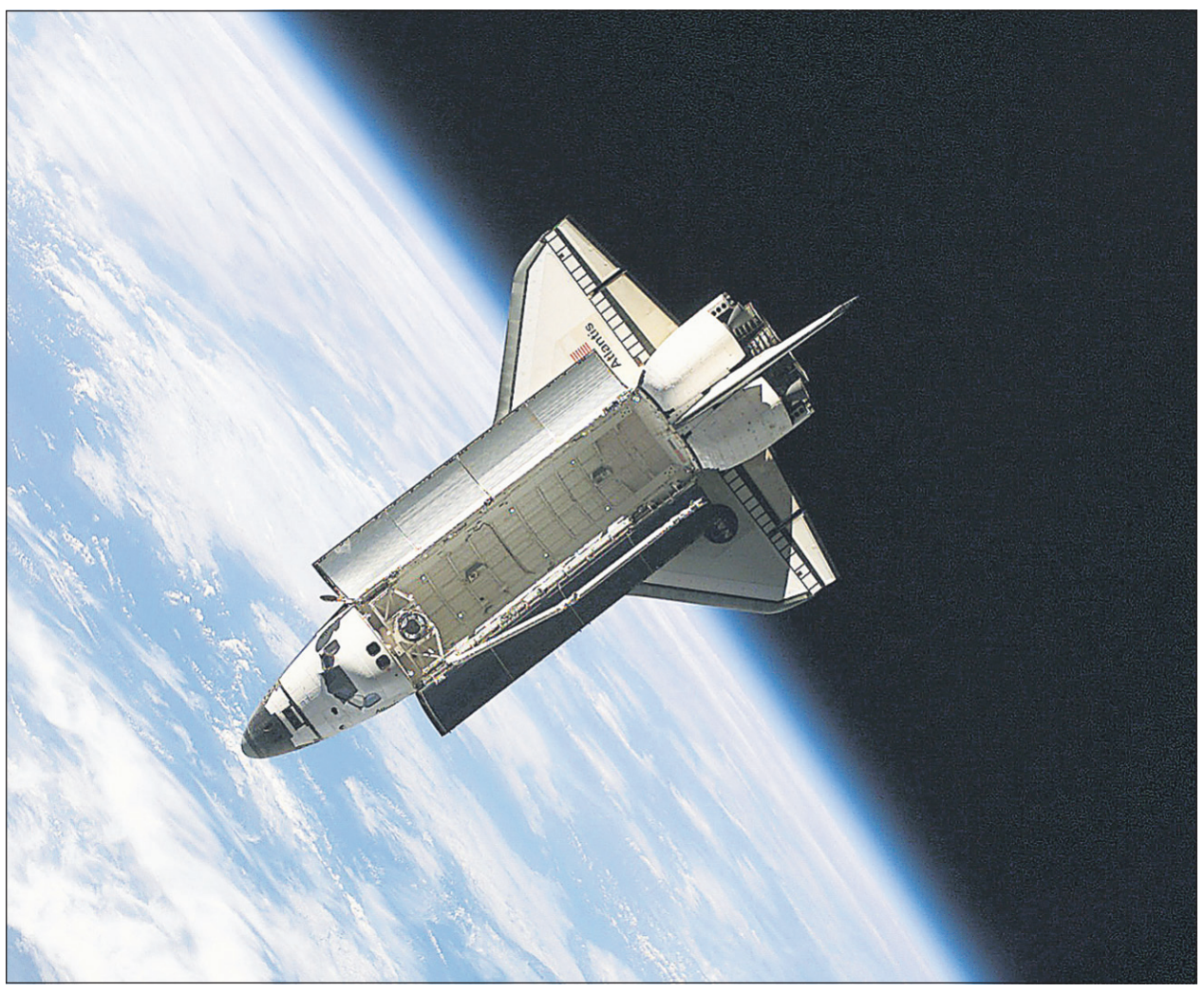

PHOTO AFP/NASA

L'équipage de la navette spatiale américaine *Atlantis* a été réveillé hier soir pour entamer les préparatifs du retour sur Terre prévu tôt ce matin après une mission réussie de 12 jours. On devait commencer les procédures pour décrocher de l'orbite à 350 km d'altitude cette nuit, dont la fermeture des portes de la soute de l'orbiteur, telles que vues ici à partir de la Station spatiale internationale au début de la semaine. Nos informations en page A26.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Californie s'attaque au «Big Six» de l'auto

FRANÇOIS CARDINAL

Après les cigarettiers, au tour des fabricants d'autos d'être traînés devant les tribunaux. La Californie leur réclame en effet des millions de dollars pour leur responsabilité dans les changements climatiques et la mauvaise qualité de l'air.

Cette poursuite sans précédent pourrait marquer le début d'une nouvelle ère. Bien que les experts ne s'entendent pas sur l'efficacité et la légitimité de ce genre de plaintes, ils prédisent déjà leur prolifération.

C'est le «Big Six» au grand complet, les six plus importants constructeurs américains et japonais, qui est visé par la poursuite au civil déposée hier par le procureur général de la Californie, Bill Lockyer.

Jamais une action en justice n'a-t-elle visé des entreprises pour leur responsabilité dans le réchauffement de la planète.

›Voir **CLIMAT** en page A25

«Il s'est transformé en Pinocchio»

De plus en plus de Hongrois réclament le départ de leur premier ministre

MARC THIBODEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL
HONGRIE

BUDAPEST — Pour la troisième soirée consécutive, les habitants de la capitale hongroise ont convergé par milliers au centre-ville hier pour réclamer haut et fort le départ du gouvernement socialiste du premier ministre Ferenc Gyurcsany.

«I s'est transformé lui-même en Pinocchio. Il doit partir», indique Anna Gal, qui se balade dans la foule avec une affiche où elle a doté l'élu controversé d'un nez d'une longueur de près de 50 centimètres.

À l'instar de cette retraitée, la plupart des personnes rencontrées hier sur la place se disent scandalisées par le contenu d'un enregistrement de M. Gyurcsany, diffusé dimanche, dans lequel il affirme avoir menti à répétition à la population du pays.

›Voir **HONGRIE** en page A21

UNE JOURNALISTE SUR LA SELLETTE

« Les gens de l'extérieur ne peuvent comprendre à quel point plusieurs décennies de luttes linguistiques ont été aliénantes dans cette ville jadis cosmopolite. »

— JAN WONG

HARPER EXIGE DES

La vague d'indignation soulevée par la chronique de Jan Wong, du *Globe and Mail*, a gagné Ottawa, hier. Les Communes ont adopté à l'unanimité une motion exigeant des excuses de l'influent quotidien torontois. Dans son texte sur la tragédie de Dawson, M^me^ Wong soutient que Kimveer Gill, Valery Fabrikant et Marc Lépine, tous trois des immigrés, ont été exclus par la majorité québécoise « pure laine ». La journaliste n'en est pas à sa première charge contre le Québec, sa province natale.

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

« Il devrait aller de soi que les actes d'un individu isolé ne témoignent pas de l'état d'esprit de sa collectivité ou d'une catégorie de gens», écrit le premier ministre Stephen Harper dans sa lettre adressée au *Globe and Mail*.

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Craignant que la charge d'une journaliste du *Globe and Mail* qui attribue aux tensions linguistiques les trois fusillades survenues au Québec depuis 1989 ne soit l'étincelle d'une nouvelle crise d'unité nationale, le premier ministre, Stephen Harper, a dénoncé à son tour hier ces propos controversés publiés samedi dans le quotidien torontois.

À l'instigation du député libéral de Bourassa, Denis Coderre, la Chambre des communes a aussi mis son grain de sel dans cette controverse qui prend de plus en plus d'ampleur en adoptant une motion demandant à la journaliste Jan Wong et au *Globe and Mail* de présenter des excuses « au peuple du Québec » au sujet des « remarques offensantes » publiées dans la foulée de fusillade survenue au collège Dawson.

Après le premier ministre Jean Charest, qui a envoyé une lettre mardi au quotidien dans laquelle il a exigé des excuses et s'est dit « choqué et déçu par cette analyse sectaire », Stephen Harper a décidé de prendre sa plume pour dénoncer à son tour les propos incendiaires.

Dans son texte, M^me^ Wong a soutenu que les fusillades survenues à Polytechnique en 1989, à Concordia en 1992 et à Dawson la semaine dernière étaient le résultat de la marginalisation et du racisme des « pure laine » dont seraient victimes les anglophones et les immigrants au Québec depuis l'adoption de lois en matière linguistique.

Par ce geste rarissime, le premier ministre tente ainsi de désamorcer cette controverse avant qu'elle ne cause de nouvelles tensions entre le Québec et le reste du Canada. Il souhaite éviter que cette affaire ne devienne un autre symbole brandi par les souverainistes pour faire avancer leur cause, comme l'a été le piétinement du drapeau québécois par des Ontariens à Brockville, en 1990.

Hier, le chef du Parti québécois, André Boisclair, a d'ailleurs fait un rapprochement entre les propos de M^me^ Wong et l'épisode du fleurdelisé foulé aux pieds par un groupe d'anglophones opposés au bilinguisme officiel en Ontario, il y a 16 ans.

« Argumentation absurde »

Dans sa lettre, M. Harper dénonce sans ménagement la conclusion tirée par M^me^ Wong. « Si l'auteure a droit à son opinion, l'argumentation avancée est carrément absurde et sans fondement. Sa démarche est non seulement gravement irresponsable, mais cela est faire preuve d'un préjugé inacceptable que d'attribuer la faute de ce drame à la société québécoise », écrit le premier ministre.

« Les Québécoises et les Québécois de toutes conditions, francophones et anglophones, ont été horrifiés par les événements survenus au collège Dawson. De la même façon, les Canadiennes et les Canadiens de toutes conditions ont été bouleversés par l'attaque sauvage et insensée de ce forcené », ajoute M. Harper.

« Il devrait aller de soi que les actes d'un individu isolé ne témoignent pas de l'état d'esprit de sa collectivité ou d'une catégorie de gens. Qu'il s'agisse de la folie meurtrière d'un Marc Lépine, à l'École polytechnique en 1989, ou de Kimveer Gill, au

DU JAMAIS VU !

D'abord, un premier ministre provincial qui demande une rétractation, suivi d'un premier ministre fédéral qui qualifie les propos d'une journalistes de « grossièrement irresponsables », le tout couronné par une motion unanime de la Chambre des communes exigeant des excuses.

De mémoire d'homme, on n'a jamais vu les politiciens canadiens s'acharner aussi vigoureusement contre la parole d'un citoyen.

« Je ne suis pas historien, mais c'est certainement une des séquences les plus inusitées que j'ai vue pour ce genre de situation, affirme Daniel Weinstock, directeur du Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal. Et au bout du compte, aussi détestables que soient les propos de M^me^ Wong, je ne suis pas certain que la Chambre des communes soit la bonne instance pour régler ce genre de problème. »

Selon la tradition découlant du Bill of Rights anglais de 1689, les députés canadiens ou québécois ont le droit d'adresser des blâmes contre des citoyens qui ont porté atteinte à leur intégrité ou à leur honneur. – *La Presse*

Le Québec, cible de prédilection de Wong

MATHIEU PERREAULT

Juste avant les élections québécoises de 1998, Jan Wong a affirmé que son père de 80 ans, Bill Wong, ne pouvait prendre sa retraite parce qu'il ne parvenait pas à vendre son célèbre restaurant à cause de l'hostilité des Québécois envers les riches et les membres des communautés culturelles.

Dans un texte sur l'affichage en français chez Eaton, elle comparait Lucien Bouchard aux leaders chinois « qui écrasent ceux qui se réclament des droits de l'homme ». Et pour expliquer en quelques mots où en est rendue la société québécoise, elle écrivait qu'une de ses connaissances, un chauffeur de taxi montréalais d'origine éthiopienne, ne recevait jamais de pourboire de ses clients « séparatistes ».

Bref, la chroniqueuse du *Globe and Mail* a parfois été très dure envers sa province natale. Au fil de deux entrevues avec *La Presse*, elle a exposé comment sa vie a influencé ses convictions personnelles et professionnelles.

Jan Wong revient souvent à Montréal, une ville plus « européenne » et « à la mode » que Toronto, croit-elle. Son père y habite encore, ainsi que ses frères et sœur. Ses deux fils, âgés de 13 et 16 ans, fréquentent un lycée français de Toronto.

Loi 101

Et pourtant, elle croit que l'obligation de fréquenter une école française prévue par la loi 101 est une erreur. « Je pense sincèrement que chaque enfant devrait aller à une école dont la langue n'est pas celle de ses parents, explique M^me^ Wong. Ce qui est important, c'est que les enfants aient la liberté de devenir ce qu'ils veulent. La préservation de la culture, c'est bon pour les musées. »

« La préservation de la culture, c'est bon pour les musées. »

Pense-t-elle sérieusement que les Ontariens enverraient leurs enfants à l'école française si Ottawa les y encourageait ? « Probablement pas, reconnaît-elle. Mais justement, le Québec devrait profiter de cette chance que l'anglais soit si attrayant. »

Les Québécois ont certainement été opprimés pendant longtemps, mais cela ne leur donne pas le droit d'opprimer à leur tour, selon M^me^ Wong. « À l'école, la prof de français venait d'Algérie. Quand j'ai travaillé à Expo 67, je ne comprenais pas l'accent québécois parce qu'on m'avait enseigné le parisien. Maintenant, je comprends pourquoi les Québécois étaient si fâchés. »

Née à Montréal en 1953, elle a fréquenté un *high school* de Notre-Dame-de-Grâce. Elle a totalement ignoré la crise d'Octobre, mais elle se souvient d'une peur confuse des boîtes aux lettres. Puis, en 1972, elle est l'une des premières étudiantes canadiennes admises dans une université chinoise, en pleine Révolution culturelle. « Adolescente, je me suis rebellée contre la politique, mes parents, le capitalisme, dit-elle. Je ne pensais pas être canadienne, mais plutôt chinoise. »

Ses convictions politiques sont alors coulées dans le béton. Dans son livre *Red China Blues*, Jan Wong a admis avoir dénoncé une camarade de dortoir qui avait exprimé des doutes sur le maoïsme.

De retour au Canada à la fin des années 70, elle a travaillé à *The Gazette* à Montréal, puis au *Boston Globe* à Boston et au *Wall Street Journal* à New York, avant de revenir au Canada quand le quotidien financier new-yorkais a fermé son bureau à Pékin, faisant ainsi disparaître ses chances de partir comme correspondante là-bas pour le *WSJ*. En 1988, elle réussit finalement à s'y rendre à titre de correspondante du *Globe and Mail*. Durant ce séjour, elle couvrira notamment le massacre de Tiananmen.

À son troisième retour au Canada, en 1994, elle est affectée aux arts au *Globe*. Elle inaugure alors sa décapante chronique *Lunch With*, où elle démasque les travers des stars comme Margaret Atwood, John Hurt ou Susanne Somers.

UNE JOURNALISTE SUR LA SELLETTE

« Bien sûr M. Lépine détestait les femmes, M. Fabrikant détestait ses collègues de la faculté de génie et M. Gill détestait tout le monde. Mais tous avaient été marginalisés dans une société qui valorise les « pure laine ». » — JAN WONG

EXCUSES DU *GLOBE*

collège Dawson, c'est le geste d'un individu instable. Cela mérite notre condamnation absolue, mais ce n'est pas une excuse pour étaler de tels préjugés sous le déguisement d'une quelconque théorie sociale », conclut-il.

Éditorial du *Globe*

Mais la principale intéressée a carrément refusé de faire amende honorable, hier. « J'ai mis de l'avant un point de vue dans un article publié dans le *Globe* de samedi et je le maintiens. Je suis consciente que cela a touché une corde sensible et je comprends pourquoi. De toute évidence, cela a provoqué un débat dans une atmosphère chargée d'émotions à la suite de la fusillade au collège Dawson. Je suis le débat avec intérêt, notamment la lettre du premier ministre Harper. En tant que journaliste, j'aimerais demeurer à l'écart du débat », a-t-elle affirmé dans un échange de courriels avec *La Presse* hier.

« (C'est) un préjugé inacceptable que d'attribuer la faute de ce drame à la société québécoise. »
– Stephen Harper

Observant le plus grand mutisme depuis lundi, le rédacteur en chef du quotidien torontois, Edward Greenspon, doit publier aujourd'hui un éditorial pour tenter de calmer la tempête provoquée par son journal. Mais dans un courriel envoyé hier à des lecteurs offensés, le journal a aussi affirmé que M^me^ Wong avait le droit d'explorer différentes analyses, tout comme le public a le droit d'en contester la pertinence.

« Un torchon »

Durant toute la journée, hier, plusieurs députés ne se sont pas gênés pour s'essuyer les pieds sur le quotidien torontois.

Aux Communes, la députée libérale de Laval, Raymonde Folco, s'est vidé le coeur. « En tant que Canadienne et Québécoise, je suis outrée par ce genre de commentaire ignorant et intolérant. Ces actes violents ont été commis par des personnes malades. (...) Le *Globe and Mail* devrait avoir honte de publier de tels torchons. J'exige que la direction du journal présente des excuses publiques à tous les Québécois, particulièrement à ceux qui ont été touchés par la récente tragédie de Dawson », a dit M^me^ Folco.

Tous les députés se sont immédiatement levés pour applaudir ses propos. Le député libéral Denis Coderre est aussi sorti de ses gonds à plus d'une reprise hier devant les journalistes. « En tant que Québécois, je suis tanné de me faire passer pour un sectaire, a-t-il laissé tomber. Il y a un genre de *trend*. Il y en a deux ou trois (journalistes anglophones) qui se laissent aller dans leur analyse. C'est assez. »

Il a ajouté que les médias, qui constituent le quatrième pouvoir, ont une responsabilité sociale. « On ne peut pas écrire n'importe quoi. Ça ressemble presque à de la littérature haineuse », a encore pesté Denis Coderre.

Le Bloc québécois avait commenté l'affaire, mardi. Hier, le chef Gilles Duceppe a réitéré son indignation. « Ce que je ne peux comprendre, c'est que le rédacteur en chef du *Globe and Mail* ne présente pas d'excuses. C'est inconcevable », a-t-il dit.

À Québec

À Québec, hier, tous les ministres ont fait écho aux propos virulents tenus de la veille par le premier ministre Jean Charest à l'endroit du quotidien torontois.

« Cet article du *Globe* est aberrant. C'est de très mauvais goût une telle insinuation, a dit Monique Jérôme-Forget, soulignant que cette perception du Québec n'est pas celle de l'ensemble du Canada anglais. La journaliste a manqué de jugement, elle portera longtemps cet article sur ses épaules. »

De son côté, le chef du Parti québécois, André Boisclair, a soutenu que les propos récents de Jan Wong ainsi que ceux de la journaliste Barbara Kay sur le « Québecistan » dans le *National Post* sont autant de « dérives intellectuelles qui témoignent d'un mépris réel à l'endroit des Québécois ».

La publication des textes provocateurs à l'endroit des Québécois est devenue, selon lui, une pratique courante au Canada anglais.

– Avec Tristan Péloquin et Denis Lessard

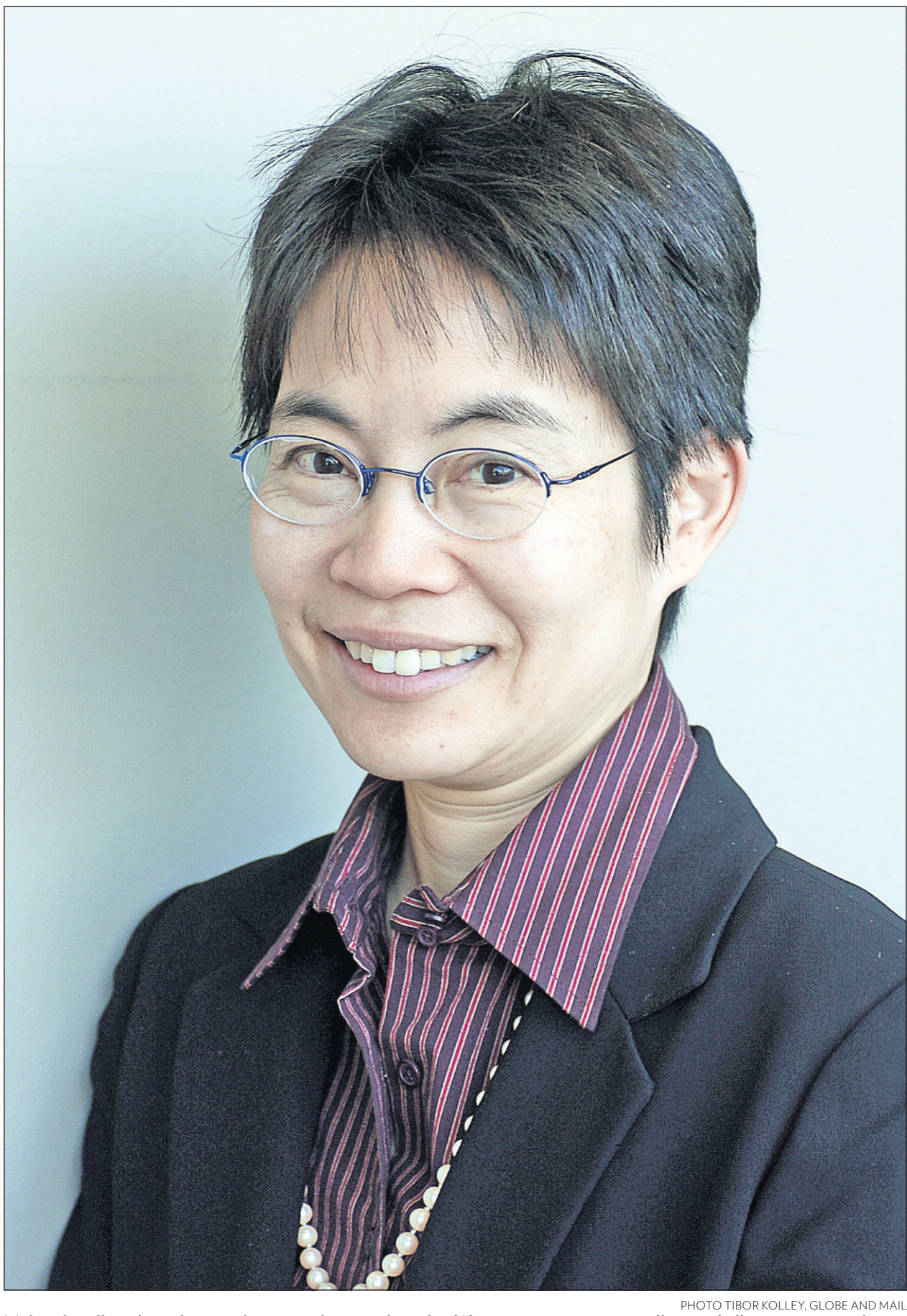

PHOTO TIBOR KOLLEY, GLOBE AND MAIL

Malgré le tollé qu'a soulevé sa chronique, la journaliste Jan Wong persiste et signe : « J'ai mis de l'avant un point de vue dans un article publié dans le *Globe* de samedi et je le maintiens. »

VINCENT MARISSAL

La tribu

À force de lire des bêtises sur le Québec dans les journaux torontois, une question vient spontanément à l'esprit : imaginez si le Québec était indépendant, quelles horreurs nos amis canadiens écriraient-ils sur nous ?

Les plus « crinqués » d'entre eux iraient probablement devant le Conseil de sécurité pour demander l'envoi des Casques bleus pour protéger les minorités linguistiques et culturelles du Québec contre la tyrannie de la majorité de cannibales.

Imaginez s'ils ne se sentaient plus liés par ce sentiment patriotique, s'ils n'avaient plus peur d'offusquer les Québécois et de donner des armes aux souverainistes. Périodiquement, un journaliste canadien débarquerait ici pour observer la tribu, comme Jan Wong, du *Globe and Mail*, le fait déjà depuis quelques années.

Ce qui est ironique, c'est que sont les mêmes gens qui nous supplient de ne pas partir, et qui font de l'hyperventilation à la seule idée que le Québec pourrait un jour quitter la fédération canadienne, qui colportent les pires préjugés sur la tribu québécoise. Pourquoi tenez-vous tant à nous si nous sommes aussi abjects ?

À moins que les Jan Wong de ce pays se sentent investis du devoir de sauver les minorités des griffes des ogres québécois-francophones-blancs-catholiques-séparatisses.

Heureusement, rassurez-vous, l'immense majorité des journalistes de l'outre-Outaouais sont plus mesurés que M^me^ Wong et ce qui se disait en début de semaine entre journalistes parlementaires aux Communes n'était pas particulièrement flatteur pour elle.

Il est là, le problème : les journalistes du reste du pays qui écrivent n'importe quoi sur le Québec ne nous connaissent pas.

M^me^ Wong ne trouvera pas beaucoup d'alliés chez ses collègues. Pas plus chez les politiciens, à commencer par Stephen Harper. Le premier ministre conservateur, qui a bien besoin de faire remonter sa cote au Québec, a sauté sur l'occasion pour dénoncer par communiqué officiel (ce qui est rarissime) les « absurdités » de M^me^ Wong.

Ce n'est pas la peine de s'attarder longuement sur Jan Wong, une dame qui multiplie, par provocation et par ignorance, les pires conneries sur le Québec. Mais pour un journaliste professionnel, il est choquant de constater que des collègues comme M^me^ Wong, qui ne parlent pas français, qui ne connaissent pas le Québec et qui sont visiblement bourrés de préjugés, se permettent de débarquer au Québec une fois de temps en temps, comme des météorites attirés par la force gravitationnelle d'un événement médiatique, qui s'en éjectent après quelques jours seulement et tirent des conclusions sociologiques, politiques et culturelles définitives sur cette étrange tribu.

Dans son désormais célèbre papier de samedi dernier, Jan Wong écrit : « Les gens de l'extérieur ne peuvent comprendre à quel point plusieurs décennies de luttes linguistiques ont été aliénantes dans cette ville jadis cosmopolite. » Elle aura au moins raison pour le début de ce paragraphe : les gens de l'extérieur ne devraient pas étaler de grandes conclusions sociologiques sur une société qu'ils ne connaissent pas.

Parce qu'il est là, le problème : les journalistes du reste du pays qui écrivent n'importe quoi sur le Québec ne nous connaissent pas. Pas plus que la majorité des journalistes québécois ne connaissent les autres sociétés distinctes, de Terre-Neuve ou de Colombie-Britannique, notamment, direz-vous avec raison, mais il semble que nous soyons moins prompts à publier des âneries sur nos compatriotes des autres provinces.

Pour rester dans le mode « imaginez si », imaginez si un leader souverainiste, André Boisclair ou Gilles Duceppe, disait du Canada anglais le dixième de ce que M^me^ Wong ou Barbara Kay ou Diane Francis peuvent dire du Québec.

Ce n'est pas la première fois, bien sûr, que sont publiées dans les journaux anglophones des bêtises sur le Québec, mais il semble que l'on se gêne de moins en moins pour associer peuple québécois et racisme.

Il est ironique de constater que pendant que des intellectuels canadiens anglais, comme Michael Ignatieff ou Jeffrey Simpson, débattent du concept de nation québécoise, d'autres parlent du peuple québécois comme d'une tribu de dégénérés, racistes, intolérants et dangereux pour ses minorités.

On est loin, du moins pour certains compatriotes, de la reconnaissance de la nation du Québec dans la Constitution, comme le suggère Michael Ignatieff.

Imaginez un peu toutes les sottises que l'on pourrait lire des Jan Wong de ce pays si la question devait faire, en effet, l'objet d'un débat national.

Pire encore, imaginez le délire si nous devions avoir un troisième référendum sur la souveraineté.

Comme il n'est pas impossible que nous ayons, en effet, un autre référendum, il serait utile – et même nécessaire – que les médias du reste du pays fassent preuve de rigueur intellectuelle et ne s'amusent pas à publier n'importe quoi juste pour vendre de la copie.

Nous sommes ici sur un terrain extrêmement émotif. Et suggérer que la majorité francophone du Québec est intolérante est aussi irresponsable, aussi incendiaire que d'affirmer que le OUI a perdu à cause de l'argent et du vote ethnique.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca

ACTUALITÉS

Des criminels payés pour donner de l'information sur les gangs de rue

CAROLINE TOUZIN

L'escouade policière Sans frontière a payé plusieurs criminels liés aux gangs de rue pour obtenir des informations menant à l'arrestation de 16 des leurs, dont le procès s'est ouvert lundi au Centre judiciaire Gouin.

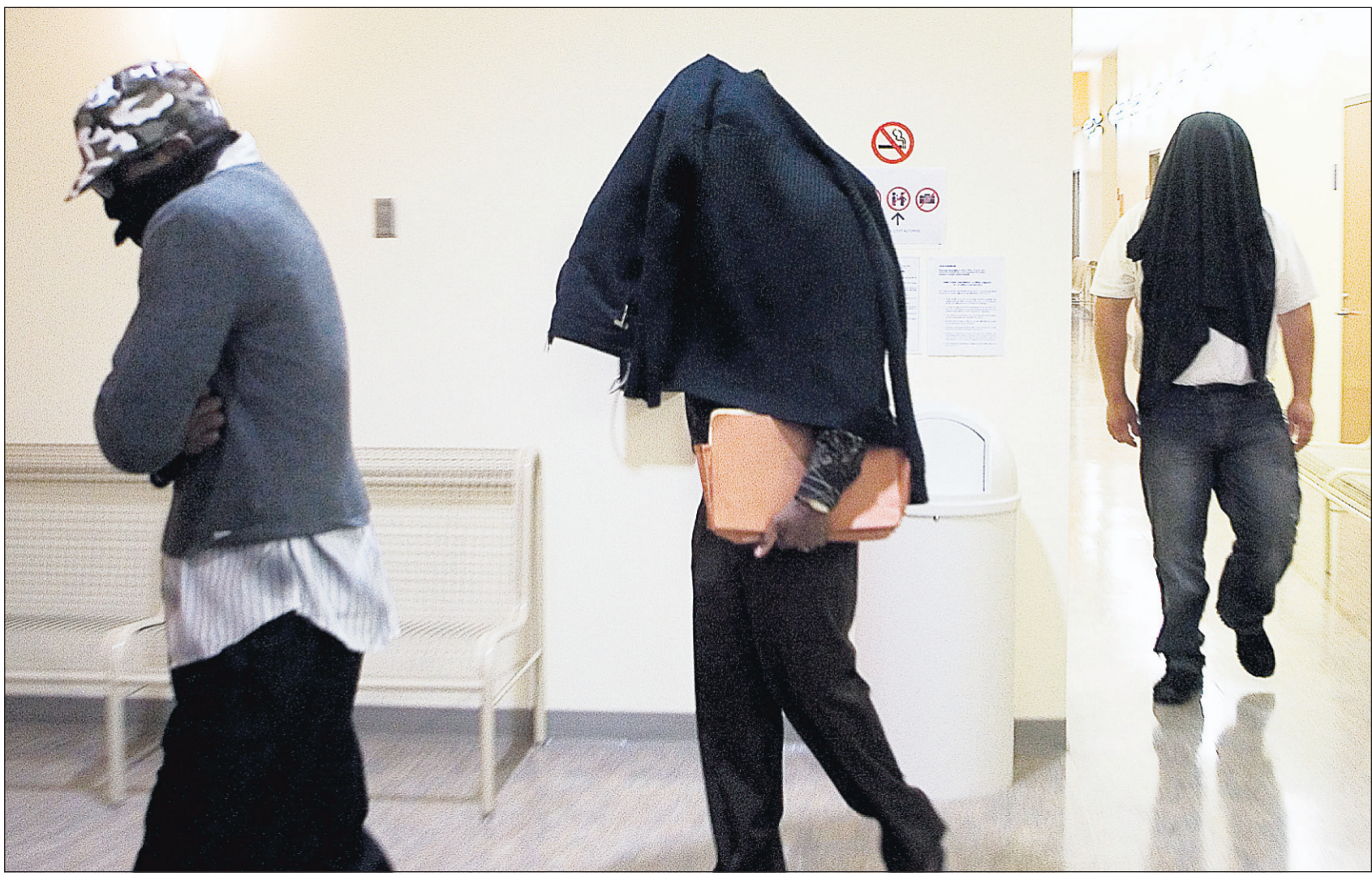

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Quatre des 16 présumés membres de gang de rue en procès au Centre judiciaire Gouin sont en liberté provisoire. Trois d'entre eux ont tenté de se dissimuler en voyant les médias à leur sortie du palais de justice, hier. Les quatre accusés en liberté provisoire sont Roberto Aurelius, Valter Fernandes, Reginald Casimir et Jean-Robert Pierre-Antoine.

Cette méthode d'enquête a été abondamment utilisée par l'escouade policière Carcajou pour coincer les motards dans l'opération Printemps 2001. Les enquêteurs sur les gangs de rue du projet Abat se sont servis de la même méthode, a révélé hier au procès le sergent-détective Jean-Pierre Pelletier, de l'escouade Sans frontière.

Cette escouade, un regroupement de cinq corps policiers créé pour lutter contre les gangs, a au moins sept informateurs dans le milieu des gangs qui ont contribué à bâtir la preuve du projet Abat. La défense a déposé, hier, six rapports sur la crédibilité des sources rédigés par des policiers « contrôleurs de source ». La majorité de ces « sources » ont des antécédents criminels et sont payées en échange d'informations. La somme attribuée « dépend des sujets arrêtés, des crimes prévenus, des armes saisies et du temps d'enquête consacré à la résolution de ce crime », peut-on lire dans les rapports.

L'un des accusés, Célonie Mervilus, serait le plus gros vendeur de crack à Montréal, selon l'un des informateurs. Le sergent-détective Pelletier s'est entre autres basé là-dessus pour faire sa demande d'écoute électronique. Mervilus, considéré comme le bras droit du présumé chef de gang, Bernard Mathieu, fournissait en crack et en cocaïne les vendeurs de la rue Pelletier, selon ce même informateur.

Célonie Mervilus, 39 ans, se rendait régulièrement au salon de coiffure Le Noyau, avenue Pierre-de-Coubertin, pour fournir de la drogue à un vendeur, a révélé une autre source. Roger Léger, autre accusé, a aussi été vu dans ce salon, en compagnie de Mervilus, par des policiers qui l'avaient pris en filature, a expliqué le sergent-détective Pelletier.

La défense a passé la journée d'hier à remettre en question la crédibilité des sources sur lesquelles le sergent-détective Pelletier s'est basé pour écrire sa demande d'écoute électronique. Le juge Jean-Pierre Bonin est intervenu à plusieurs reprises pour avertir la défense de ne pas demander de détails qui pourraient identifier les informateurs.

Dans tous les rapports, les informateurs sont inscrits sous un numéro de code. Seuls les policiers contrôleurs de source et leurs supérieurs à la division des renseignements de la police de Montréal connaissent leur identité. Les informateurs n'ont pas l'obligation de témoigner en cour. Leur rémunération demeure secrète.

Le débat sur la requête de retrait d'écoute électronique continuera aujourd'hui. Les 16 accusés ont été arrêtés en avril 2005 au terme du projet Abat. Ce projet visait à démanteler un réseau de vente de cocaïne et de crack qui terrorisait les résidants des environs de la rue Pelletier, dans l'arrondissement Montréal-Nord. Les revendeurs travaillaient de jour comme de soir en face de l'école secondaire Calixa-Lavallée, selon la police de Montréal.

PIERRE FOGLIA

Il commence à pleuvoir

Le resto avait l'air d'un hangar comme souvent dans le Sud. Catfish Cabin annonçait l'enseigne. Pas de menu. Qu'est-ce que tu veux manger? m'a demandé la serveuse.

N'importe quoi, mais pas deep-fried.

T'es au Mississippi ici, tout est deep-fried.

Le catfish était moelleux sous sa panure. Le cole slaw crémeux. Les bake beans légèrement sucrés à la mélasse, et les hush puppies amusants, je ne connaissais pas, des bouboules faites avec de la mie de pain et de la farine de maïs.

Il y a moyen de manger décemment aux États, même dans des restos à chaîne, je pense aux Shooney's et aux iHop pour déjeuner. Mais même dans ces endroits où c'est bien, c'est trop. C'est toujours trop. Dans un iHop justement, mon omelette débordait de l'assiette. Wow, j'ai dit à la madame, combien d'oeufs là-dedans? Vingt-trois? Elle a éclaté de rire en déposant une seconde assiette avec trois grosses crêpes nappées d'un quart de livre de beurre fouetté. Avec ce que j'ai laissé dans les assiettes ce matin-là, on aurait pu nourrir le sud du Soudan pendant trois jours.

J'aime les histoires américaines que racontent les arrière-cahiers des journaux locaux. Celle-ci en mangeant mes crêpes: Debra a été violée par l'amant de sa mère quand elle avait huit ans et demi. À 13 ans elle est tombée dans l'alcool, la coke et le crack, ça a duré quelques années et, une nuit, elle a touché véritablement le fond. C'est elle qui raconte.

Une nuit, j'ai eu une relation lesbienne. En me réveillant, c'était un samedi matin à 7h25 exactement, la télévision était ouverte, un évangéliste parlait, mais à travers lui c'est Dieu qui est venu me chercher. Debra, m'a-t-il dit, je suis venu te sauver. Je suis tombée à genoux, j'ai pleuré, pleuré, j'étais comme un puits – a well – qui se vide de son eau sale.

Depuis, elle a écrit un livre, elle est devenue évangéliste et hétérosexuelle. Elle sera ce soir au temple du Septième jour, gais et lesbiennes sont invités à prendre la parole, à se décharger du fardeau qui pèse sur leur cœur égaré.

La religion est aux Américains ce que le communisme est aux Chinois, un régulateur. Régulateur: dispositif ou appareil qui règle, à l'intérieur des limites fixées (par qui?) les mouvements d'un grand ensemble.

Je ne suis pas allé écouter Debra. Je logeais ce soir-là au Molly's Bed and Breakfeast de Cleveland, Mississippi, petite ville du Delta, 12 églises, une usine de sièges d'auto, une université (Delta State) et ce bed sur une belle allée, où fleurissent toute l'année le myrte rose et le myrte rouge. Le bed est tenu par la veuve d'un prof, libérale bien sûr, je suis probablement la seule démocrate de tout Cleveland, s'est-elle vantée en riant.

Les Noirs ne sont pas démocrates?

Excusez-moi, la seule *Blanche* démocrate.

Question: les Noirs étant largement démocrates et tout aussi largement majoritaires au Mississippi, comment se fait-il que le Mississippi ait largement voté Bush aux dernières élections?

Réponse: les Noirs ne vont pas voter.

Ils ne votent peut-être pas, mais qu'est-ce qu'ils jouent bien au basketball. Il n'y avait pas la télé au bed, alors je suis allé me louer un film que j'ai regardé sur mon ordi. Je me suis loué un film de basketball qui raconte l'histoire vraie de la première équipe de Noirs qui a tout gagné dans la NCAA, *Glory Road,* ça s'appelle. Il a tous les défauts: il est produit par Walt Disney, les scènes de basketball ne sont pas très bonnes, du basket de cinéma, c'est avec Josh Lucas qui est normalement un bon acteur, mais là-dedans il ne se force pas trop, et la toune d'Alicia Keys est aussi sucrée que celle qu'elle chantait dans *Ali*, mais allez y comprendre quelque chose, j'ai adoré ça.

Faut croire que l'homme, surtout l'homme qui voyage avec des livres, a parfois besoin de quétainerie. J'ai été servi. T'as envie que ces gars-là gagnent, et ils gagnent, t'essuies une larme, deux. C'est fini, ils ont tout gagné, il ne leur reste plus qu'à aller voter, mais bon, là-dessus, je suis pas emmanché pour leur faire la leçon.

C'est la dernière chronique de ce voyage qui se terminera samedi à La Nouvelle-Orléans. La dernière n'empêche que je pourrais continuer d'en parler tous les jours jusqu'à Noël. On me dira qu'à parler de rien, on n'épuise pas le sujet. Si je vous dis que je trouve ce rien essentiel, allez-vous penser que je défends ma boutique? Je défends surtout cette idée qui m'habite depuis toujours que l'information a besoin de la littérature, en particulier de cette littérature du rien, de l'infime, du non-événement, cette littérature à *l'américaine*, Harrison, Updike, Bukowski, Ford, Carver, pour faire le lien avec... avec la vie des gens.

Un journal est fait de nouvelles, une nouvelle arrive c'est facile. La vie, c'est plus compliqué, elle arrive pas, elle est là.

Ouvrons Bukowski n'importe où. Page 53, tiens, *The Egg*. Ça tombe bien, je la connais par cœur. Au fait, les lecteurs se trompent sur Bukowski, l'alcolo, le fouteur de merde, c'est même pas zéro pour cent de ce qu'il est. Bukowski est écrivain à 100%. Personne n'a passé plus de temps à écrire que Bukowski. J'entends *à écrire juste*. Cela prend un temps fou. Il faut revenir un milliard de fois sur chaque foutu mot pour voir s'il n'y en aurait pas un plus juste, c'est ce mot-là que nous, journalistes, allons chercher dans le dictionnaire des synonymes, mais que les écrivains vont chercher dans leur âme. *The Egg,* donc. Une page et demie, à peine. Un poème? Si vous voulez. Trois personnages dans une cuisine, le matin au petit-déjeuner.

Une femme, son fils, et Bukowski. La femme fait cuire des œufs. L'ado se met à ronchonner, t'as cassé le jaune, j'aime pas ça quand le jaune est cassé, fais-en cuire un autre... Bukowski ne dit pas un mot. C'est pourtant lui que la bonne femme engueule. All right, she said to me, regarde-moi pas comme ça!

Quoi, je dis rien!

T'as pas besoin de parler. Je t'entends pareil. T'es tellement meilleur que tout le monde, tu connais tellement la vie, t'as tout fait, t'as tout vu, t'es même allé en prison, t'écris des livres, pis! Ça ne veut pas dire qu'on est tous des niochons pis toi un génie.

Pourquoi elle m'engueule? Je ne déteste pas ce garçon. Peut-être qu'un jour, quand il aura appris à faire cuire un œuf, il fera des grandes choses. Anyway, tout ce que je veux, moi, c'est sauter sa mère.

Quand on parcourt les États-unis en déambulation lente, on les rencontre tous, on les voit tous, Bukowski, Ford, Carver, Brautigan, Twain, les deux Miller, Harrison, Walker Evans – celui-là n'est que photographe – on les voit tous en train de sauter leur putain de mère, l'Amérique. Et c'est un spectacle fabuleux.

Et Salinger aussi, mais lui, c'est sa sœur Phœbe, la petite cousine d'Alice.

Alors tout à coup elle m'a donné un baiser. Et puis elle a tendu la main et elle a dit: il pleut. Il commence à pleuvoir.

Je sais, j'ai dit.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Vingt et une personnes, dont un adolescent, ont été arrêtées hier à Longueuil, Saint-Hubert, Brossard, Chambly et Saint-Jean-sur-Richelieu au terme de l'opération Samouraï.

Important réseau de trafiquants démantelé

21 personnes arrêtées sur la Rive-Sud

HUGO MEUNIER

Un important réseau de trafiquants de drogue dont faisaient partie plusieurs membres d'une famille a été démantelé hier, aux aurores, dans plusieurs villes de la Rive-Sud. Vingt et une personnes ont été arrêtées. Des perquisitions ont été effectuées dans huit endroits et la police a saisi des stupéfiants évalués à 1,4 million.

Près de 200 policiers sont intervenus, vers 5 h 30, à Longueuil, Saint-Hubert, Brossard, Chambly et Saint-Jean-sur-Richelieu.

L'opération, baptisée Samouraï et qualifiée de très importante, a mis un frein aux activités d'une organisation appelée Garco, du nom d'une entreprise de spécialistes en toiture. Cette société appartient à la présumée tête dirigeante du groupe, Stéphane Guimond, 37 ans. Des camionnettes aux couleurs de la compagnie étaient d'ailleurs garées dans les endroits où les perquisitions ont eu lieu.

Derrière cette couverture, Garco dissimulait une organisation active jour et nuit dans le trafic de cocaïne, de crack et de marijuana.

Les activités illicites du groupe se déroulaient surtout au garage Manseau, situé dans la rue du même nom dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil. Ce commerce de voitures d'occasion appartenait aussi à l'organisation. Selon la police de Longueuil, ce réseau « très bien structuré » et « violent » a été mis au jour grâce à des informations fournies par des citoyens, qui se plaignaient du va-et-vient autour de l'établissement. « On sait que cette organisation utilisait beaucoup de violence gratuite et d'intimidation », a dit l'agent Gaétan Durocher, de la police de Longueuil. Les policiers préparaient leur coup de filet depuis novembre dernier.

Autour des endroits visités par la police dans le Vieux-Longueuil, les voisins ne semblaient pas surpris des arrestations. « Il y avait toujours du va-et-vient. C'est un soulagement pour le quartier », a souligné une veille dame qui vit près du garage Manseau. Comme plusieurs, elle a voulu garder l'anonymat, par crainte de représailles. « Je ne veux pas de problèmes avec eux, ce sont tous *des malades*! » a-t-elle renchéri.

Les policiers ont saisi plusieurs voitures sur le terrain autour du garage ainsi que de l'argent. Ils ont aussi fouillé un vieux duplex, situé à proximité du commerce et dans lequel des arrestations ont eu lieu.

Rencontrés devant le bâtiment blanc un peu défraîchi, deux membres de la famille des individus arrêtés ont tenté d'obtenir des réponses des policiers. Selon Martine, la fille d'un des prévenus, le réseau fonctionne discrètement depuis des années. « J'ai été très surprise lorsqu'on m'a réveillée pour me dire que ma famille s'était fait embarquer. Mon père est en prison, ils sont tous en prison », a commenté l'adolescente.

Ce n'est pas la première fois que les suspects interpellés dans cette affaire font face à la justice. Le présumé chef du réseau, Stéphane Guimond, a notamment déjà été accusé de voies de fait et d'autres infractions reliées aux stupéfiants.

Des accusations de gangstérisme seront portées contre 18 des 21 personnes arrêtées; parmi elles, un adolescent. C'est la première fois qu'un mineur fait face à de telles accusations à Longueuil. Hier, 10 des 21 personnes arrêtées ont comparu au palais de justice de Longueuil, notamment sous des accusations de gangstérisme, trafic de stupéfiants et voies de fait. Les autres suspects se présenteront aujourd'hui devant le juge. Des mandats d'arrêt ont été lancés contre deux autres individus.

Selon les autorités, une des personnes arrêtées était en possession d'un insigne de police dont le vol avait été signalé il y a quelque temps.

Lutte contre les gangs de rue

Québec versera 7,5 millions au SPVM

QUÉBEC — Le gouvernement Charest annoncera demain qu'il accordera 7,5 millions sur trois ans au Service de police de la Ville de Montréal pour l'appuyer dans sa lutte contre les gangs de rue.

À Montréal comme à Québec on confirmait hier cette intention. L'annonce sera faite demain par le ministre responsable de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, accompagné de Claude Dauphin, le vice-président du comité exécutif de la Ville, responsable de la sécurité publique.

Dans la *Gazette officielle* publiée hier, cette subvention était identifiée comme une mesure destinée à « réaliser des opérations policières répressives pour contrer le phénomène des gangs de rue ».

Montréal recevra une autre subvention pour appuyer la lutte contre le commerce illégal de tabac, d'alcool et l'opération illicite d'appareil de loterie vidéo. — La Presse

SIMONS PRÉSENTE EN EXCLUSIVITÉ AU QUÉBEC

HOUSE OF DERÉON

CONTEMPORAINE

BEYONCÉ MAINTENANT SUR LA SCÈNE DU PRÊT-À-PORTER

La Maison Simons présente la nouvelle collection House Of Deréon, une ligne de vêtements d'allure jeune et contemporaine inspirée par trois générations de femmes. C'est aussi une façon de rendre hommage à Agnéz Deréon, la grand-mère et couturière de talent ainsi qu'à Tina Knowles, la mère de Beyoncé, qui lui ont transmis leur amour de la mode. À découvrir maintenant dans nos magasins de Place Ste-Foy, Montréal centre-ville et Carrefour Laval. Veston 350.00, jupe 245.00

simons

3428733A

POLITIQUE

Ralph Klein démissionne

PHOTO JEFF MCINTOSH, LA PRESSE

Ralph Klein (à droite) demeurera premier ministre de l'Alberta jusqu'à la nomination de son successeur à la direction du Parti progressiste-conservateur.

PRESSE CANADIENNE

CALGARY — Le départ longtemps reporté du premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, est devenu officiel, hier.

M. Klein, qui est le vétéran des premiers ministres au Canada, a déclaré aux journalistes qu'il avait fait parvenir sa démission au Parti progressiste conservateur de l'Alberta la semaine dernière. L'annonce officielle a toutefois été retardée le temps que le comité sur le « crystal meth », présidé par sa femme Colleen, remette son rapport.

M. Klein a annoncé sa démission publiquement lors d'une activité de financement à Heritage Park. Le premier ministre, âgé de 63 ans, a précisé que cette journée, qui marquait le début de la fin de son mandat cumulatif de 14 ans, avait été « comme toutes les autres ».

« La routine, en somme. Une journée frisquette ordinaire de septembre. »

Il a toutefois confirmé qu'il resterait premier ministre jusqu'à la nomination d'un nouveau chef. Mais les candidats potentiels sont en campagne larvée depuis déjà des semaines.

Le président du parti a indiqué que le premier tour aura lieu le 25 novembre; si nécessaire, un second tour aura lieu une semaine plus tard.

M. Klein a également indiqué hier qu'il allait quitter son siège de député de la circonscription de Calgary-Elbow.

Le premier ministre a ajouté qu'il était curieux de voir qui serait choisi pour le remplacer. Il a toutefois indiqué qu'il n'avait pas l'intention d'appuyer un candidat en particulier.

Certains ministres du cabinet Klein ont qualifié l'annonce de la démission de fin d'une ère. « La chose absolument la plus importante qu'il m'a enseignée, c'est d'écouter, a déclaré Mark Norris. Les politiciens parlent toujours trop et sont trop souvent pressés de vous dire ce qu'ils veulent, mais lui était passé maître dans l'art d'écouter, de dégager des consensus avant d'agir. »

« Son leadership a permis de maintenir l'unité de son équipe », a déclaré pour sa part Ed Stelmach.

Ralph Klein avait déjà manifesté son intention de quitter son poste dans un an ou deux, mais sa décision a été devancée lorsqu'il n'a recueilli que 55 % des voix des délégués du parti lors d'un vote de confiance, en mars dernier.

Héritage économique

De son passage comme premier ministre de l'Alberta, M. Klein espère qu'on se souviendra de l'homme qui a éliminé les déficits annuels et la dette de la province.

Ex-journaliste pour la télévision et ancien maire de Calgary, M. Klein était célèbre pour ses répliques rapides et son style populiste.

Après avoir été porté au pouvoir en 1992, son gouvernement a procédé à des coupes sérieuses dans le budget pour reprendre en main l'économie de la province. Aujourd'hui, l'Alberta vit un boom économique sans précédent. Grâce à ses richesses pétrolières et gazières, la province accumule des surplus qui se comptent en milliards de dollars.

Mais la province connaît également plusieurs problèmes. Pénurie de main-d'oeuvre, de logements et d'écoles pour accueillir tous les nouveaux venus attirés par ses richesses, et pénurie de personnel dans les hôpitaux.

LE CENTRE DU PIED
SERVICE PERSONNALISÉ DEPUIS 1939
CENTRE DU PIED
DE MONTRÉAL INC.
Chaussures de confort
pour hommes et femmes
Bottes et chaussures profondes, larges ou étroites
SI ELLE VA À VOTRE PIED,
ELLE VA À VOTRE RYTHME.
WX854WB
new balance
ON A TOUS UN RECORD EN SOI.
LARGEURS DISPONIBLES
2A B D 2E 4E 6E
Toutes les largeurs ne sont pas offertes pour tous les modèles.
Pour être aussi jolies qu'elles sont confortables, nos chaussures sont une habile combinaison de confort, de robustesse et de technologie. Alors, chaussez-les et foncez, quel que soit l'endroit où la vie vous mènera ! newbalance.com
2501, rue Bélanger Est (coin Iberville) Iberville • Stationnement gratuit
Tél.: (514) 374-7774
Lundi, mardi et merc. 9 h à 17 h 30 • Jeudi et vend. 9 h à 18 h • Sam. 9 h 30 à 16 h • Dimanche fermé
3428339

Découvrez les régions
du Québec à visiter
cet automne dans le guide touristique
MES VACANCES AU QUÉBEC
AUTOMNE 2006
Le guide *Mes vacances au Québec* est disponible sur :
www.cyberpresse.ca/mesvacances
Les Centres Infotouriste du Québec
ou par téléphone au 1-877-BONJOUR
MES VACANCES AU QUÉBEC
pour vous donner le goût du Québec !
cyberpresse.ca
3429717

Venez nous rencontrer aux
Promenades St-Bruno
(du 18 au 24 septembre dans le mail Sears)
Achetez votre Safari Condo 2006
et épargnez
4500$
Les Safari Condo sont disponibles en
2 longueurs: 18 et 20 pieds
11 aménagements et
4 différents toits
au choix!
Le motorisé le plus vendu au Québec!
ou commandez votre 2007 et économisez
3000$
Garantie Safari Condo 7 Ans
Rens.: 1 866 836-6664
www.safaricondo.com
Safari Condo
3424616A 3424620

COLLÈGE FRANÇAIS
Le collège privé québécois d'influence française
INSTITUTION PRIVÉE MIXTE
Préscolaire • Primaire • Secondaire • Transport
Chaque élève est unique. C'est notre philosophie.
Venez nous voir,
on vous attend!
1340, Nobert, Longueuil • 450 679-0770
www.collegefrancais.ca
3429273A

Journée
Portes ouvertes
Secondaire 1 Rive-Sud
Dimanche 24 septembre 2006, de 13 h 00 à 16 h 00
Examens d'admission
30 septembre 2006 de 13 h 00 à 16 h 00
14 octobre 2006 et 21 octobre 2006 de 9 h 00 à 12 h 00
Camp d'évaluation pour le sport-études SOCCER
Samedi 30 septembre 2006, de 9 h 00 à 16 h 00
Un choix de plusieurs profils :
- Régulier - Enrichi scientifique - Enrichi linguistique
- Enrichi artistique - Enrichis sportifs
Sport-études : soccer
Concentration : hockey - volleyball - soccer

L'organisme misera sur de nouvelles façons de récolter des fonds

Finies les tirelires de l'UNICEF à l'Halloween

MARIE ALLARD

PHOTO RICHARD BUCHAN, ARCHIVES PC

On ne verra plus la traditionnelle boîte orange attachée au cou des enfants ce 31 octobre : UNICEF Canada a abandonné cette méthode de collecte d'argent.

C'est la fin d'une tradition qui aura duré exactement 50 ans. Pour la première fois, les enfants passeront l'Halloween sans tirelire orange de l'UNICEF. L'organisme d'aide à l'enfance abandonne la collecte d'argent de porte en porte, qui a permis d'amasser 91 millions depuis ses débuts.

La décision a été prise au printemps par UNICEF Canada. « C'est une campagne qui fonctionnait bien, mais de nombreux soucis se précisaient au fil des ans, a dit hier à *La Presse* Ève Lacouture, responsable des partenariats avec la communauté d'UNICEF Québec. La collecte des pièces de monnaie posait un défi logistique, puisque c'est très lourd et très long à compter. Il y avait aussi des parents qui exprimaient des inquiétudes quant à la sécurité des enfants qui recueillaient des sous le soir de l'Halloween. »

Plus de 7000 écoles canadiennes distribuaient des tirelires – dont le design avait été revu l'an dernier – aux élèves. Cela a permis de récolter trois millions l'an dernier (dont 800 000$ au Québec), soit un million de moins que l'objectif. La campagne était si bien ancrée qu'en 2000, le gouvernement canadien a proclamé le 31 octobre « Journée nationale de l'UNICEF ».

« Nous gardons la longue tradition Halloween-UNICEF, mais nous la transformons en permettant aux enfants de mieux s'impliquer pour les enfants du monde », a indiqué Mme Lacouture. Vers la fin de septembre, les écoles recevront des DVD éducatifs sur le travail de l'organisme et seront incitées à mettre sur pied une campagne de financement de leur choix. Chaque tranche de 20$ amassés permettra de coller une brique en papier sur une affiche représentant une école à construire en Afrique.

« On a consulté beaucoup de professeurs et de parents, qui ont demandé une campagne plus flexible », a fait valoir Mme Lacouture.

C'est pourtant *La Presse* qui a appris la nouvelle à Diane Miron, présidente de la Fédération des comités de parents. « Je n'en avais pas entendu parler, a-t-elle dit hier. Ça me déçoit, puisque depuis quelques années, on collaborait avec l'UNICEF, on leur donnait notre appui. »

Mme Miron a dit n'avoir jamais eu vent de parents craignant pour la sécurité des enfants. « Je ne vois pas où est le problème, a-t-elle indiqué. Je sais, par contre, que l'UNICEF était en compétition avec d'autres organismes qui faisaient des collectes de fonds à l'Halloween. Espérons que le virage qu'ils prennent sera payant. » Leucan et Développement et paix ont notamment imité l'UNICEF.

« Nous gardons la longue tradition Halloween-UNICEF, mais nous la transformons », a indiqué la responsable d'UNICEF au Québec.

Cette année, l'UNICEF souhaite recueillir 5,7 millions, dont 50% ira aux écoles du Malawi. Le reste sera consacré aux autres programmes de l'organisme. « Il y a déjà plusieurs centaines d'écoles qui ont commandé leur nouveau matériel », a assuré Mme Lacouture.

À la Commission scolaire de Montréal, la campagne de l'UNICEF est autorisée par le conseil des commissaires. « Mais il revient aux écoles de décider si elles embarquent ou pas », a dit Sylvain Arsenault, porte-parole de la CSDM.

La campagne des tirelires se poursuit aux États-Unis, où elle est gérée par des commerces tels que Hallmark et Pier 1 Imports.

Suivre, jamais. **audicanada.ca**

Audi

Abondance abordable.

Avec son design sans pareil et son économie de carburant, l'Audi A4 2.0 T 2007 équipée d'une traction avant FrontTrak[MD] vous offre une valeur incomparable. D'autant plus qu'elle propose de nombreuses caractéristiques de série comme le système audio à 10 haut-parleurs avec changeur de six CD intégré au tableau de bord, le système de climatisation à deux zones et le programme de stabilisation électronique. Voyez votre concessionnaire Audi pour les détails ou visitez audicanada.ca. Mais faites vite! À ce prix-là, vous ne serez pas seul à en vouloir une.

3427633A

3427636

Louez une Audi A4 2.0 T FrontTrak 2007

pour 399$ par mois
location de 36 mois
S.A.C. Taux de location de 6,24 %*

Plus de caractéristiques, plus de valeur.

Transport et inspection de prélivraison inclus. Programme d'entretien Audi inclus.

Prestige Audi
5905, autoroute Transcanadienne
St-Laurent, QC
514-364-7777
www.audiprestige.com

Automobiles Lauzon
2435, boulevard Chomedey
Laval, QC
450-688-1120
www.lauzon.qc.ca

Les Automobiles Niquet
1917, boulevard Sir Wilfrid Laurier
Route 116
St-Bruno, QC
450-653-7553
www.niquet.com

Les Automobiles Popular
5441, rue Saint-Hubert
Montreal, QC
514-270-3566
www.popularaudi.com

Park Avenue Audi
8755, boulevard Taschereau
Brossard, QC
450-445-4811
www.parkavenueaudi.com

*Taux de location fermé offert par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Sujet à approbation du crédit (S.A.C.). Location de 36 mois au taux annuel de 6,24 %. Acompte de 5 812 $ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 425 $, première mensualité de 399 $ et frais de transport de 0 $. Obligation totale découlant du bail : 14 364 $. Montant total dû au début du bail : 6 636 $. Montant calculé en fonction du PDSF de l'Audi A4 2.0 T 2007 de 35 270 $ avec FrontTrak et boîte manuelle à 6 vitesses. Taxes, immatriculation, droits, inspection de prélivraison, frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 $, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances et autres options en sus. Livraison avant le 2 octobre 2006. Frais de 0,20 $/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Demandez les détails au concessionnaire. Dépôt de sécurité remboursable selon le kilométrage excédentaire et les frais relatifs à l'usure. Veuillez vous référer à votre contrat Audi Finance pour les détails. « Audi », « A4 », « FrontTrak » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de AUDI AG. © Audi Canada 2006. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse audicanada.ca.

la Baie

RUE SAINTE-CATHERINE O.

UN JOUR SEULEMENT!
rue Sainte-Catherine O.
Le 27 septembre,
de 11 h à 21 h

COMME BEAUTÉ

LES PLUS BELLES COLLECTIONS DE COSMÉTIQUES, PARFUMS ET BIJOUX

s'offrent à vous cet automne à la Baie. Découvrez les dernières tendances côté couleurs, parfums et accessoires. Nos pros vous dévoileront leurs secrets durant toute la journée!

BILLET : 10 $
(PLUS LES TAXES APPLICABLES)

En vente aux comptoirs des cosmétiques, parfums et bijoux.

Votre billet comprend un bon-rabais de 8 $ (après taxes) applicable à votre premier achat de cosmétiques, parfums ou bijoux durant l'événement. De plus, 2 $ seront versés à la Fondation canadienne du cancer du sein.

In support of / Pour soutenir la CANADIAN BREAST CANCER FOUNDATION* / FONDATION CANADIENNE DU CANCER DU SEIN*

Stationnement gratuit au Parkade, rue Aylmer. Sous réserve des places disponibles.
Lunch gratuit de 11 h à 16 h, ou cocktail de 17 h à 21 h
Animation, cadeaux avec achat, tirages et conseils beauté tout au long de la journée
RÉSERVATION : 514-281-4985

Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.
Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.

Hbc

3428080A

POLITIQUE

Maher Arar reçoit les excuses du Parlement

La motion du Bloc adoptée à l'unanimité en l'absence de Stephen Harper

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — La Chambre des communes a adopté à l'unanimité hier une motion parrainée par le Bloc québécois offrant à Maher Arar des excuses pour l'horrible traitement qu'il a subi à la suite de son expulsion vers la Syrie en 2002.

Les députés de toutes les allégeances politiques ont donc fait hier après-midi ce que le premier ministre Stephen Harper avait refusé de faire mardi au nom du gouvernement canadien. M. Harper était absent des Communes au moment du vote. Il est présentement à New York où il doit prononcer aujourd'hui un important discours devant l'ONU.

Le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier, s'est levé de son siège tout de suite après la période de questions hier afin d'obtenir le consentement unanime de la Chambre pour présenter des excuses à M. Arar, qui a été complètement innocenté par le juge Dennis O'Connor dans un rapport de 800 pages publié lundi.

Cette manœuvre parlementaire a semblé prendre les députés conservateurs de court même s'ils avaient été avertis peu temps avant la période de questions que cette motion serait déposée. Ils n'ont pu qu'accorder leur consentement à la motion.

« Je suis très heureux que la Chambre ait accepté unanimement de faire des excuses à M. Maher Arar. Je ne comprends pas que le premier ministre ne pouvait pas le faire lui-même. Je pense que les conservateurs étaient mal pris. C'est le moins que l'on puisse dire », a déclaré le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

Le juge O'Connor a présidé une commission d'enquête de plusieurs mois afin d'examiner pourquoi M. Arar, qui était soupçonné d'avoir des liens avec le réseau terroriste Al-Qaeda par les États-Unis, a été expulsé vers la Syrie par les autorités américaines après qu'il eut fait escale à l'aéroport J.F. Kennedy de New York en septembre 2002. Le juge a aussi examiné le rôle des autorités canadiennes dans toute cette affaire et vertement critiqué le comportement de la GRC.

Depuis la publication du rapport, lundi, le Bloc québécois et le NPD talonnent le gouvernement Harper pour qu'il offre des excuses à M. Arar, qui a passé un an dans les prisons de Damas, où il a été torturé. Ils veulent aussi qu'Ottawa lui verse une compensation financière, comme l'a recommandé le juge O'Connor.

Mais le ministre des Transports, Lawrence Cannon, a toutefois indiqué hier que la motion adoptée ne liait nullement le gouvernement conservateur. Il a soutenu que ses collègues et lui l'avaient appuyée à titre de parlementaires, et non en tant que membres du parti au pouvoir.

« Comme parlementaires, il y a une fonction qui est tout à fait différente de celle de la branche exécutive du gouvernement. Comme parlementaires, on a posé un geste unanimement : on s'est excusés auprès de cet individu », a dit M. Cannon.

Le ministre de l'Industrie, Maxime Bernier, a abondé dans son sens. « C'est une question de tactiques parlementaires et je pense que le Bloc était très rapide et que nous avons été très rapides à réagir aussi en acceptant cette motion. (…) Le gouvernement est en train d'étudier les recommandations du rapport et on va donner suite à ces recommandations-là en temps et lieu », a-t-il commenté.

Par ailleurs, les partis de l'opposition jugent inacceptable que la GRC n'ait pas encore commenté cette affaire d'autant qu'elle est montrée sévèrement du doigt par le juge O'Connor. Le commissaire de la GRC, Giuliano Zaccardelli, est revenu hier d'un voyage au Brésil.

Zaccardelli bientôt congédié?

Le Bloc québécois compte convoquer le commissaire devant un comité de la Chambre des communes pour qu'il explique le rôle de la GRC dans cette affaire. Mais le réseau CTV rapportait hier que le gouvernement Harper n'écarte pas l'idée de le congédier s'il ne remet pas lui-même sa démission au cours des prochains jours.

À la demande du NPD, le gouvernement a aussi précisé hier que les noms de M, Arar et des membres de sa famille avaient été retirés de la liste canadienne des présumés terroristes.

Dans une entrevue accordée hier au réseau CNN, Maher Arar a par ailleurs demandé aux autorités américaines de faire siennes les conclusions du juge O'Connor et de blanchir son nom. Mais le procureur général des États-Unis, Alberto Gonzales, a affirmé, également à l'antenne de CNN, qu'aucune excuse ne sera faite.

Avec la Presse Canadienne

LA PRESSE AFFAIRES
POUR SE FAIRE UNE IDÉE
Tous les jours dans LA PRESSE

LE PARADIS À BON PRIX
GoTravelDirect.com
PRIME «RÉSERVEZ TÔT»
ÉPARGNEZ JUSQU'À 200 $ PAR COUPLE
PUNTA CANA 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS À PARTIR DE ★★★ 899 $ ★★★★ 1089 $
LA ROMANA 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS À PARTIR DE ★★★ 999 $ ★★★★ 1299 $
PUERTO PLATA 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS À PARTIR DE ★★★½ 899 $ ★★★★ 919 $
ACAPULCO 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS À PARTIR DE ★★★ 1149 $ ★★★★ 1299 $
CANCUN 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS À PARTIR DE ★★★★ 1089 $ ★★★★★ 1469 $
ÎLE DE MARGARITA 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS À PARTIR DE ★★★½ 1099 $ ★★★★½ 1429 $
ST. MARTIN 1 SEMAINE, À PARTIR DE ★★★★ 1099 $ VOL ET HÔTEL ★★★★ 1699 $ TOUT-COMPRIS
VARADERO 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS À PARTIR DE ★★★½ 879 $ ★★★★ 899 $
Prix disponibles en ligne seulement à www.gotraveldirect.com. Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50 $ par tranche de mille dollars en supplément.
Dominican Republic Inexhaustible
Départs de Montréal. Les prix sont par personne, basés sur une occupation double. Forfaits tout-compris incluent vols, l'hôtel, repas, boissons et transferts. Toutes les taxes et frais sont inclus. Les prix peuvent changer en fonction de la disponibilité. Les prix annoncés sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations jusqu'au 24 septembre, 2006. Pour plus de détails visitez www.gotraveldirect.com. Vols sur les ailes de Zoom Airlines. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec.
GO TRAVEL DIRECT
(514) 849.3344 • 303, rue Émery
OUVERT LES SOIRS ET LES WEEK-ENDS
3427432A

Fontaine en fête!
Du 21 au 24 septembre
jusqu'à 32 % de rabais
sur tout en magasin
À vous le cadeau... demandez votre carte!
Carte Cadeau Fontaine
Fontaine Meubles Décors
9780, Sherbrooke Est, Montréal
514 352-3913
www.meublesfontaine.com
32 ans
3426320A 3426323

LES HÉRITIERS DE LA GLOIRE
AVEC SOPHIE STANKÉ
Du lundi au vendredi 11h30
CKAC 730AM LA voix du Québec
DÉCOUVREZ LA VIE DES GENS CÉLÈBRES RACONTÉE PAR LEURS HÉRITIERS.
www.ckac.com
3428057A 3429109

PHOTO LES PERREAUX, PC

Les dépouilles des quatre soldats canadiens tombés au combat lundi en Afghanistan sont transportées à bord d'avions Hercules C-130, à Kandahar, pour être rapatriées au Canada.

Le Canada s'enfonce dans le bourbier afghan

ANDRÉ DUCHESNE

Alors que les quatre soldats tués lundi matin près de Kandahar amorcent leur dernier voyage vers le Canada, plusieurs analystes militaires commencent à trouver que la mission en Afghanistan est un bourbier dont l'armée canadienne n'est pas près de s'extraire.

« Un soldat canadien à Kandahar a près de trois fois plus de risques qu'un soldat britannique d'être tué au cours d'une action hostile. Un soldat canadien en Afghanistan a près de six fois plus de risques d'être tué au cours d'hostilités qu'un soldat américain en Irak », lisait-on lundi dans un rapport du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA).

Au rythme où vont les choses, le Canada pourrait pleurer la mort de 140 soldats d'ici janvier 2009, date butoir de la présente mission, estimait-on.

LE CANADA EN AFGHANISTAN DEPUIS 2002

Missions (date)	Endroit	Morts	Au combat	Accidents/tirs alliés
Apollo (2002)	Kandahar	4	0	4
Athena (juillet 2003)	Kaboul	4	3	1
*FIAS (nov. 2005-auj.)	Kandahar	28	24	4

*La FIAS, ou Force internationale d'assistance à la sécurité, est la présente mission internationale sous le contrôle de l'OTAN. Quelque 18 500 militaires provenant de 37 nations y participent, dont près de 2500 Canadiens.

Source : Centre canadien de politiques alternatives

Bien sûr, dit le CCPA, ce sont les Américains, dont les soldats représentent la moitié des forces de la coalition en Afghanistan, qui subissent le plus de pertes. Mais en faisant des calculs sur la base du nombre de pertes par armée présente, le taux de mortalité chez les Canadiens est alarmant.

Pourquoi ? Parce que les insurgés talibans ont regroupé leurs forces au cours des deux dernières années, notamment dans la région de Kandahar, chef-lieu de la région où sont affectés les 2300 (bientôt 2500) militaires canadiens.

« La question est de savoir si les insurgés sont acceptés et soutenus par la population ou rejetés par elle. À partir de là, on va savoir si on va gagner ou perdre. Là, on voit bien que les talibans sont intégrés à la population », dit Stéphane Leman-Langlois, chercheur au Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal.

Il voit d'ailleurs certaines similitudes avec les militants du Hezbollah dans le Liban du Sud, bien que le Hezbollah soit une force plus ouverte, mieux définie.

Hier, le quotidien *Toronto Star* évoquait l'étude d'une statisticienne britannique, Sheila Bird, dont les conclusions allaient dans le même sens que celles du CCPA. Les conditions dans lesquelles les Canadiens travaillent « sont aussi dangereuses que celles auxquelles faisaient face les soldats russes il y a 20 ans », a-t-elle dit de l'échec soviétique après l'invasion de l'Afghanistan en 1979.

Il y a toutefois des voix discordantes. Directeur du Centre d'études sur la défense et la sécurité de l'Université du Manitoba, James Fergusson estime que l'étude du CCPA compare des éléments incomparables.

« Les talibans visent les soldats de la coalition pour influencer l'opinion locale. Leur message est de dire aux gens que s'ils collaborent avec les forces de l'OTAN, ils s'exposent à être tués. En Irak, on a beaucoup plus affaire à ce qui ressemble à une guerre civile. Je sais que mon opinion est différente de la plupart des autres, mais, avec le degré de difficulté de la mission canadienne actuelle, le peu de pertes subies indique un bon degré de préparation. »

À Ottawa, la Défense nationale a publié un communiqué indiquant qu'il était impossible de réduire le risque à zéro et que les Canadiens ont été avertis au départ des dangers de l'actuelle mission. On n'a pas voulu discuter des méthodes de calcul du CCPA.

AFGHANISTAN
La mission canadienne en Afghanistan s'enfonce-t-elle dans un bourbier ? Répondez à notre question du jour sur **cyberpresse.ca**

L'évacuation des Canadiens du Liban a coûté 85 millions

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — L'opération d'évacuation des citoyens canadiens du Liban pendant le conflit entre le Hezbollah et l'État d'Israël a coûté 85 millions de dollars au Trésor public, a révélé mardi soir le réseau CTV.

Le gouvernement refuse de dire combien a coûté l'opération, ni combien de ressortissants canadiens sont retournés au Liban après la fin des hostilités, à la mi-août.

Ottawa a nolisé plusieurs navires et avions pour évacuer environ 15 000 des quelque 50 000 ressortissants canadiens qui se trouvaient au pays du Cèdre entre le 19 juillet et la mi-août.

CTV affirme que des sources lui ont confié qu'environ 7000 personnes évacuées du Liban y sont retournées depuis la fin des hostilités.

Normalement, le Canada demande à ses citoyens de rembourser le coût de leur évacuation d'un pays étranger, mais Ottawa avait décidé dans le cas du Liban que l'ensemble des contribuables assumerait les coûts de l'opération.

Des cercueils de Montréal

Lorsque des soldats canadiens meurent en Afghanistan, c'est le 25e dépôt d'approvisionnement des Forces canadiennes situé à Montréal qui fournit les cercueils.

Situé à la base montréalaise de Longue-Pointe, ce dépôt constitue en fait le plus grand centre d'approvisionnement des Forces au pays. Lorsqu'un contingent part en mission à l'étranger, c'est là qu'il s'approvisionne pour tous les articles dont il a besoin, que ce soit en équipements militaires, en produits d'hygiène personnelle, etc.

Le dépôt compte plus de 330 000 sortes de produits différents.

Mentionnons aussi que lorsqu'ils sont tués en service, les militaires sont normalement enterrés en uniforme, à moins que la famille n'exprime d'autres désirs.

— André Duchesne

POLITIQUE

Entente sur l'équité salariale dans les CPE

Le tarif reste à 7 $ « pour le moment »

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Québec ne refilera pas aux parents la facture de l'entente sur l'équité salariale qui accorde des hausses de salaire de 9 % aux éducatrices et autres employées des CPE. Le tarif de garde sera maintenu à 7$ par jour d'ici la fin du mandat des libéraux.

Mais le gouvernement Charest refuse de dire si le tarif demeurera le même dans l'éventualité où il obtiendrait un deuxième mandat.

« Pour le moment, il n'y a pas d'impact sur les tarifs. Le gouvernement assume la note », a affirmé la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, hier, rappelant qu'il s'agit aussi de l'argent de l'ensemble des contribuables.

La ministre de la Famille n'a pas voulu promettre un gel de tarif durant un éventuel second mandat.

Le gouvernement n'augmentera pas le tarif « d'ici la fin du mandat », a assuré de son côté la ministre de la Famille, Carole Théberge. Une telle décision serait impopulaire à l'approche des élections. Mais la ministre n'a pas voulu promettre un gel de tarif durant un éventuel second mandat.

Les libéraux ont reçu une volée de bois vert lorsqu'ils ont fait passer le tarif de 5$ à 7$ à l'automne 2003. Le Parti libéral avait promis en campagne électorale de ne pas toucher à ce tarif.

Les deux ministres ont confirmé l'entente sur l'équité salariale survenue mardi entre le gouvernement, l'Association québécoise des CPE et la CSN, dont *La Presse* a révélé les détails hier. Pour régler totalement le dossier de l'équité, il ne reste plus au gouvernement qu'à s'entendre avec deux groupes : les agents de la paix et les cadres de la fonction publique.

Carole Théberge s'est réjouie que les éducatrices puissent « toucher leur dû » après tant d'années. « C'est un moment historique », a-t-elle lancé, reconnaissant qu'« au cours des dernières années, ça n'a pas toujours été facile au niveau des services de garde ».

« L'équité, c'est un dossier pour lequel ç'a valu la peine de venir en politique pour moi. On a réglé un dossier qui traîne depuis des années », a renchéri Monique Jérôme-Forget. La loi sur l'équité salariale a été adoptée en 1996.

« Comparateur masculin »

La présidente de l'AQCPE, Johanne Roy, voit l'entente comme « une reconnaissance de la juste valeur de la profession d'éducatrice ». Selon la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, l'entente est « pleinement satisfaisante ». Mais la centrale syndicale contestera devant les tribunaux les dispositions de la loi sur l'équité salariale qui privent les catégories d'emploi sans « comparateur masculin », comme les éducatrices, d'une rétroactivité dans les ajustements salariaux jusqu'en novembre 2001.

Le critique péquiste en matière de famille, Richard Legendre, qui s'est dit « heureux pour les travailleuses des CPE », s'attend à ce que le Parti québécois s'engage formellement à maintenir le tarif à 7$ s'il est élu.

En vertu de l'entente, les éducatrices et les autres employées des CPE bénéficieront d'une augmentation salariale de 8,95 % et de 8,79 % respectivement. Québec étalera les paiements au cours des cinq prochaines années. La masse salariale annuelle dans les CPE fera un bond de 104,9 millions de dollars par année au terme de l'exercice, en 2011.

À cette bonification s'ajoutent les hausses salariales de 2 % par année pendant quatre ans décrétées par Québec l'an dernier. Les éducatrices toucheront donc une augmentation globale de leur salaire de 17 %.

Par exemple, une éducatrice avec 10 ans d'expérience, donc au sommet de l'échelle, verra son taux horaire passer de 18,73 $ à 19,43 $ (+3,8 %) le 1er avril 2007, jour du premier paiement. Son salaire sera de 21,65 $ l'heure au terme de l'exercice, en 2011.

Monique Jérôme-Forget a reconnu que son gouvernement a dû se faire plus généreux durant les pourparlers, lui qui n'offrait au départ que 6,5 % aux éducatrices pour l'équité salariale.

Québec a mis de côté une réserve de 1,5 milliard de dollars pour payer l'équité. En juin, une entente est intervenue avec plus de 300 000 employées des secteurs public et parapublic.

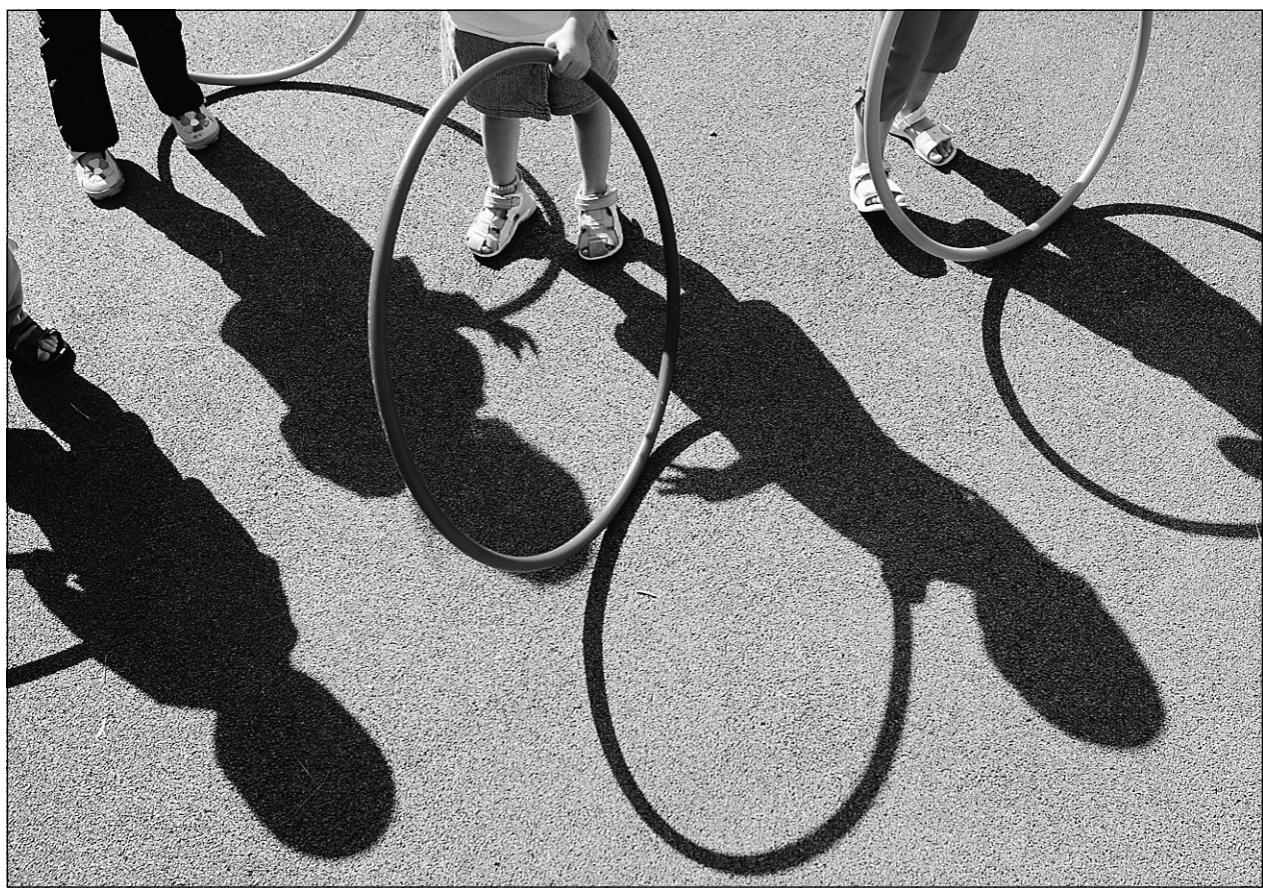

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Les hausses de salaires consenties aux éducatrices au terme d'une entente sur l'équité salariale ne seront pas refilées aux parents. Le gouvernement a cependant refusé de s'avancer sur un possible gel de tarif advenant un second mandat.

Ouverture Officielle
22 et 23 Septembre 2006

Les représentants d'Apple seront présents pour répondre à vos questions sur les nouveaux produits entre 16h et 21h le 22 sept. et entre 10h et 16h le 23 sept.

Revendeur agréé

Super Spécial Photo A.Laplante

Achetez
un MacPro ou
un iMac ou
un Mac mini avec un Cinema Display ou
un MacBook ou MacBook Pro
et recevez **gratuitement**
un disque dur Lacie de 80Gb

MacPro

Mac mini avec écran Cinema Display

iMac

Série MacBook

photo A. Laplante inc foto source™ 450-669-0595

350, Boul. des Larentides, Pont-Viau, Laval, H7G 2T8
GRAND STATIONNEMENT • DÉPARTEMENT D'ARTICLES USAGÉS • OUVERT LE DIMANCHE

photolaplante.com

En vigueur du 18 septembre 2006 au 23 septembre 2006

3429624A

LA GRANDE LIQUIDATION GM Canada

FAITES VITE !
Les offres se terminent le 30 septembre 2006

« DÉMONSTRATEURS » À LIQUIDER

2 Equinox LT, tout équipée
2 HHR LS
1 Impala LTZ noir
1 Cadillac CTS bleu
2 Uplander

Détail chez Clermont

et plus de 75 véhicules neufs à liquider
Aveo, Cobalt, Malibu, HHR, Equinox, Impala, Corvette, CTS, DTS, XLR, Escalade

3429178

CLERMONT CHEVROLET • CADILLAC

3429181

5363,St-Denis, Montréal (514) 279-6301
(près de Laurier) www.clermontauto.com

MOBILART C & R

DERNIERS 4 JOURS AVANT FERMETURE

RABAIS DE 30% à 70%

sur tous nos mobiliers de salle à manger, chambre à coucher, lampes, miroirs, tables d'appoint et articles de décoration

Fermeture définitive, dimanche 24 septembre à 17 h.

6529, boulevard Décarie, Montréal
(angle Plamondon) (514) 344-1400
Lundi au vendredi : de 9 h à 18 h
Samedi : de 10 h à 17 h • Dimanche : de 12 h à 17 h

3429718

JE NE CHERCHE PAS. J'AI DÉJÀ CHOISI.

LES FILS RSS. VOS CHOIX DE NOUVELLES.

cyberpresse.ca
cyberpresse.ca/rss

3423301

3403352A

Révision à la baisse de la hausse des tarifs d'électricité

Le président d'Hydro-Québec se défend d'adopter une mesure électoraliste

PAUL ROY

La révision à la baisse de la hausse des tarifs d'électricité pour 2007 n'a rien à voir avec la proximité d'élections, au dire du président d'Hydro-Québec.

Pour Thierry Vandal, président d'Hydro-Québec, ce sont des économies de 200 millions, réalisées en grande partie en raison d'un hiver 2006 particulièrement clément, qui ont permis de réduire de 4,8 % à 2,8 % la hausse de tarif applicable à partir d'avril prochain.

« Ce n'aurait pas été raisonnable de différer le retour de ces économies au consommateur. On a dit : le 200 millions, il est là, on le redonne au consommateur dès la prochaine année tarifaire. »

Mardi, la porte-parole du Parti québécois en matière d'énergie, Rita Dionne-Marsolais, avait demandé, en conférence de presse, si des motifs électoraux ne se cachaient pas derrière cette révision tarifaire. Elle disait s'étonner que cette modification apportée au Plan stratégique 2006-2010 d'Hydro ait été faite entre les mois de juin et août, puisqu'en juin, on savait déjà que l'hiver avait été doux.

Hausses augmentées pour 2008 et 2009

« Quand le Plan stratégique a été déposé, le 1er juin, il était basé sur des données de prévision de la demande qui dataient de février », a répondu hier M. Vandal. Le président était à Québec pour défendre son plan stratégique en commission parlementaire.

Mais si la hausse a été réduite pour 2007, elle a été augmentée pour les années 2008 et 2009 : respectivement de 3 à 3,5% et de 1,6 à 2,5 %. « Ce sont des ordres de grandeur, a répliqué hier M. Vandal. Et la différence est très modeste. De 3,5 à 3 %, ça représente 10 $, sur une année complète, pour un consommateur. »

Le ministre des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, a été plus cinglant, avançant que l'opposition semblait déçue que les hausses ne soient pas aussi élevées que prévu.

Le ministre Pierre Corbeil a également indiqué que l'abrogation de la loi 116, qui soustrait la division Hydro Production au regard de la Régie de l'énergie, n'était pas dans les cartons du gouvernement. Ailleurs, cela s'est traduit par des hausses de tarifs, a-t-il indiqué.

Mardi, Mme Dionne-Marsolais avait indiqué que cette loi serait abrogée « quand le Parti québécois reprendra le pouvoir ».

Quel avenir pour le dividende?

Le ministre Corbeil n'a par ailleurs pas été en mesure de dire comment le gouvernement entend utiliser le dividende de 900 millions provenant de la vente d'actifs que détenait Hydro à l'étranger. « C'est un montant qui est prévu, mais on ne l'a pas encore », s'est-il contenté de répondre aux questions des journalistes.

De l'avis de Rita Dionne-Marsolais, cette somme devrait être versée au Fonds des générations, destiné à réduire la dette.

« Farfelu ! » a répliqué le chef de l'Action démocratique Mario Dumont. Pour lui, les 900 millions doivent être affectés directement à la réduction de la dette.

« Il serait inacceptable que le Parti libéral mette 900 millions au profit d'une distribution de cadeaux de Noël, juste avant une campagne électorale, pour faire oublier son bilan désastreux », a déclaré Mario Dumont.

Pierre Curzi fait le saut en politique

LA PRESSE

QUÉBEC — Le président de l'Union des artistes, le comédien Pierre Curzi, confirmera ce matin, en conférence de presse, qu'il compte être candidat péquiste dans la circonscription de Borduas lors de l'élection complémentaire prévisible d'ici le printemps prochain.

Cette partielle est rendue nécessaire par l'annonce du député péquiste Jean-Pierre Charbonneau qui démissionnera le 15 novembre, 30 ans après sa première élection, en 1976. Mais il faut prévoir que le gouvernement Charest ne s'empressera pas à déclencher ce scrutin. Il peut en effet s'écouler six mois entre la démission d'un député et l'élection de son successeur.

M. Curzi avait volontairement brouillé les pistes en soutenant qu'on ne lui avait jamais parlé de cette candidature. En fait, les discussions étaient avancées et le président du comité exécutif du PQ dans Borduas, Pierre Tadros, avait déjà indiqué qu'il ne barrerait pas la route à un candidat aussi connu.

La présidente lettone, une «grande Québécoise»

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC—Huit ans après avoir quitté son pays d'adoption, Vaira Vike-Freiberga est revenue au Canada hier pour un séjour de sept jours, à titre de présidente de la Lettonie cette fois.

Vaira Vike-Freiberga a reçu hier des mains du premier ministre Jean Charest l'insigne d'officier de l'Ordre national du Québec, au cours du cérémonie au Salon rouge de l'Assemblée nationale. «La présidente lettone est une «grande Québécoise», a dit M. Charest, remettant pour la première fois l'insigne à un chef d'État. Née à Riga, la présidente de la petite république balte est arrivée au Canada en 1954 et elle a obtenu un doctorat de l'Université McGill à Montréal en 1965. Commençait alors pour elle une longue carrière d'enseignement à l'Université de Montréal, au cours de laquelle elle a signé neuf ouvrages et publié 160 articles.

Elle est retournée dans sa Lettonie natale en juin 1998 où elle a été nommée directrice de l'Institut letton. Elle est aujourd'hui pressentie pour succéder à Kofi Annan à la tête de l'Organisation des Nations unies (ONU).

CHAMBLY Honda — HAMEL Honda

VENTE BYE BYE 2006 — 0 $ COMPTANT

CIVIC 2006
✓ Moteur i-VTEC, 140 ch.
✓ Freins ABS ✓ Groupe électrique
✓ 6 coussins gonflables
✓ Lecteur CD ✓ Et bien plus
À partir de 218 $† PAR MOIS
0 $ COMPTANT DISPONIBLE
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
NOUVEAU ! Carte-cadeau D'UNE VALEUR DE 750 $(1) en essence

FIT LX 2007
✓ Automatique
✓ Air climatisé
✓ Moteur VTEC MD de 1,5 litres
✓ Siège Magic Seat MD
✓ Lecteur CD
✓ Freins ABS
✓ 6 coussins gonflables
✓ Vitres électriques
✓ Chaine stéréo Hi-Fi de 160 watts
✓ Et bien plus
0 $ COMPTANT DISPONIBLE
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
À partir de 208 $† PAR MOIS
NOUVEAU !

DU JAMAIS VU !
ACCORD BERLINE 2006
✓ Groupe électrique ✓ Lecteur CD
✓ Air climatisé ✓ Et bien plus
0 $ COMPTANT
À partir de 328 $* PAR MOIS
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Carte-cadeau D'UNE VALEUR DE 1750 $(1) en essence
Financement 1,9 %

FINANCEMENT À PARTIR DE 1,9 %** — SPÉCIAL DÉMO 2006 INFORMEZ-VOUS !

Financement 1,9 % — 0 $ COMPTANT — 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

ODYSSEY 2006
✓ Moteur V6 de 3,5 litres
✓ 7 passagers ✓ Groupe électrique
✓ Air climatisé ✓ Et bien plus
Carte-cadeau D'UNE VALEUR DE 2 400 $(1) en essence
À partir de 458 $* PAR MOIS

PILOT 2006
✓ 8 passagers
✓ Groupe électrique
✓ Air climatisé ✓ Et bien plus
Carte-cadeau D'UNE VALEUR DE 2 700 $(1) en essence
À partir de 498 $* PAR MOIS

NOUVEAU !
CIVIC HYBRIDE 2006
VILLE 4.7 L/100 km — ROUTE 4.3 L/100 km
60 mi/gal — 66 mi/gal
CRÉDIT DE TAXES de 1000 $ DU GOUVERNEMENT
ENCORE PLUS POUR VOTRE ARGENT ! $$$
VENEZ L'ESSAYER !

CHAMBLY Honda — www.chamblyhonda.com — 514.990.6699 450.658.6699 — 850, boul. Périgny, Chambly, Route 112

NOUVEAU — PEU IMPORTE OÙ VOUS AVEZ LOUÉ OU ACHETÉ VOTRE VÉHICULE NOUS POUVONS RACHETER VOTRE BAIL AVANT LA FIN DU TERME TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

HAMEL Honda — www.hamelhonda.com — 514.856.3030 450.491.8444 — 332, rue Dubois, St-Eustache
Sortie 25e avenue de la 640

† Location de 60 mois, taxes en sus, 24 000 km part année inclus, valeur résiduelle garantie. Fit 2006 (4 792 $) 0 $ comptant disponible. Civic 2006 berline (2 418 $), coupé (2 694 $) 0 $ comptant disponible. * Location de 48 mois, taxes, transport et préparation en sus, 24 000 km par année inclus, valeur résiduelle garantie. (1) Détails sur place. ***Sur tous les modèles Accord et les camions. Détails sur place. Illustrations à titre de référence seulement.

★ VISITEZ NOS SITES INTERNET QUI SONT OUVERTS 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7 ★

3427229A

LE BEURRE :

DÉCOUVREZ COMMENT IL PEUT FAIRE PARTIE D'UNE SAINE ALIMENTATION.

Un cahier spécial à ne pas manquer le samedi 23 septembre

LA PRESSE

Reportage publicitaire

3424510

ACTUALITÉS

Après les « fusions forcées », les « défusions ratées »

SÉBASTIEN RODRIGUE

Des citoyens de Saint-Bruno souhaitent raviver la flamme défusionniste à l'approche du prochain scrutin provincial dans l'espoir d'arracher une autre promesse du Parti libéral du Québec ouvrant la voie à l'indépendance complète de leur municipalité.

Le slogan « Je me souviens des fusions forcées » a même été mis au goût du jour avec le « Je me souviendrai des défusions ratées ». Il y a des autocollants et un rassemblement prévu dimanche prochain. Une campagne avec un air de déjà vu s'organise.

« Seule la pression populaire peut faire bouger les politiciens, surtout en période de pré-campagne électorale », peut-on lire sur l'invitation du Front commun pour l'autonomie de Saint-Bruno. Sur la Rive-Sud, la mise sur pied d'un conseil d'agglomération à la suite de la reconstitution de quatre villes suscite de la grogne. Les hausses d'impôts fonciers causent aussi des remous parmi la population des villes défusionnées.

Le groupe compte faire obstruction en bloquant les règlements d'emprunt votés par le conseil d'agglomération. « On nous a volé notre ville, on veut la ravoir (…) on ne veut pas du conseil d'agglomération », résume Ginette Durocher, candidate défaite à la mairie de Saint-Bruno et leader du groupe.

Pour obtenir la tenue d'un référendum sur l'adoption d'un emprunt, il faut la signature de 4610 citoyens de l'agglomération de Longueuil. Il n'y a jamais eu de référendum depuis la création d'un conseil d'agglomération en janvier 2006. Pour y arriver, une « brigade » sera mise sur pied. Le front commun pense que la chose est possible avec une chaîne téléphonique bien organisée.

Cette initiative a surpris parmi la classe politique de la Rive-Sud. Le maire suppléant de Saint-Bruno, Denis Arpin, refuse de se mouiller en faveur de l'initiative. « Je ne sais pas si c'est une bonne stratégie, mais c'est une stratégie », dit-il. Le conseiller municipal dit néanmoins partager les frustrations des citoyens à l'égard du conseil d'agglomération.

Le porte-parole de la ministre des Affaires municipales indique que le conseil d'agglomération est là pour rester. « Je ne pense pas que ce soit dans le meilleur intérêt de la ville », ajoute Jonathan Trudeau. Au cabinet du maire de la Ville de Longueuil, on indique que les citoyens peuvent s'opposer en signant un registre, mais que cette procédure doit être utilisée avec « discernement ».

Le conseil d'agglomération doit d'ailleurs se réunir ce soir, mais sa tenue pourrait encore être compromise. Le maire de Brossard, Jean-Marc Pelletier remet en question l'adoption de plusieurs résolutions. Une séance spéciale a été annulée récemment faute de la présence des maires de Saint-Lambert, Saint-Bruno et de Brossard. Les représentants des trois villes se sont réunis hier pour discuter de leur participation.

CompuSmart®
Votre spécialiste de l'expérience numérique
4 JOURS SEULEMENT
21-24 septembre 2006
Votre bureau à la maison à ce prix… pas mal smatte!
UN ENSEMBLE D'ORDINATEUR COMPLET
avec moniteur ACL, imprimante et MS Office Basic… Et quoi encore?
Touche de remise en état du système
Mises à jour automatiques
Gestion et connectivité réseau facilitées
• Processeur Sempron^MC 3100 + d'AMD®
• Mémoire SDRAM de 256 Mo
• Disque dur de 80 Go
• Lecteur optique CD-ROM 48X
12 mois* SANS PAIEMENTS SANS INTÉRÊTS
inclut
Imprimante tout-en-un Photosmart C3180 de HP (Valeur de 129,99 $)
Logiciel Microsoft Office Basic mono-utilisateur (Valeur de 179,99 $)
Moniteur TFT 17 po d'Acer (Valeur de 199,99 $)
ÉCONOMISEZ 330 $*
499,98*
Réf. Web 617157 578013 682102
AMD Sempron 3100+
*829,96 $ avant rem. post. du fab. de 56 $, rem. post. de 50,99 $ et rab. inst. de 222,99 $. Quantités limitées.
Des offres imbattables sur des ensembles HP/Compaq complets.
Ensemble d'ordinateur complet Presario de Compaq
• Mémoire SDRAM de 1 Go
• Carte vidéo GeForce 6150LE intégrée
• Disque dur de 250 Go
• Lecteur optique double couche DVD-RW avec LightScribe
• Soutien téléphonique sans frais 24 heures par jour/7 jours par semaine
• Garantie limitée d'un an de HP
ÉCONOMISEZ 365 $*
729,99*
AMD Athlon 64 3800+
Réf. Web 617932 617934 617157 617954
* 1094,98 $ avant rem. post. du fab. de 111 $ et rab. inst. de 253,99 $
• Mémoire SDRAM de 512 Mo
• Carte vidéo GeForce 6150LE intégrée
• Disque dur de 200 Go
• Lecteur optique double couche DVD-RW avec LightScribe
• Soutien téléphonique sans frais 24 heures par jour/7 jours par semaine
• Garantie limitée d'un an de HP
ÉCONOMISEZ 315 $*
679,99*
AMD Athlon 64 3500+
* 994,98 $ avant rem. post. du fab. de 111 $ et rab. inst. de 203,99 $
Imprimante tout-en-un Photosmart C3180 de HP (Valeur de 129,99 $)
Moniteur TFT 17 po Pavilion de HP (Valeur de 304,99 $)
Bloc-notes Pavilion de HP
• Mémoire SDRAM de 1,5 Go
• Disque dur SATA de 120 Go
• Carte vidéo Graphics Media Accelerator 950 d'Intel
• Lecteur optique double couche DVD-RW avec LightScribe
• Écran de 15,4 po
ÉCONOMISEZ 430 $*
1249,99*
Réf. Web 617469 617157 514424
* 1679,97 $ avant rem. post. du fab. de 56 $ et rab. inst. de 373,98 $
Bloc-notes Pavilion de HP
• Mémoire SDRAM de 1 Go
• Disque dur SATA de 120 G0
• Carte vidéo Radeon Xpress 200M d'ATI
• Lecteur optique double couche DVD-RW
• Écran de 15,4 po
ÉCONOMISEZ 430 $*
1099,99*
AMD Turion 64 ML-37
Réf. Web 617198 617157 514424
* 1529,97 $ avant rem. post. du fab. de 56 $ et rab. inst. de 373,98 $
Microsoft Office GRATUIT
À l'achat de blocs-notes et d'ordinateurs de bureau Pavilion de HP sélectionnés
Imprimante tout-en-un Photosmart C3180 de HP (Valeur de 129,99 $)
MS Office Student and Teacher's Edition (Valeur de 199,99 $)
LG Vive la vie
Bloc-notes P1-5001A9 Express de LG
• Clavier numérique intégré dédié
• Antenne double WiFi Hexa-Band
• Garantie de trois ans
• Mémoire SDRAM de 512 mo
• Disque dur SATA de 100 Go
• Carte vidéo Graphics Media Accelerator 950 d'Intel
• Lecteur optique Super Multi double couche (DVD-R/RW, +R/RW)
• Écran de 15,4 po
Réf. Web 303101 617157
ÉCONOMISEZ 230 $*
1299,99*
Intel Core Duo T2400E
Imprimante tout-en-un Photosmart C3180 de HP (Valeur de 129,99 $)
POUR UNE DURÉE LIMITÉE, OBTENEZ UNE CLÉ USB (Valeur de 90 $)
* 1529,98 $ avant rem. post. du fab. de 156 $ et rab. inst. de 73,99 $
Moniteur 19 po ultrarapide de 2 ms pour vidéo numérique interactive de Samsung
ÉCONOMISEZ 30 $
299,99
Réf. Web 877206
• Résolution de 1280 x 1024
• Temps de réponse de 2 ms
• Rapport de contraste de 700 :1
PrixSmart — Garantie des meilleurs prix
Nous garantissons les prix les plus bas tous les jours et personne ne peut égaler notre service.
PlanSmart — Plan de service sur les produits
Tout le service et la protection dont vous pourriez avoir besoin – pour une couverture sans souci et un soutien du produit allant jusqu'à 5 ans
En exclusivité SwapSmart — Plan de remplacement de produit
Si le produit tombe en panne, nous le remplacerons.
Laval — Centre commercial Le Corbusier — 1775, boul. St-Martin O. — 450 902-0983
Montréal — 1195, carré Phillips — 514 398-0782 — Métro McGill
Longueuil — 3575, boul. Taschereau E. — 450 656-2924
Pointe-Claire — Centre commercial Fairview - Express — 6815, aut. Transcanadienne — 514 695-3620
Le magasinage simplifié — En magasin — Sur compusmart.com — Au 1-888-95 SMART (76278)
Malgré toute l'attention apportée à nos publicités, il est possible que des erreurs s'y glissent. Dans de tels cas, nous nous réservons le droit à la correction. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour tous les produits. La disponibilité et les prix sont indiqués sous réserve de modifications. Tous les prix sont assujettis à la TPS ou à toute autre taxe applicable. Les produits peuvent différer des photos. Tous les produits ou marques de commerce sont des marques ou des marques déposées de leur société respective. CompuSmart n'est pas responsable des remises postales des fabricants. Tous les produits ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Les taxes s'appliquent aux prix avant les rabais et les crédits. *Garantie de prix : L'annonce doit être présentée et doit provenir d'un détaillant local autorisé ayant la marchandise en stock et les quantités ne doivent pas être limitées. La publicité doit inclure la date de publication. Si vous trouvez un prix annoncé chez un détaillant local, plus bas que notre prix, nous nous ferons un plaisir de nous aligner sur ce prix au moment de l'achat ou dans les 14 jours suivant l'achat. Le produit annoncé doit être nouveau. Il doit aussi être couvert par une garantie du fabricant applicable au Canada. Notre garantie SmartPrice ne s'applique pas aux produits en quantité limitée ni aux offres limitées dans le temps, aux offres de financement spécial, aux ensembles spéciaux, aux rabais, aux coupons ni aux produits vendus pour cause de fermeture. Si notre propre prix baisse ou si vous trouvez un prix annoncé plus bas, au niveau local, dans les 14 jours suivant votre achat, nous vous rembourserons également la différence. Pas de paiement, pas d'intérêt pendant 12 mois **S.A.C. avec votre carte CompuSmart seulement. Achat minimum de 500 $. Frais annuels de 35 $. Un taux d'intérêt annuel de 0,0 % s'applique jusqu'à 25 jours avant la date d'échéance de la promotion; par la suite, des intérêts s'accumuleront à un taux annuel de 29,9 %, mais ils seront annulés si vous réglez votre solde intégralement au plus tard à la date d'échéance. Tous les détails en magasin.
3427789A

Un Nez rouge à longueur d'année

MALORIE BEAUCHEMIN

Depuis hier, 18h, les Montréalais qui prennent un verre de trop peuvent se faire reconduire chez eux gratuitement s'ils sont membres de Tolérance zéro. Ce service de raccompagnement, inspiré de l'Opération Nez rouge et déjà présent dans sept régions du Québec, fait son apparition dans la métropole.

Pour 46$ par année, l'abonnement à Tolérance zéro permet à quiconque de se faire ramener à la maison, entre 18h et 4h, sans risquer sa vie et celle des autres en conduisant avec les facultés affaiblies. Après ces coûts, le service est gratuit, mais les clients peuvent laisser aux bénévoles une contribution volontaire.

Créé en 2000 à Victoriaville, l'organisme à but non lucratif a connu une expansion fulgurante, passant de 8500 raccompagnements, à ses débuts, à 120 000 en 2005.

Entre 1999 et 2003, 535 jeunes de 16 à 24 ans sont morts à cause de l'alcool au volant au Québec, selon les statistiques de la Société d'assurance automobile (SAAQ). « Il y a 10,5 accidents par jour, qui sont causés par l'alcool au volant », ajoute Dany Bélisle, le président fondateur de Tolérance zéro.

À Québec, le service de raccompagnement a été victime de sa popularité. En juin dernier, *Le Soleil* estimait le temps d'attente des clients à plus d'une heure en période de pointe. La solution pour assurer un nombre suffisant de bénévoles: engager des associations ou des organismes qui veulent se faire un peu de sous. « On estime à 1,2 million$ – pour 120 000 raccompagnements – les contributions volontaires données par les clients en 2005 », soutient M. Bélisle.

À Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec, des étudiants en techniques policières se portent bénévoles pour Tolérance zéro. M. Bélisle entend les solliciter à Montréal aussi.

Tolérance zéro veut desservir tout le Québec avant 2010. La prochaine étape, en 2007, est Laval, les Laurentides et Lanaudière.

EN BREF

Ville-Marie devra dédommager un citoyen

L'arrondissement de Ville-Marie devra payer un dédommagement de plus de 5000$ à un citoyen de Pierrefonds qui avait été blessé une nuit de juillet 2004 après que sa voiture fut tombée dans un trou de la rue Amherst laissé sans protection par des employés de la Ville de Montréal. Dans la nuit du 16 au 17 juillet 2004, Jean Rames Joseph circulait au volant de son véhicule rue Amherst en direction sud quand sa voiture heurta violemment l'intérieur d'une ouverture dans la chaussée. Des travaux d'excavation avaient été entrepris deux jours auparavant par des employés de la Ville afin de réparer une conduite d'eau brisée, mais le responsable des travaux n'avait pas vérifié que le trou soit barricadé et protégé en permanence. Ayant établi la valeur marchande du véhicule de M. Joseph à 4500$, la juge Brigitte Gouin de la division des petites créances de la Cour du Québec a condamné l'arrondissement à lui verser la somme de 5348,56$.

— Éric Clément

Stade Saputo : précision de l'arrondissement

L'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve s'excuse d'avoir indiqué par erreur que le montage financier du projet de stade du groupe Saputo reposait « sur une injection de fonds privés de 30 millions de dollars ». Il s'agit plutôt d'un projet de 15 millions, tel qu'annoncé par le président de l'Impact, Joey Saputo, en juillet.

Service religieux pour Dawson

Un service religieux pour commémorer la tragédie du collège Dawson a eu lieu hier soir à l'église St. James United, à Montréal. Des anciens du collège, quelques élèves actuels et des membres de la communauté montréalaise étaient présents. Par ailleurs l'Hôpital de Montréal pour enfants, avec l'approbation de la famille d'Anastasia De Sousa, a accepté de recevoir un don en argent du site Web Vampirefreaks.com, sur lequel Kimveer Gill avait un blogue.

La Presse

REPORTAGE PUBLICITAIRE
L'enseignement privé au Québec
UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER
SAMEDI 23 SEPTEMBRE DANS LA PRESSE
3424514

Bataille de ruelle dans l'Est

SÉBASTIEN RODRIGUE

Une affaire d'occupation litigieuse de ruelle est en train de tourner au vinaigre dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Martin Dumont, le directeur de cabinet du maire de l'arrondissement, menace de poursuivre la chef de l'opposition officielle, Noushig Eloyan, et un conseiller municipal, André Bélisle.

M. Dumont reproche aux deux élus municipaux d'avoir laissé sous-entendre qu'il avait tenté de soudoyer un citoyen. Lors d'une assemblée du conseil d'arrondissement, M. Bélisle a déclaré que le chef de cabinet aurait offert de l'argent à un citoyen pour le faire taire. Cette affirmation a aussi été reprise dans une conférence de presse la semaine dernière, selon M. Dumont.

Le directeur de cabinet explique en entrevue que cette affaire porte atteinte à sa réputation. Il demande des excuses publiques ou il intentera des poursuites en diffamation. La porte-parole de l'opposition officielle, Suzanne Gagnon, a indiqué pour sa part que l'affaire était entre les mains des avocats et qu'il n'y aurait pas de commentaires.

M. Dumont affirme qu'il a expliqué à un citoyen la possibilité d'obtenir une compensation financière de la Ville lorsque l'emprise d'une ruelle est vendue à des riverains et qu'un propriétaire s'y oppose. L'arrondissement tente de convaincre les propriétaires de la 12e Avenue et de la rue Saint-Jean-Baptiste de se raccorder à leurs frais à un égout dans la rue plutôt que dans une ruelle. Cette modification permettrait ensuite aux citoyens d'acheter la ruelle qu'ils occupent maintenant sans autorisation.

EN BREF

85 000 baigneurs à l'île Sainte-Hélène

Le Complexe aquatique rafraîchi de l'île Sainte-Hélène a accueilli 85 000 baigneurs cet été. Et la plage du parc Jean-Drapeau a reçu 105 000 visiteurs. Même s'il s'agit d'une baisse de 12 000 baigneurs comparativement à l'été 2005, la Société du parc Jean-Drapeau se réjouit de la fréquentation à la plage. « La plage du parc a été ouverte 52 jours cet été, comparativement à 66 jours en 2005 en raison des courses automobiles, explique la coordonnatrice des communications de la Société, Claire Ferland. L'an dernier était une année record en raison de la chaleur. » Le complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène en était pour sa part à sa première saison d'ouverture au grand public depuis les Championnats du monde FINA, en 2005. Outre les baigneurs, le complexe a été l'hôte de six compétitions. Et l'équipe nationale de nage synchronisée s'est entraînée au bassin de plongeon. Ce qui, selon la Société, est un bon moteur de promotion de la baignade. — Sara Champagne

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE ©

L'administration Tremblay-Zampino s'est vantée hier d'une amélioration de son « indice de la propreté » dans 38 rues à Montréal. Cet « indice » est passé de passable à propre durant l'été. Ci-dessus, le maire de l'arrondissement de Ville-Marie Benoît Labonté aux commandes d'un véhicule aspirateur.

PROPRETÉ À MONTRÉAL

Plusieurs coups de balai, peu de contraventions

SÉBASTIEN RODRIGUE

La Ville de Montréal avait promis d'être plus sévère envers les propriétaires et les citoyens responsables de la malpropreté, mais les constats d'infraction n'ont progressé que de 4 % près de six mois après le début d'une opération de nettoyage sans précédent à travers la métropole.

L'administration Tremblay-Zampino faisait le bilan hier de cette opération de 10 millions de dollars visant principalement les quatre arrondissements du centre-ville. Le responsable du dossier au comité exécutif, Marcel Tremblay, s'est dit satisfait des brigades de la propreté. Montréal veut d'ailleurs élargir cette initiative à environ 15 arrondissements l'été prochain.

Les brigades ont été formées de 120 étudiants actifs dans le Vieux-Montréal, le Quartier chinois, le Quartier latin, le parc du Mont-Royal et la rue Sainte-Catherine. La Ville a aussi ajouté 158 cols bleus pour des opérations de nettoyage et embauché 28 inspecteurs municipaux.

M. Tremblay soutient que ces nouveaux inspecteurs sont sur le terrain depuis peu de temps. Selon lui, les résultats ne seront visibles que dans les prochains mois. Durant les six premiers mois de l'année 2005, on a enregistré environ 4500 constats d'infraction à des règlements sur la propreté. Cette année, il y en a eu environ 180 de plus durant la même période.

Durant les six premiers mois de l'année 2005, on a enregistré environ 4500 constats d'infraction à des règlements sur la propreté. Cette année, il y en a eu environ 180 de plus durant la même période.

L'administration Tremblay-Zampino s'est vantée hier d'une amélioration de son « indice de la propreté » dans 38 rues à Montréal. Cet « indice » est passé de passable à propre durant l'été.

L'île de Montréal compte néanmoins 5617 kilomètres de voies carrossables.

Montréal a aussi recensé l'enlèvement de 3600 graffitis sur une superficie de 48 093 mètres carrés, soit quatre fois plus qu'en 2005. L'administration Tremblay-Zampino cherche toujours une façon plus efficace d'éliminer les graffitis. Marcel Tremblay souhaite d'abord réunir les institutions les plus touchés par ce problème. Il a émis des réserves quant à l'idée de contrôler la vente de peinture en aérosol.

La fin de l'opération intensive de propreté et l'arrivée de l'hiver inquiètent les autorités municipales. Celles-ci lancent d'ailleurs leur énième appel au civisme des citoyens. « Notre intention est de garder la situation bien en main pour que l'on soit en contrôle après l'hiver et que la ville soit plus propre l'an prochain », explique Marcel Tremblay.

L'interdiction de fumer dans les bars et les restaurants cause aussi des problèmes de propreté. La Ville étudie d'ailleurs la possibilité d'installer des poubelles avec des cendriers. L'an prochain, Montréal investira 12,5 millions pour son opération estivale de propreté. En 2005, le budget de base pour le nettoyage la Ville était de 56 millions.

De son côté, l'opposition officielle estime que l'opération de propreté n'était qu'une campagne de « relations publiques. La leader de l'opposition, Noushig Eloyan, soutient dans un communiqué que la différence ne s'est fait sentir que dans le Vieux-Montréal.

Dernière chance
Les 2006
s'envolent à bon prix.

En location

0 $ comptant | **498 $*** par mois/48 mois

Odyssey EX illustrée

Odyssey LX 2006

À l'achat obtenez

2 400 $

en carte d'essence†

0 $ dépôt de sécurité

Incluant **96 000 km** Transport et préparation inclus en location seulement

Pilot LX 2006

Prix de location à partir de

398 $* par mois/48 mois

CR-V SE 2006

Prix de location à partir de

298 $* par mois/48 mois

Taux de financement à l'achat à partir de

1,9 %

0 $ dépôt de sécurité

Incluant **96 000 km** Transport et préparation inclus en location seulement

En location ou à l'achat d'un CR-V EX obtenez

> 1000 $

en carte d'essence†

CR-V EX illustré

Pilot EX-L illustré

En location ou à l'achat d'un Pilot obtenez

> 2 700 $

en carte d'essence†

hondaquebec.ca

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez hondaquebec.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

HONDA

3426941A

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2006 mentionnés ci-après. Période de location de 48 mois. Pour les véhicules, sont identifiés: a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Pilot LX (modèle YF1816E) : a) 398 $, b) 7 345 $, c) 26 449 $. Odyssey LX (modèle RL3826E) : a) 498 $, b) 0 $, c) 23 904 $. CR-V Édition Spéciale (modèle RD7756EX) : a) 298 $, b) 4 467 $, c) 18 771 $. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. †La carte d'essence de 2 700 $ incluant les taxes est applicable à l'achat ou à la location du CR-V EX. Carte d'essence de 2 400 $ incluant les taxes est applicable à l'achat ou à la location d'une Odyssey LX. La prime de 2 400 $ est comprise dans l'offre de location. L'offre n'est pas transférable et ne peut être jumelée. Valide seulement chez vos concessionnaires participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier.

ACCIDENT D'AUTOCAR

Quinze blessés poursuivent Greyhound

MALORIE BEAUCHEMIN

PHOTO RYAN REMIORZ, ARCHIVES CP

Quinze personnes blessées dans un accident d'autobus le 28 août dernier poursuivent la compagnie Greyhound.

Quinze blessés de l'accident de l'autocar Greyhound, à la fin août, ont déposé vendredi dernier à la Cour de Dallas, au Texas, une poursuite contre l'entreprise. Le libellé du tribunal accuse le conducteur de l'autocar, mort dans l'accident, d'incompétence, d'inattention et de négligence. Les plaignants accusent aussi Greyhound de négligence pour avoir laissé Ronald Burgess conduire le véhicule.

La poursuite déposée par l'avocat Edward Jazlowiecki contient 16 accusations contre le chauffeur de l'autocar. Les plaignants prétendent, entre autres, que M. Burgess roulait trop vite, qu'il ne faisait pas attention à sa conduite, qu'il utilisait fréquemment son téléphone cellulaire. Les victimes soutiennent aussi que le chauffeur écoutait de la musique avec des écouteurs et qu'il n'a pas fermé à temps pour éviter l'accident. Pire encore, la poursuite accuse Ronald Burgess d'avoir conduit plus d'heures que le maximum permis, sans toutefois en avoir la preuve.

Me Jazlowiecki concède que plusieurs pistes sont explorées. « Nous tendons des perches, et par la suite nous retirerons les accusations non fondées », explique l'avocat du Connecticut. Ses clients, en majorité des Québécois, affirment que le chauffeur se serait endormi au volant.

Parce qu'une entreprise est responsable de ses employés, la poursuite accuse aussi Greyhound de négligence, notamment pour « avoir permis à son employé, Ronald Burgess, de conduire l'autobus en question, alors qu'on savait ou aurait dû savoir qu'il était inapte ou incompétent à le faire ».

Les accidentés qui intentent la poursuite ont subi des blessures qui ont entraîné des dépenses médicales et qui en entraînent encore, souligne le document. « (Les clients) ont souffert de douleurs chroniques, de maux atroces, d'angoisse, de défiguration, d'infirmité et certains resteront handicapés pour une période indéterminée, voire pour le reste de leur vie », ajoute-t-on.

La somme demandée pour couvrir ces dommages et intérêts n'est pas dévoilée, comme c'est la norme dans l'État du Texas. L'avocat compte toutefois demander 25 millions en réparation.

Formellement déposée à Dallas, où se trouve le siège social de Greyhound, la poursuite risque toutefois de ne jamais se rendre devant un jury. « Je pense que Greyhound et ses assureurs vont vouloir régler à l'amiable », conclut Me Jazlowiecki.

Le 28 août dernier, un autocar Greyhound voyageant de New York à Montréal a fait une violente sortie de route, qui a coûté la vie à cinq personnes et qui en a blessé des dizaines d'autres.

Le Dr Marc Bissonnette encore coupable d'attouchements

HUGO DE GRANDPRÉ

Le chirurgien plastique Marc Bissonnette a de nouveau été reconnu coupable d'attouchements sexuels sur une patiente. Il y a 10 ans, il avait temporairement perdu son droit de pratique après une condamnation semblable.

Les événements remontent au 22 septembre 2002, à son cabinet de Montréal. La victime, dont le nom ne peut être révélé en raison d'une ordonnance de non-publication, consultait le Dr Bissonnette pour une chirurgie au poignet.

Selon la preuve accueillie par le comité de discipline du Collège des médecins, il aurait passé « ses doigts au niveau des organes génitaux de la patiente » alors que la chirurgie était en cours et qu'elle était sous « anesthésie mitigée », donc plus ou moins consciente.

Quatre des neuf chefs d'accusations qui pesaient sur lui ont été retenus, en tout ou en partie. Certains éléments du récit de la plaignante n'ont pas été reçus par le comité, faute de preuves suffisantes.

Le médecin dispose maintenant de 30 jours pour porter sa cause en appel devant le Tribunal des professions. S'il ne le fait pas, une nouvelle audience sera tenue pour déterminer sa sanction.

Au milieu des années 90, Marc Bissonnette s'était vu retirer son droit de pratique pendant cinq ans pour avoir violé une patiente sous sédation lors d'une opération pour augmentation mammaire. La mère de la victime et sa cousine avaient raconté avoir vu la scène à travers des stores mal fermés du local.

À l'époque, le syndic du Collège a réclamé une radiation à vie, sans succès. On a plutôt opté pour un retour à la pratique restreint, notamment par l'obligation d'opérer en présence d'une infirmière en tout temps. La règle n'a pas été suivie dans ce cas-ci. Les représentants du Collège ont refusé d'indiquer ce que le syndic réclamerait.

Une décision doit être rendue bientôt dans une autre affaire concernant le chirurgien. Lorsque l'enquête sur l'épisode de décembre 2002 a fait surface, en janvier 2005, deux patientes ont affirmé avoir subi d'autres sévices du même genre. Au mois de mars suivant, il était radié provisoirement; il n'a pas été réadmis depuis.

CENTECH : 10 ANS DE SUCCÈS

Inauguration, le 12 septembre, des nouveaux locaux de l'incubateur de l'École de Technologie Supérieure (ÉTS) lors de la célébration du 10e anniversaire d'incorporation du CENTECH au 400, rue Montfort.

Apparaissant sur la photo dans l'ordre habituel : **Jacques Fortin**, directeur fondateur du CENTECH, **Jean-Claude Marchand** et **Jean E. Fortier**, respectivement vice-président et administrateur du CENTECH, **Yves Beauchamp**, directeur général de l'ÉTS ainsi que l'honorable **Jean-Pierre Blackburn**, **ministre du Travail et ministre de Développement économique Canada** pour les régions du Québec.

Félicitations à tous les jeunes entrepreneurs de l'ÉTS soutenus par le CENTECH et merci à tous nos parrains et partenaires.

CENTRE DE L'ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE ÉTS Centech

3429663A

Sièges accessibles avec la carte *Visa* Voyages^mc RBC®

Vous avez la carte *Visa* Voyages RBC.
Vous avez les places.

Vous n'avez que faire d'une carte à primes-voyages qui ne vous donne accès qu'à un nombre limité de sièges à bord de certains vols. Raison de plus pour choisir la carte *Visa* Voyages RBC. En effet, RBC utilise vos points pour acheter des sièges. Donc, si un siège est libre, vous pouvez y prendre place[1], et ce, quelle que soit la compagnie aérienne. (Sans compter qu'il suffit de 15 000 points RBC Récompenses® pour s'envoler avec la carte *Visa* Voyages.)

› **Envolez-vous plus vite : 10 000 points RBC Récompenses à l'adhésion + 5 000 points supplémentaires au premier renouvellement**. Demandez la carte dès aujourd'hui.**

› **1 800 ROYAL® 1-1** › **rbcbanqueroyale.com/visavoyages**

RBC®

JE CHOISIS › RBC^mc

3423244A

1. Pour connaître les conditions et les restrictions applicables, rendez-vous au www.rbcrecompenses.com et consultez la section « Règlement RBC Récompenses ». ** Pour que vous soyez admissible à l'offre de 10 000 points RBC Récompenses en prime, votre demande d'adhésion doit nous parvenir et être approuvée par nous pendant la période d'admissibilité à l'offre, soit entre le 1er septembre et le 31 décembre 2006. Les clients déjà titulaires de la carte *Visa* Platine Voyages RBC Banque Royale au début de la période d'admissibilité ne peuvent profiter de cette offre. Les 10 000 points en prime à l'adhésion apparaîtront sur votre premier relevé *Visa*. Au premier renouvellement, 5 000 points en prime seront portés à votre relevé *Visa* une fois que vous aurez acquitté les frais annuels. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres offres. ® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. ^mc Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. * Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence.

ACTUALITÉS

Nick Paccione accusé d'avoir encouragé un meurtrier en série

ANDRÉ CÉDILOT

Déjà déclaré délinquant dangereux, Nick Paccione est maintenant accusé d'avoir conseillé le tristement célèbre tueur en série Angelo Colalillo de commettre pas moins de 11 assassinats. Ces projets visant essentiellement des jeunes femmes ne se sont toutefois jamais rendus à terme, précise-t-on dans les dénonciations déposées le 12 septembre dernier au palais de justice de Montréal.

À la lecture des documents judiciaires, on apprend que Paccione, 39 ans, a concocté ces horribles crimes à partir du pénitencier à sécurité maximale de Port-Cartier. Ses sombres desseins ont été mis au jour à la fin de l'été 2002 quand un gardien a trouvé la correspondance qu'il entretenait avec Colalillo. Une agente de liaison à la cour municipale de Montréal, Marlène Chalfoun, participait à ces échanges tout aussi sordides que pervers.

Dans des lettres écrites entre le 24 mai et le 4 septembre 2002, peu après la sortie de prison de Colalillo pour des agressions sexuelles, Paccione encourageait ce dernier à poursuivre dans la même voie, en s'en prenant notamment à des jeunes femmes. À 11 reprises, selon les documents juridiques, il aurait même incité Colalillo à éliminer ses victimes pour les empêcher de le dénoncer.

Condamné pour des actes de violence et des agressions sexuelles à répétition, Paccione a été jugé délinquant dangereux le 30 août 2000. Comme le prévoit la loi, il devient admissible à une libération conditionnelle après sept ans de détention. En cas de refus, la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) se doit par la suite de revoir le dossier tous les deux ans.

Plus que par ses propres crimes, Paccione est sorti de l'ombre à la suite de l'inculpation de Colalillo et de Marlène Chalfoun, en marge de l'abondant courrier découvert dans sa cellule de Port-Cartier. Colalillo avait été accusé pour une affaire d'enlèvement dont il avait fait état dans ses écrits, tandis que la jeune femme s'était retrouvée devant le tribunal pour complicité après le fait et un diabolique complot d'agression contre sa cousine. Elle a plus tard été acquittée de toutes ces charges.

Le nouveau dossier d'accusation contre Paccione reviendra devant le tribunal le 28 septembre prochain. On devrait alors connaître la date de sa vidéocomparution depuis le pénitencier de Port-Cartier. Dans le cas où il serait reconnu coupable d'incitation à commettre un meurtre, il est passible de l'emprisonnement à vie.

RECEVEZ DES POINTS TD EN DOUBLE

avec une nouvelle carte *Visa** TD Or Voyages®

Vous pouvez voyager dès maintenant à l'aide des Points TD en prime

Obtenez 7 500 Points TD en prime sur approbation de votre carte

Vous avez besoin de vous évader? Maintenant? Demandez une nouvelle carte *Visa* TD Or Voyages et, dès l'approbation, vous recevrez des Points TD en double pour chaque dollar d'achats portés au compte de votre nouvelle carte, jusqu'à la fin de l'année. Grâce aux 7 500 Points TD en prime que vous recevrez dès l'approbation, vous pouvez voyager sur-le-champ, car il faut un minimum de 5 000 Points TD pour les échanger. L'offre prend fin le 22 septembre 2006[1]; alors ne la manquez pas! Utilisez vos Points TD pour économiser sur pratiquement toutes vos dépenses de voyage et d'hébergement[2]. Avec votre nouvelle carte, vous avez le vent dans les voiles. Découvrez tous les avantages de la carte *Visa* TD Or Voyages et commencez à recevoir des Points TD en double dès aujourd'hui!

TD VISA

Pour présenter une demande dès aujourd'hui, composez le 1-866-606-5623, passez à une succursale de TD Canada Trust ou rendez-vous à l'adresse www.tdcanadatrust.com/voyages

LES NOUVEAUX TITULAIRES DE CARTE REÇOIVENT DES POINTS TD EN DOUBLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2006

3419557A

1 La demande de carte doit être approuvée au plus tard le 22 septembre 2006. L'offre peut être modifiée, prolongée ou retirée n'importe quand sans préavis et ne peut être jumelée à aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. L'offre ne s'applique qu'aux nouveaux comptes *Visa* TD Or Voyages. Les Points TD en prime seront remis au nouveau titulaire principal de la carte dès l'approbation. Jusqu'au 31 décembre 2006 inclusivement, vous recevrez deux Points TD, au lieu de l'offre standard d'un Point TD, pour chaque dollar d'achats nets admissibles portés à votre compte ou six Points TD, au lieu de l'offre standard de cinq Points TD, pour chaque dollar porté à votre compte pour des réservations de voyage effectuées au Centre de Primes-voyages *Visa* TD. Les Points TD sont obtenus sur les achats, moins les remboursements, les remises et autres crédits semblables; sont exclus les frais, les avances de fonds, les chèques *Visa* TD, les transferts de soldes, les frais de service ou d'intérêts et les services offerts en option. Pour obtenir les modalités standards du Programme de primes-voyages *Visa* TD qui s'appliquent aux achats nets admissibles portés à votre compte, passez à une succursale de TD Canada Trust ou rendez-vous à l'adresse www.tdcanadatrust.com/francais/visatd/agreements.jsp, sous la rubrique « Les modalités du Programme de primes-voyages *Visa* TD » du Contrat du titulaire de carte *Visa* TD Or Voyages. 2 En fonction des places dont dispose le fournisseur et sous réserve des modalités du prestataire. * Visa International Service Association/Utilisée sous licence. ® Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. 3419564

TENTATIVE DE MEURTRE

Une jeune femme plaide coupable

CHRISTIANE DESJARDINS

Audrey Trépanier, une jeune aveugle qui s'était rendue en finale régionale de *Star Académie* en 2005, a coupé court au processus judiciaire, hier, en plaidant coupable à une accusation de tentative de meurtre à l'égard de son ex-petit ami, Rémy Chartier, lui aussi atteint de cécité.

La femme de 21 ans avait décidé d'éliminer son ex-ami parce qu'elle n'arrivait pas à accepter leur rupture. Elle a alors imaginé un plan insolite, qui a heureusement tourné en queue de poisson. Selon les faits que Me Nancy Potvin, procureure de la Couronne, a résumés hier au juge Jean Falardeau, le couple s'était séparé en octobre 2005 et le jeune homme vivait à Vancouver. Le 7 janvier dernier, alors qu'il était en visite au Québec et qu'il séjournait dans un hôtel de Montréal, il acceptait de revoir Mme Trépanier. Celle-ci lui avait fait croire qu'elle était enceinte de lui, et elle voulait, disait-elle, faire un « rituel amérindien » pour le bébé.

Alors qu'ils se trouvaient dans la chambre d'hôtel, Trépanier a fait boire à Chartier un breuvage dans lequel elle avait mis 19 pilules pour dormir, puis lui a bandé les yeux (le jeune homme peut voir un peu de très très près). Alors qu'il sombrait dans le sommeil, elle lui a fait jouer une cassette dans laquelle elle lui annonçait ce qu'elle lui ferait. En même temps elle lui mettait un couteau sur la gorge. Le jeune homme s'est débattu, une bagarre a suivi, mais il a réussi à sortir de la chambre pour donner l'alerte. Aux policiers, la jeune femme avouait qu'elle avait fait une gaffe. Ceux-ci ont trouvé une lettre et un bracelet sur lequel était écrit: « It's me who killed Rémy. »

Hier, la Couronne a retiré le deuxième chef d'accusation, celui d'avoir administré un produit soporifique dans le but de faciliter la commission d'un acte criminel. Trépanier, qui n'avait jamais été violente dans le passé selon son entourage, est en liberté sous cautionnement. Elle réside chez ses parents et consulte un psychologue. Elle reviendra devant le tribunal le 8 février pour les représentations sur sentence.

Dangereuses, les prothèses mammaires ?

LOUISE LEDUC

Une vaste étude menée auprès de 24 558 Québécoises et Ontariennes révèle qu'elles n'augmentent pas le risque de mortalité de façon générale. Par contre, le taux de suicide des femmes subissant de telles interventions est de 73 % plus élevé que dans la population en général.

Pour tout dire, le taux de mortalité des femmes ayant reçu des implants mammaires entre 1974 et 1989 était 26 % plus bas que dans le groupe témoin.

Les chercheurs Villeneuve et al, dont l'enquête a été publiée cet été dans la *Revue américaine d'épidémiologie*, ne s'en étonnent pas. Après tout, avant de procéder à une telle chirurgie non essentielle, les médecins doivent s'assurer au départ de la bonne forme de leur patiente. Au surplus, comme les femmes intéressées par la chirurgie esthétique sont souvent plus riches que la moyenne, et que la richesse est le plus souvent associée à une meilleure santé, les femmes en cause ont donc une longueur d'avance sur les autres à ce chapitre.

Cela ne signifie pas pour autant que de telles chirurgies soient sans conséquence et que le débat soit clos, avertit le docteur Jacques Brisson, coauteur de l'étude et épidémiologiste à l'Unité de recherche en santé des populations à l'Université Laval. Non, le risque de décès ou de cancer n'est pas plus élevé, mais « l'étude n'évalue pas les effets sur d'autres aspects de la santé. On sait qu'il y a des effets locaux en raison de la dégradation des prothèses, ce qui force parfois leur remplacement ». Santé Canada énumère d'ailleurs dans son site Internet une liste des problèmes de santé qui peuvent survenir après la pose d'implants mammaires.

Par ailleurs, comme le signalent Villeneuve et al, d'autres études avaient déjà documenté le fait que les femmes intéressées par une chirurgie cosmétique mammaire ont souvent une plus faible estime personnelle, un manque de confiance en elles et des problèmes de santé mentale plus fréquent (notamment des dépressions). Dans le cadre de la présente étude, il a été calculé que 58 femmes avec implant mammaire s'étaient ultérieurement suicidées.

« Il faut relativiser tout cela, dit le Dr Jacques Brisson. Par rapport à la taille de notre échantillon, 58 suicides, c'est peu, mais c'est davantage que les 33 auxquels on aurait pu s'attendre en regard des taux de la population en général. »

Les auteurs de l'étude rappellent donc en conclusion aux médecins à quel point ce type de chirurgie n'est pas innocent sur le plan psychologique. Avant de procéder, ils doivent s'assurer que leurs patientes soient solides psychologiquement et que leurs attentes ne sont pas démesurées.

Fait à noter, les femmes qui se sont fait poser un implant mammaire après une mastectomie n'ont pas fait partie de l'échantillon. Par ailleurs, comme les chirurgies prises en considération ont été subies entre 1974 et 1989, bon nombre des implants étaient donc en silicone.

En 1992, Santé Canada demandait aux fabricants de cesser de vendre des implants à base de gel de silicone jusqu'à ce que d'autres études en confirment l'innocuité. Les implants avec solution saline sont maintenant nettement plus répandus, mais des milliers de femmes reçoivent toujours des implants à base de silicone, après autorisation du ministère à leur médecin.

Un médicament permettrait de prévenir le diabète

PASCALE BRETON

Nouvel espoir dans la lutte contre le diabète, une épidémie qui touche un demi-million de Québécois. Une étude publiée dans *The Lancet* démontre qu'un médicament actuellement donné aux diabétiques pourrait aider à prévenir la maladie chez les personnes à risque.

Les résultats de cette étude internationale révèlent que l'Avandia a réduit de 62 % le risque de développer un diabète de type 2 chez les patients qui recevaient le médicament, comparativement à ceux qui avaient le placebo. Quelque 5200 patients, provenant de 21 pays dont le Canada, ont pris part à cette étude.

Les personnes sélectionnées présentaient un « pré-diabète ». C'est-à-dire que le taux de glycémie dans leur sang était plus élevé que la normale. Par contre, il n'était pas encore assez élevé pour que le médecin diagnostique du diabète.

Des résultats prometteurs

Après trois ans d'étude, les résultats sont prometteurs, croit le Dr Jean-François Yale, endocrinologue à l'hôpital Royal Victoria.

« C'est le médicament qui fonctionne le mieux à ce jour. Auparavant, d'autres médicaments avaient permis de réduire l'apparition de la maladie, mais seulement de 30 % », indique le Dr Yale, qui a lui-même suivi une cohorte de 25 patients.

Quelque 550 000 Québécois souffrent de diabète de type 2. La moitié l'ignore. Loin de diminuer, l'épidémie est en croissance dans tous les pays industrialisés.

Quelque 550 000 Québécois souffrent de diabète de type 2. La moitié l'ignore. Loin de diminuer, l'épidémie est en croissance dans tous les pays industrialisés.

Le diabète de type 2 frappe surtout les personnes âgées de plus de 40 ans, mais la maladie apparaît maintenant chez des personnes de plus en plus jeunes. Du diabète dans la famille, un surplus de poids ou un manque d'activité physique prédisposent à la maladie.

À 44 ans, Louise Paré avait déjà une mère diabétique. Ses frères avaient développé la maladie eux aussi.

Quand elle a vu la publicité indiquant qu'une étude était en cours sur le diabète et qu'on cherchait des volontaires, elle n'a pas hésité.

Elle ne saura jamais si elle a reçu le placebo ou le médicament. Mais trois ans plus tard, elle présente moins de risque de développer la maladie.

« Aujourd'hui, je ne démontre plus aucune intolérance à la glucose, affirme-t-elle. Je mange mieux. Je consomme moins de sucre raffiné, je mange plus de fibres et de grains entiers. Je fais de l'exercice trois ou quatre fois par semaine. »

De bonnes habitudes de vie

La prévention du diabète passe par de bonnes habitudes de vie, insiste le Dr Yale. Tous les participants à l'étude ont d'ailleurs bénéficié des conseils d'une nutritionniste.

« Ce que nous avons évalué, c'est l'effet supplémentaire apporté par le médicament », dit le médecin.

Au terme de l'étude, les chercheurs ont suivi leurs patients pendant encore trois mois.

« Pour être sûr qu'il s'agissait vraiment de la prévention et non pas que maladie avait fait son apparition, mais qu'elle était contrôlée grâce au médicament. Nous avons refait des tests après trois mois », précise le Dr Yale. Ces résultats seront connus en décembre.

L'étude publiée dans *The Lancet* a été financée par l'Institut de recherche en santé du Canada, avec la collaboration des compagnies pharmaceutiques GlaxoSmithKlines – fabricant de l'Avandia – Sanofi-Aventis et King Pharmaceuticals.

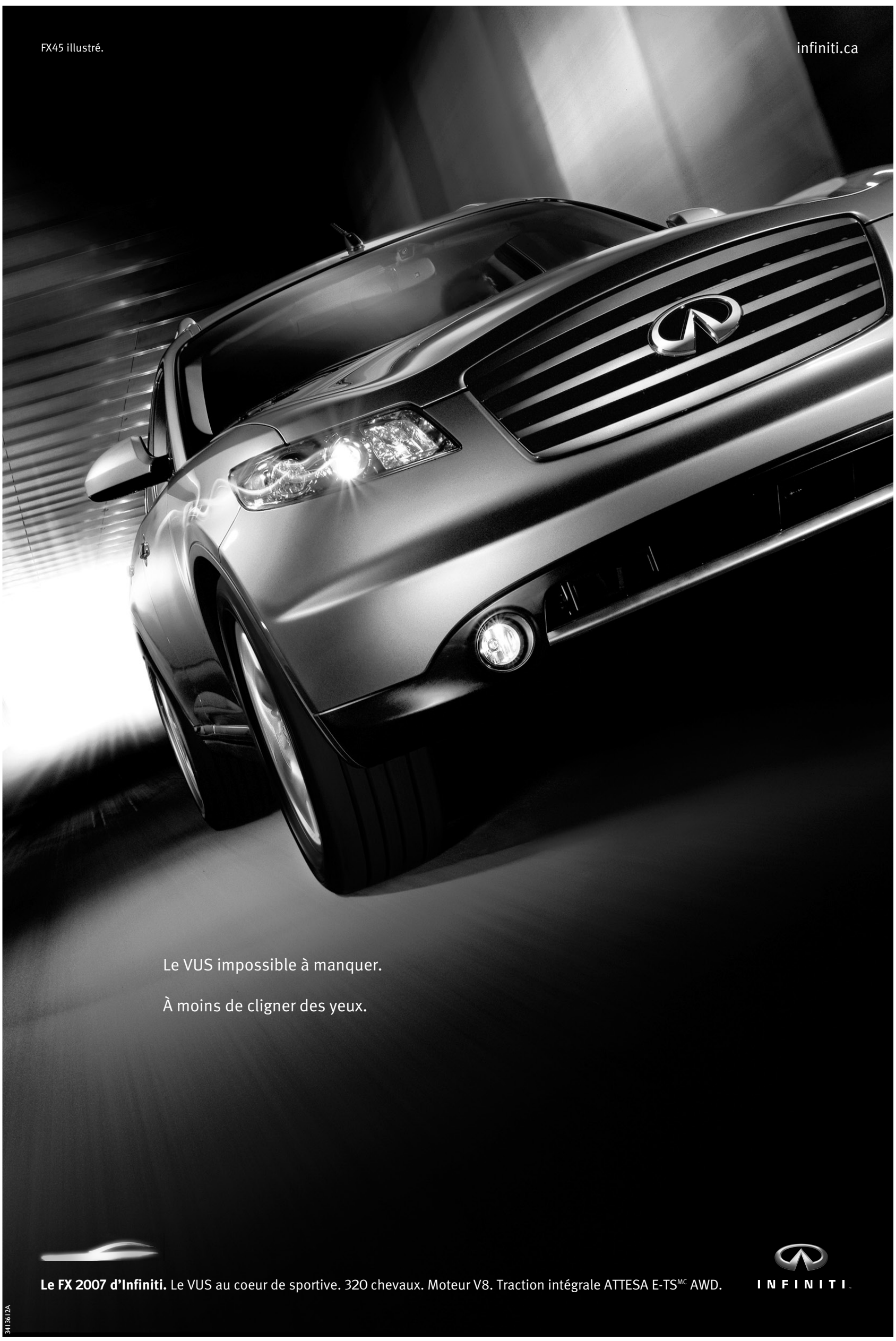

EN BREF

Un double illusoire créé par stimulations électriques

La stimulation électrique du cerveau peut créer la sensation d'avoir près de soi une personne fantomatique, sorte d'ombre de soi-même, ce qui pourrait expliquer certains symptômes de la schizophrénie, selon un article paraissant aujourd'hui dans la revue *Nature*. Une patiente subissant un examen avant un traitement chirurgical de l'épilepsie a ressenti la présence auprès d'elle d'une personne fantomatique, alors que les neurologues stimulaient une zone de son cerveau appelée la jonction temporo-pariétale. L'analyse de ce cas pourrait faire progresser la compréhension des mécanismes de manifestations psychiatriques comme la paranoïa, le délire de persécution ou la peur d'une prise de contrôle de soi par autrui.

— Agence France-Presse

MONDE

Les nouvelles internationales
en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

LE TOUR DU GLOBE

ISRAËL
Plaintes contre le président

Le nombre de femmes ayant porté plainte contre le président israélien Moshe Katzav pour harcèlement sexuel s'élève désormais à huit, ont rapporté hier plusieurs médias israéliens. La police israélienne a refusé de confirmer ces informations. Il y a une semaine, Moshe Katzav, 61 ans et père de cinq enfants, a été interrogé pour la cinquième fois durant six heures par la police pour entrave à la justice, parjure et écoutes illicites, en liaison avec des affaires de harcèlement sexuel. AFP

TURKMÉNISTAN
Journaliste torturée

Des actes de torture auraient entraîné la mort en détention de la journaliste turkmène Ogoulsapar Mouradova, correspondante des radios américaines Radio Free Europe/Radio Liberty, a déclaré hier un journaliste de la radio allemande Deutsche Welle (DW). Selon une enquête menée par la DW au Turkménistan, tout porte à croire « que des coups portés à la tête sont responsables de son décès », a indiqué Vitaly Volkov, un journaliste de la rédaction russe de la radio établie à Bonn. Une source de la DW sur place a rapporté que le corps de M^me^ Mouradova, dont la mort avait été annoncé le 14 septembre par Radio Free Europe, présentait de « graves blessures externes à la tête et des blessures internes au rein gauche et au foie ». AFP

NATIONS UNIES
Diable de président

PHOTO GETTY IMAGES

Le président du Venezuela Hugo Chavez.

Le président vénézuélien Hugo Chavez a qualifié hier le président américain George W. Bush de « diable », de « menteur » et de « tyran », dans une vive attaque devant l'Assemblée générale de l'ONU. « Hier, le diable est venu ici et ce lieu sent encore le soufre », a dit Hugo Chavez, en faisant allusion au discours de M. Bush mardi devant les dirigeants du monde entier. « Il est venu ici comme s'il était le propriétaire du monde », a-t-il ajouté. Dans son discours, chaleureusement applaudi par les délégués, au cours duquel il a cité à différentes reprises l'intellectuel de gauche américain Noam Chomsky, le philosophe grec Aristote et le cinéaste Alfred Hitchcock, il a aussi qualifié le président Bush de « menteur » et de « tyran ». AFP

DARFOUR
Mission prolongée

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) a décidé hier à New York de proroger le mandat de la force de l'UA au Darfour jusqu'au 31 décembre. Cette décision, prise par 15 dirigeants africains, était très attendue par la communauté internationale, qui y voit le seul moyen possible d'éviter une nouvelle catastrophe humanitaire au Darfour, province soudanaise ravagée par la guerre civile. Le Conseil, réuni en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, a également décidé de renforcer cette mission de l'UA au Darfour, en comptant sur des contributions de pays africains, un soutien logistique et matériel de l'ONU et un financement de la Ligue arabe. AFP

CÔTE-D'IVOIRE
Sites toxiques

PHOTO REUTERS

Des techniciens nettoient un des sites pollués par le déversement de déchets toxiques dans le village d'Akuedo en Côte- d'Ivoire.

Le gouvernement ivoirien a appelé hier les habitants d'Abidjan à signaler les sites pollués par les déchets toxiques en mettant en place trois numéros verts, au cours d'une conférence de presse de la cellule de coordination de lutte contre les déchets. « Nous voulons nous assurer qu'aucun centimètre carré de terre polluée soit laissé de côté », a déclaré M^me^ Safiatou Ba N'Daw, présidente de la cellule de coordination du plan national de lutte contre les déchets toxiques. Le nombre de sites pollués par le déversement le 19 août de déchets toxiques varie de 8 à 18, selon les sources. AFP

PHOTO AFP

Rassemblés dans un stade, des soldats attendent des instructions avant de se déployer dans la capitale de la Thaïlande, Bangkok, maintenant sous la loi martiale.

Thaïlande : l'armée promet des élections dans un an

JOONEED KHAN

Son coup d'État légitimé par le roi, l'armée thaïlandaise a promis hier d'instaurer un gouvernement intérimaire dans les 15 jours et d'organiser des élections dans un an, alors que des analystes et des capitales étrangères s'inquiétaient pour la démocratie et que les milieux d'affaires craignaient l'impact négatif d'une crise prolongée.

Renversé alors qu'il se trouvait à l'ONU, le premier ministre Thaksin Shinawatra arrivait à Londres en « visite privée ». Le leader populiste, surnommé le « Silvio Berlusconi de la Thaïlande », n'a pas dévoilé ses projets.

Le général Sonthi Boonyaratglin, chef du putsch nommé à la tête du « Conseil de réforme administrative » par le roi Bhumibol Adulyadej, n'a pas exclu d'éventuelles poursuites contre Thaksin pour corruption et abus de pouvoir.

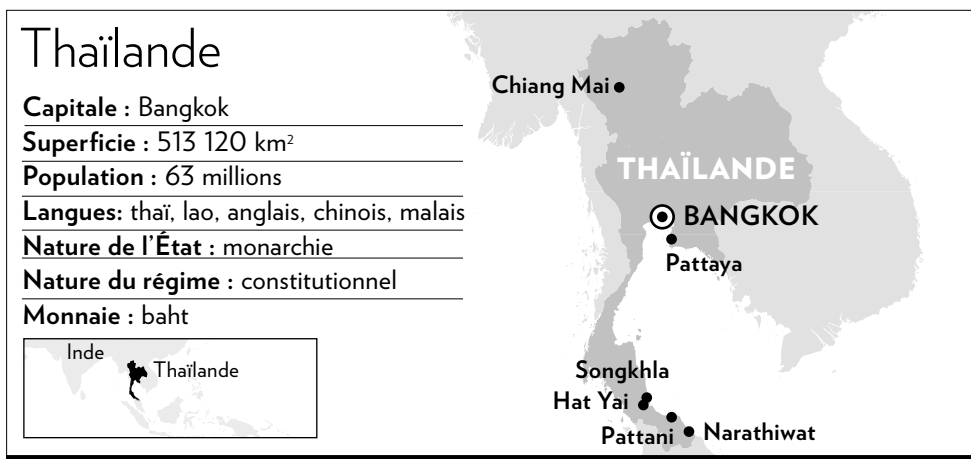

Loi martiale

La capitale, Bangkok, et ses 10 millions d'habitants, se sont réveillés sous la loi martiale. Le Conseil a conservé le contrôle des télévisions et radios, et ordonné la fermeture pour la journée des services publics, banques, écoles et de la Bourse.

Une vingtaine de chars aux rubans jaunes, couleur de la monarchie, défendaient l'accès du palais, de la place Royale et du siège du gouvernement. L'armée a appelé au calme les ouvriers et agriculteurs, base électorale de Thaksin, et interdit tout rassemblement de plus de cinq personnes.

Le renversement de Thaksin a été le point culminant de plusieurs mois de crise marquée par des manifestations de masse, l'aggravation de l'insurrection islamiste dans le Sud, et des élections anticipées en avril boycottées par l'opposition et annulées en mai par la Cour constitutionnelle.

Colonel de police formé à l'Université Sam Houston, au Texas, Thaksin fut élu trois fois depuis 2001. En 2005, son parti remportait 377 des 500 sièges, formant le premier cabinet unipartite depuis l'abolition de la monarchie absolue en 1932.

Mais ses méthodes cavalières n'étaient pas appréciées de tous. Une campagne contre la drogue s'est soldée par 3000 exécutions extrajudiciaires. Il a camouflé le début d'éruption de la grippe aviaire. Il s'est ingéré dans l'appareil judiciaire et a fermé les yeux sur la corruption.

Des analystes, en Thaïlande et dans la région, se demandent si la société civile ne s'est pas fait voler sa victoire par les militaires.

Il a opposé la force aux autonomistes du sud. Il s'est mis à dos les médias.

Des rumeurs de putsch circulaient déjà quand, en janvier, il a cédé pour trois milliards de dollars à une firme de Singapour son empire de télécommunications, la Shin Corp. Les élites et les milieux d'affaires se joignirent alors aux manifestations de masse de l'opposition et des classes moyennes des villes.

Cédant aux pressions, Thaksin organisa des élections anticipées que l'opposition boycotta. Le scrutin jugé invalide, il promit de nouvelles élections pour octobre, indiquant qu'il se retirerait. Mais il s'accrocha à une gestion provisoire, sans contrepoids du Parlement.

Craintes régionales

Des analystes, en Thaïlande et dans la région, se demandent toutefois si la société civile ne s'est pas fait voler sa victoire par les militaires. Le général Sonthi, un musulman qui prône le dialogue dans le Sud, a reporté les élections d'un an. Il veut rédiger une nouvelle Constitution, et organiser un référendum.

Aux Philippines et en Indonésie, les médias craignent que l'armée s'inspire de Bangkok pour miner la fragile démocratie chez eux aussi. Les capitales occidentales ont condamné le putsch et réclamé le retour à la démocratie, mais personne n'exige le rétablissement de Thaksin ou même des élections cette année. L'Australie maintient sa coopération militaire avec la Thaïlande, écrit le *Sydney Morning Herald*.

Avec AFP, AP, Reuters, IHT, news24.com, SMH, *The Independent, The Australian.*

Le pape se dit incompris

MATHIEU PERREAULT

« Pour le lecteur attentif de mon texte, par contre, il est clair que je ne voulais en aucune manière faire miennes les paroles négatives prononcées par l'empereur médiéval dans ce dialogue, et que leur contenu polémique n'exprime pas ma conviction personnelle. »

Benoît XVI persiste et signe: son discours de Ratisbonne n'était pas injurieux envers les musulmans. Tout au plus reconnaît-il que la « citation, malheureusement, a pu se prêter à être mal comprise ».

Le mardi 12 septembre, à l'Université de Ratisbonne, dans le cadre d'une visite en Bavière, le pape a cité une lettre d'un empereur byzantin du XIV^e^ siècle, qui qualifiait l'islam de « mauvais et inhumain ». Benoît XVI a cherché à se distancier de ces propos en précisant qu'il s'agissait d'une citation. Le discours portait sur les rapports entre foi et raison.

À partir de jeudi, des manifestations, des déclarations outragées et des protestations diplomatiques ont répondu aux propos de Benoît XVI à Ratisbonne. La fronde a même menacé une visite qu'il doit faire en Turquie, à la fin novembre.

Depuis, le Vatican a répété plusieurs fois que le pape tenait l'islam en haute estime, et qu'il ne partageait pas du tout le point de vue de l'empereur Manuel II Paléologue. Mais il n'a pas fourni les excuses claires que le monde musulman attendait, même si de nombreux critiques ont été apaisés par ses explications. Il n'a pas dit que mentionner cette lettre byzantine était une erreur.

L'ambiguïté du discours de Ratisbonne était délibérée pour provoquer un dialogue sur le triangle raison-violence-religion, pensent les vaticanistes italiens.

Hier durant son audience hebdomadaire, place Saint-Pierre, il a même donné l'impression que l'affront était prémédité. « Je suis donc confiant qu'après les premières réactions, mes paroles à l'Université de Ratisbonne puissent constituer une poussée et un encouragement à un dialogue positif, et même autocritique, entre les religions, et aussi entre la raison moderne et la foi des chrétiens. »

À noter, la traduction anglaise de l'audience d'hier ne mentionnait pas le passage sur les « lecteurs attentifs », présent seulement dans la version italienne. Ce passage équivaut à dire que les gens offensés par le discours de Ratisbonne ne sont pas des « lecteurs attentifs ».

Parmi les vaticanistes, les opinions sont partagées. Chez les vaticanistes anglo-saxons, on souligne que des diplomates haut placés du Vatican, comme Angelo Sodano ou Michael Fitzgerald, respectivement ex-secrétaire d'État et ex-président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, viennent d'être remplacés par des pasteurs qui ont peu de connaissances en *realpolitik*. Et donc, que le pape n'a pas été prévenu de la colère que ses propos allaient provoquer. Mais du côté des vaticanistes italiens, on pense plutôt que l'ambiguïté du discours de Ratisbonne était délibérée, pour provoquer un dialogue sur le triangle raison-violence-religion. « Moins de diplomatie et plus d'évangile, voilà la voie de Joseph Ratzinger », affirme Sandro Magister, le vaticaniste de l'hebdomadaire *L'Espresso*.

Une armée de cerveaux pour une Inde superpuissante

LAURA-JULIE PERREAULT
INDE

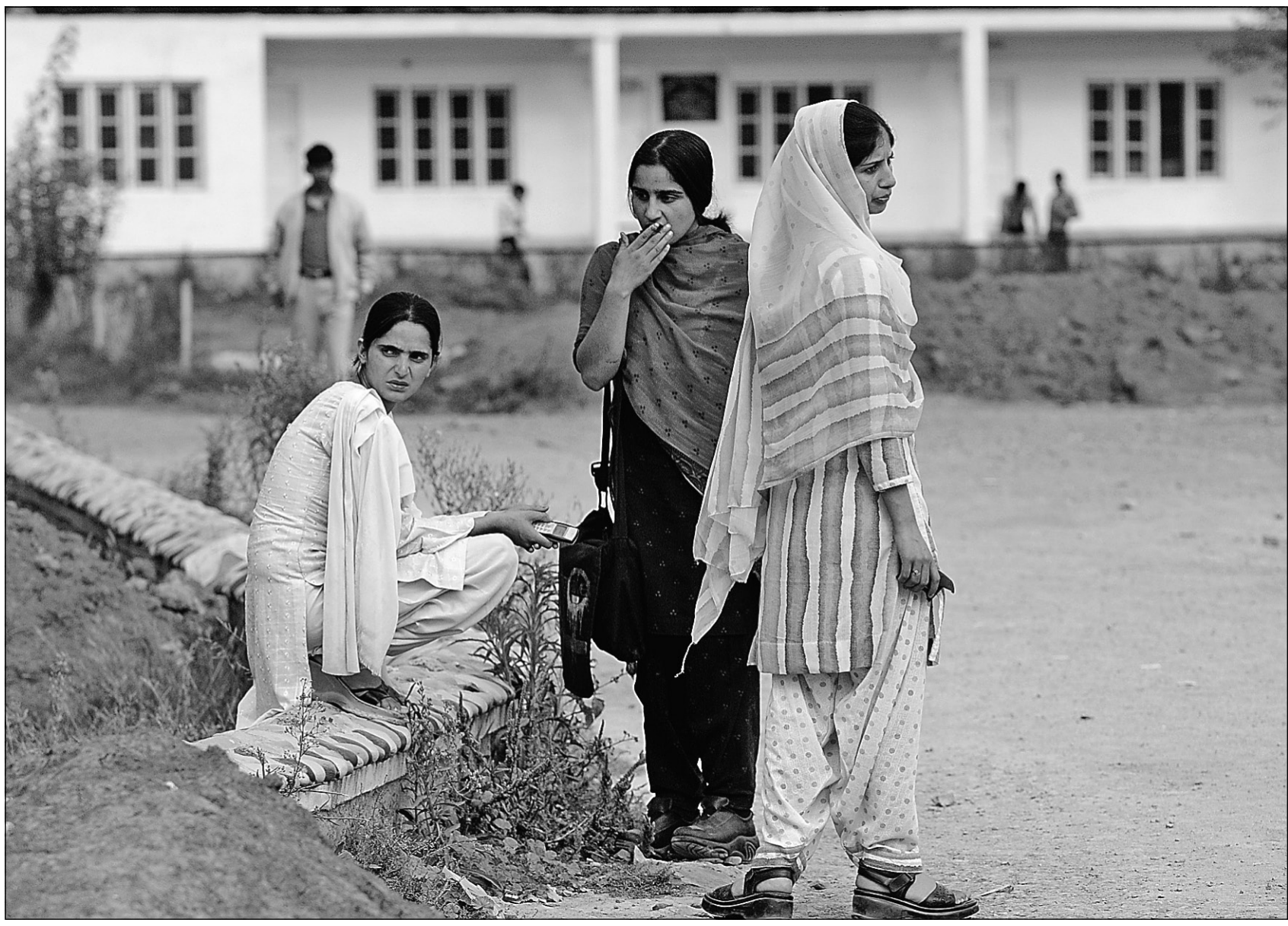

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

Pour « s'enrôler » à l'Université Amity, ces étudiantes indiennes doivent adopter un uniforme et une discipline militaire.

NOIDA — L'Inde sera un pays aussi développé que le Canada en 2020. Dix ans plus tard, elle fera partie du club sélect des superpuissances et tiendra tête aux États-Unis.

Du moins, c'est le plan d'Ashok K. Chauhan, fondateur de l'université privée Amity qui compte à ce jour 40 000 étudiants.

Mais M. Chauhan voit beaucoup plus grand. Avec des inscriptions en hausse de 70 % par année, il veut que son université, spécialisée dans l'enseignement de la gestion et des domaines de pointe, puisse accueillir 500 000 étudiants sur une multitude de campus éparpillés dans tout le pays, mais aussi en Occident, d'ici 10 ans.

« Je suis en train de préparer une armée qui permettra à l'Inde de devenir une superpuissance » laisse tomber l'homme, sérieux comme un pape, dans une salle de réunion de son tout nouveau campus de Noida, en banlieue de Delhi.

Régime militaire

Un simple regard sur les règles de cette institution d'éducation supérieure permet de voir que M. Chauhan ne rigole pas. Tous les étudiants qui « s'enrôlent » à Amity doivent participer à un camp militaire d'une semaine avant de commencer leurs cours. Pendant ce camp, ils se lèvent à 5 h du matin, apprennent le tir au pistolet, pratiquent la marche en montagne et l'escalade.

Mais ce n'est pas leurs muscles et leur instinct guerrier que le grand patron d'Amity veut cultiver, mais bien leur cerveau. « Pour que chaque étudiant soit un *success story*, ça prend de la discipline. Les étudiants doivent apprendre le labeur difficile, le travail d'équipe et ils doivent découvrir leurs vertus et leurs talents. Mais ça doit être sévère », expose l'homme de petite taille, en complet bleu, en relevant ses lunettes dorées sur le bout de son nez.

Il s'impose un véritable régime militaire pour faire croître son université. Il travaille 18 heures par jour, il jongle avec deux téléphones cellulaires et trois carnets de notes.

Les professeurs d'Amity doivent aussi obéir au doigt et à l'œil à cet homme qui a dû être colonel dans une vie antérieure. Lors du passage de *La Presse*, le président a convoqué sept de ses doyens pour une réunion. Ils sont tous arrivés au pas de course et sont repartis trois minutes plus tard, après avoir reçu leurs ordres.

La rigueur militaire fait aussi partie du curriculum de l'Université. Amity donne un cours de *corporate warfare* et de *corporate intelligence*. En d'autres termes, l'art de la guerre d'entreprise et les besoins de renseignements qui viennent avec lui. « L'Inde est sur le pied de guerre économique. Notre plus grande force est la multitude de nos cerveaux. Il faut bien les nourrir, les encadrer », soutient M. Chauhan.

« L'Inde est sur le pied de guerre économique. Notre plus grande force est la multitude de nos cerveaux. Il faut bien les nourrir, les encadrer », dit Ashok K. Chauhan, fondateur de l'université privée Amity.

Les étudiants n'ont donc pas beaucoup de répit. Ces derniers doivent être présents à plus de 75 % de leurs cours. Sinon, leurs parents, qui payent la facture salée de leurs études (un MBA à Amity coûte 10 000 $ US), recevront une lettre les avisant de leur absentéisme.

Ce régime militaire ne fait pas l'affaire de tous. L'Université a été au cœur d'une controverse cette semaine quand un uniforme, déjà obligatoire pour les étudiants de maîtrise et de doctorat, a été imposé aux étudiants du premier cycle. Un groupe d'entre eux a manifesté son désaccord, arguant que l'imposition d'un code vestimentaire faisait de l'ombre à leur identité de jeunes Indiens, branchés sur les réalités de 2006.

Mais le colonel Chauhan n'a rien voulu entendre. « Les jeans n'arrêtent pas de descendre et les tops spaghetti de remonter. C'est vulgaire. Ça ne fait pas partie du décorum d'une bonne éducation », croit le président.

Après deux jours, les soldats en mutinerie sont rentrés dans les rangs. Tous les étudiants doivent dorénavant porter des habits « formels ». Ils ont le choix entre les habits indiens – incluant le sari ou le salwar kameez pour les filles – ou occidentaux. La plupart des garçons choisissent le pantalon, la chemise et la cravate.

M. Chauhan n'est pas le seul à penser que cette nouvelle mesure est une bonne idée. Tous les étudiants rencontrés par *La Presse*, à l'entrée du campus, louaient les avantages de l'uniforme.

« De quoi ça a l'air si les filles sont à moitié nues quand des patrons de grandes entreprises viennent recruter leurs futurs employés sur le campus ? » demande Saurabh Singh, étudiant en génie. « En sortant d'ici, je vais être déjà prêt pour le marché du travail », ajoute-t-il.

Là est la clé du succès d'Amity. L'Université place près de 100 % de ses étudiants. Ses diplômés ouvrent des portes à ceux qui les suivent. Ensemble, ils gravissent les échelons de l'économie indienne qui croît à raison de plus de 7,5 % par année depuis quatre ans.

Ce boom économique est évident à Amity. Par la fenêtre de la pièce ultramoderne et climatisée où a lieu l'entrevue éclair avec M. Chauhan, on aperçoit le futur pavillon des sciences qui compte plus de six étages. La première pelletée de terre a eu lieu en juillet et l'édifice sera prêt dès décembre.

Dans l'armée du colonel Chauhan, il n'y a pas de temps à perdre.

LASIK MD VISION
CORRECTION DE LA VUE AU LASER

À partir de
390 $ /oeil*
Informez-vous sur notre politique du **plus bas prix garanti.**

CONSULTATION SANS FRAIS
(514) 845-1515

BROSSARD NOUVEAU
1850, avenue Panama
(adjacent au Mail Champlain)

MONTRÉAL
1250, boul. René-Lévesque Ouest
Métro Bonaventure

LAVAL
Édifice BDC
2525, boul. Daniel-Johnson
(adjacent au Carrefour Laval)

* Les prix peuvent changer sans préavis et peuvent varier selon la prescription. Les prix varient de 390 $ à 890 $/oeil pour une chirurgie LASIK régulière. Applicable sur une chirurgie des deux yeux.

L'excellence à votre portée

Le choix des canadiens : nos médecins ont effectué plus de 300 000 interventions au Canada

Technologie de pointe : Laser Bausch & Lomb Z100, nouvelle technologie disponible chez Lasik MD

Ophtalmologistes réputés : nos médecins sont spécialisés en chirurgie des yeux et jouissent d'une réputation internationale dans le domaine de la correction de la vue au laser

Dr Pierre Demers, MD, FRCSC 25,000 interventions
Dr Avi Wallerstein, MD, FRCSC 35,000 interventions
Dr Mark Cohen, MD, FRCSC 35,000 interventions

Sans frais **(866) 393-1515** **www.lasikmd.com**
Halifax • Ottawa • Toronto • Edmonton • Calgary • Vancouver
3425969A

LA SUPERGRILLE DU MOIS
LA PRESSE

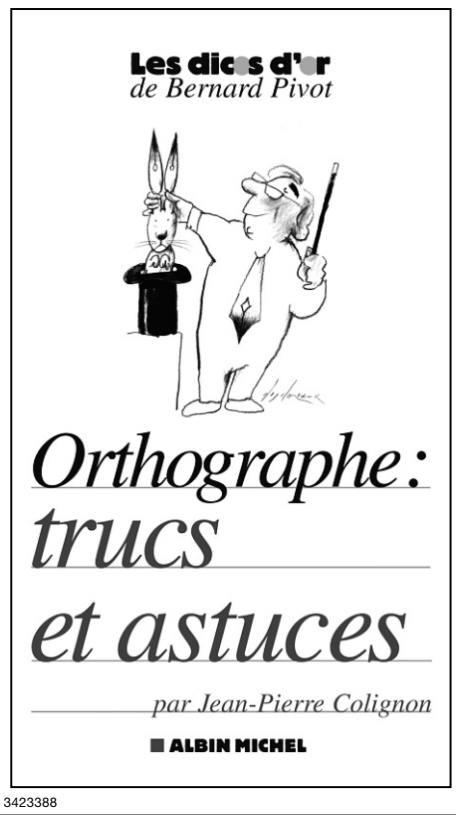

EN SEPTEMBRE
cinquante gagnants mériteront le livre
Orthographe : trucs et astuces
et un t-shirt *La Presse*

Albin Michel
3423388

À SURVEILLER
CE DIMANCHE

ACTUALITÉS

Les Américains insatisfaits du Congrès

HUGO DE GRANDPRÉ

À moins de deux mois des élections de mi-mandat, le taux de satisfaction des Américains envers le Congrès est à son plus bas niveau depuis 1994, selon un sondage publié par le *New York Times* et CBS News.

Le deux tiers des répondants estiment qu'il a accompli moins que ce qu'il réalise normalement au cours d'un mandat de deux ans. Une importante majorité juge que ses membres sont trop préoccupés par leur propre calendrier pour se soucier des problèmes des Américains moyens. Et seulement 25 % approuvent la manière dont le Congrès s'acquitte de ses responsabilités.

Il s'agit de la vision la plus négative que les citoyens portent sur l'organe politique depuis 1994, moment auquel les républicains ont remporté 52 sièges pour mettre un terme au contrôle démocrate de plus de quatre décennies. Le 7 novembre, ils se rendront aux urnes pour décider s'ils font encore confiance aux membres du parti de George W. Bush, qui détient la majorité à la Chambre des représentants et au Sénat.

Il s'agit de la vision la plus négative que les citoyens portent sur l'organe politique depuis 1994.

Le taux de satisfaction à l'égard du président, cependant, n'a pas changé depuis le dernier coup de sonde, au mois d'août. Il demeure à 37 %. Les républicains conservent également une mince avance dans l'opinion publique en ce qui concerne la capacité à lutter contre le terrorisme. Cette avance, toutefois, n'a pas grandi depuis le mois dernier, malgré les nombreux discours prononcés par M. Bush dans la foulée du 11 septembre.

Enfin, 77 % des répondants, incluant 65 % de républicains, ont déclaré que la majorité des membres du Congrès n'ont pas accompli un assez bon travail pour être réélus.

D'après le *New York Times*

TRAFIC DE DROGUE

Le dossier Kyling à l'étude aux États-Unis

ANDRÉ CÉDILOT

Werner Kyling et ses acolytes du « gang de Bedford » soupçonnés de trafic de marijuana aux États-Unis n'en ont peut-être pas fini avec la justice américaine.

À la suite de l'échec essuyé en Cour supérieure, à Montréal, les autorités judiciaires de l'État du Vermont songent revenir à la charge en présentant une nouvelle demande d'extradition pouvant satisfaire les tribunaux canadiens.

Les procureurs américains, a appris *La Presse*, planchent sur la confection d'une requête s'inspirant des commentaires que le juge James Brunton a formulés, dans le jugement rendu le 2 août dernier, quand il a refusé d'extrader Kyling et les 10 autres individus que l'on soupçonne d'avoir comploté pour exporter et distribuer plus de 1000 kg de cannabis aux États-Unis depuis le début des années 90.

Le juge Brunton a rejeté le pourvoi des Américains en soulignant que la « théorie du grand complot » soulevée dans le dossier d'accusation n'était pas suffisamment étoffée, du moins en regard du droit canadien. Dans sa décision, le juge a par contre indiqué que la preuve a démontré que Kyling et les autres prévenus ont trempé dans le trafic de marijuana, mais en petits groupes distincts. Rien n'empêche donc la poursuite de déposer de nouvelles accusations comportant des « complots de plus petite envergure ».

Embarrassés par le verdict, les autorités judiciaires américaines et canadiennes tentent depuis de sortir le dossier de l'impasse. Outre la possibilité de tout laisser tomber –ce qui est peu prévisible compte tenu des enjeux et de l'importance de l'enquête policière– trois solutions sont sur la table: en appeler de la décision du juge Brunton (ce qui a été officiellement écarté), porter carrément les accusations au Québec ou refaire le dossier américain de façon à répondre aux exigences du droit canadien.

À l'issue d'une réunion extraordinaire tenue vendredi dernier dans les bureaux du ministère fédéral de la Justice, à Montréal – il y avait même un envoyé spécial de Washington – les procureurs fédéraux de l'État du Vermont, Thomas Anderson et Tristram Coffin, ont convenu de revoir la preuve en vue de rédiger un acte d'accusation plus complet qui satisfasse le grand jury américain et les tribunaux canadiens.

LE GRAND DÉBARRAS

2000 PAIRES DE BOTTES DE SKi
de 59.95 $ à 99.95 $
DE MARQUES NORDICA, SALOMON, LANGE ET PLUS
CERTAINES GRANDEURS NON DISPONIBLES

1500 PAIRES DE BOTTES DE PLANCHE À NEIGE
de 59.95 $ à 99.95 $
DE MARQUE VANS, ROSSIGNOL, LAMAR, AIRWALK ET PLUS
CERTAINES GRANDEURS NON DISPONIBLES

ENSEMBLE COMPLET DE PLANCHE À NEIGE
PLANCHES LTD OU AIRWALK
FIXATIONS AMS
BOTTES LTD
SEULEMENT 199,95$

SKIS INTERMÉDIAIRES AVEC FIXATION
SKIS DYNASTAR OMEDRIVE 6
FIXATIONS SALOMON C 509
SEULEMENT 169,95$
GRANDEURS 146-154-162-170 CM

LOTS DE CASQUES DE 29.95$ À 49.95$
PARMI LES MARQUES LEEDOM, BOERI, BRIKO ET PLUS
ADULTE ET JUNIOR

LE PLUS GRAND MAGASIN DE SKI AU CANADA

OBERSON SPORTS
www.oberson.com
1355, boul. des Laurentides, Laval
(Une lumière au sud du boul. St-Martin)
8025, boul. Taschereau O., Brossard
(Deux lumières à l'ouest du pont Champlain)
HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU MERCREDI 10H À 18H • JEUDI ET VENDREDI 10H À 21H • SAMEDI 9H À 17H • DIMANCHE 12 H À 17H
3429485

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du: 2006-09-20

Numéros «Télé»: 290820 209436 546209 — Numéro Boni 10

1 25 000 $ | 2 50 000 $ | 3 100 000 $
773005 798714 884372
décomposables — non décomposables

Lotto 649: 10 30 41 43 45 47 — 34 compl.
Québec 49: 07 08 28 31 39 46 — 40 compl.
Banco: 10 12 13 24 26 27 28 29 38 42 50 51 52 56 59 63 64 65 67 69
La Quotidienne: 3 703 4 0373
Astro: Jour 07 - Mois AOÛT - Année 13 - Signe LION
Extra: 500 000$* 3143843 *décomposable dans les deux sens
Nouveau ! 1er tirage, 10 octobre à 19h.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
LOTOQUEBEC.COM

HEAD HEAD HEAD HEAD HEAD HEAD

Votre enfant a-t-il des problèmes d'attention à la maison et/ou à l'école ?

La Recherche Head est une firme de recherche marketing spécialisée dans le domaine médical.

Nous menons présentement une étude auprès de mères qui ont des enfants avec les types de comportements suivants :
- Hyperactivité (a de la difficulté à demeurer assis, se tenir tranquille ou contrôler ses impulsions en classe ou à la maison);
- Déficit d'attention (a de la difficulté à planifier et à faire des tâches et des activités, est facilement distrait et oublieux);
- Impulsivité (démontre de la mauvaise conduite, a de la difficulté à attendre son tour, parle trop ou coupe la parole aux autres).

NOUS VOUS OFFRONS :
- Un honoraire de 100 $ pour votre participation à un groupe de discussion d'une durée de deux heures dans nos bureaux du centre-ville de Montréal
- Confidentialité complète

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE :
- Femmes
- Âgées de 18 à 55 ans
- Qui ont au moins un enfant âgé de 6 à 11 ans qui démontre des comportements tels l'hyperactivité, le déficit de l'attention et/ou l'impulsivité.

* Aucun test de médicaments relié à cette étude
Si vous êtes intéressé(e) à participer ou si vous désirez plus d'information, veuillez appeler La Recherche Head au 1-888-367-8836.
3429939

1-888-367-8836

Journée portes ouvertes du patrimoine

50 propriétés patrimoniales à découvrir

Dimanche 24 septembre 2006, de 13 h à 16 h.

Renseignements : www.ville.montreal.qc.ca/patrimoine

LA PRESSE cyberpresse.ca

Montréal

Chambre immobilière du Grand Montréal
lagentfaitlebonheur.com

«Il s'est transformé en Pinocchio»

HONGRIE
suite de la page A1

«Nous sommes venus tous les jours et nous reviendrons jusqu'à ce qu'il parte», affirme M. Gal, tandis que des compatriotes, scandant «Démission! Démission!», brandissent à l'arrière-plan des dizaines de drapeaux hongrois blanc, vert et rouge.

Lali, jeune de 20 ans au crâne rasé, porte le drapeau comme une cape. «Il faut que tout le Parlement parte», lance-t-il entre deux gorgées de bière.

L'aveu de mensonge du premier ministre, qui a été suivi immédiatement lundi par de violentes émeutes, était la «goutte qui a fait déborder le vase» pour le jeune homme, adepte déclaré des méthodes pacifistes. Il se dit convaincu que ce sont les socialistes qui ont financé l'assaut lancé contre les locaux de la télévision nationale afin de donner une mauvaise image des manifestants et de discréditer leurs revendications. «C'étaient des gens payés», affirme ce nationaliste.

Un professeur d'université mêlé à la foule accuse pour sa part des hooligans d'avoir fait le coup. Il n'y a pas, de toute façon, de quoi en faire un plat, dit-il. «Ils ont causé moins de dommages que les socialistes depuis quatre ans», s'indigne le petit homme impeccablement vêtu, qui refuse de s'identifier par crainte de représailles du gouvernement.

«Nous nous sommes soulevés contre les communistes en 1956, nous les avons chassés du pouvoir en 1989 et ils sont encore au pouvoir en 2006. Ça ne peut plus durer», dit-il.

Les références au soulèvement de 1956, qui avait été réprimé dans le sang par l'Armée rouge, reviennent chez plusieurs des manifestants. L'un d'eux, visiblement désireux de faire de son geste une déclaration politique, se recueillait en soirée devant une stèle commémorant le drame qu'il avait entourée de plusieurs chandelles.

Une chic enseignante dans la trentaine, un peu en retrait, se fait plus sobre et se contente de relever qu'elle appuie les revendications des participants, partisans, pour la plupart, de la droite ou de l'extrême droite hongroise.

Bien que les images des scènes violentes ayant suivi les manifestations des derniers jours aient fait le tour de la planète, l'ambiance générale était résolument bon enfant hier devant le Parlement en milieu de soirée. Une manifestante distribuait des gazous tandis que d'autres, plus axés sur le profit, offraient d'immenses bretzels aux plus gourmands.

Les autorités, pour leur part, n'avaient visiblement guère le cœur à rire. Plusieurs centaines de policiers étaient déployés derrière les barrières séparant le bâtiment de la foule, prêts à intervenir au moindre dérapage. La soirée se sera finalement terminée dans le calme, si ce n'est le fait de quelques arrestations.

Le siège de la télévision nationale, qui a recommencé à diffuser dès mardi, était pour sa part isolé par un cordon de policiers qui contrôlaient étroitement les allers et venues. «J'ai un ami qui habite dans le secteur qui n'a même pas plus rentré chez lui», a confié un étudiant.

Le premier ministre, qui écarte tous les appels à la démission, s'était montré ferme en matinée en prévenant que le gouvernement n'aurait «aucune patience» envers les casseurs. La veille, les partis avaient unanimement approuvé une résolution condamnant le recours à la violence.

Le geste n'avait pas empêché des groupes de jeunes encagoulés de faire encore des dommages dans la nuit de mardi à hier. Plus de 50 personnes ont été blessés lors des affrontements. Les policiers, parfois montés sur des chevaux ou accompagnés de chiens, ont dû utiliser des canons à eau et des gaz lacrymogènes pour réussir à rétablir le calme.

Le plaidoyer du Parlement n'a pas empêché non plus en soirée hier un appel à la bombe contre le siège d'une télévision privée où le président du parti de l'opposition, Viktor Forban, devait prendre la parole.

Sa formation, qui dispose d'une solide avance sur la gauche à quelques semaines d'élections municipales importantes, a accentué la pression hier sur le premier ministre en annonçant qu'il devait démissionner «quoi qu'il advienne» au scrutin.

Harper fait la leçon au Congrès américain

NEW YORK
suite de la page A1

«Vous devriez être préoccupés par les conséquences économiques néfastes de cette initiative. Pour nous, cette initiative menace de nous diviser au moment justement où nous devrions collaborer étroitement à faire face à des défis sécuritaires et économiques globaux», a lancé Stephen Harper aux financiers américains qui l'ont alors applaudi.

«Je ne remets pas en question le désir du Congrès américain de renforcer la sécurité à la frontière, a poursuivi le premier ministre. Mais assurons-nous d'abord que cette initiative puisse fonctionner avant de la mettre en pratique et prenons tout le temps qu'il faut pour qu'elle soit planifiée de façon pragmatique.»

En exhortant ainsi les financiers et les grands industriels américains à faire pression sur leurs législateurs pour que ne s'érigent pas de tels murs entre les deux pays, M. Harper espère que les États-Unis ne se couperont pas du Canada, que ne s'effondrera pas l'un des partenariats économiques et sécuritaires les plus enviables et les plus réussis au monde.

Le chef du gouvernement canadien a aussi profité de son voyage de deux jours dans la métropole américaine, où il doit s'adresser aujourd'hui à l'Assemblée générale des Nations unies, pour tendre une main fraternelle aux États-Unis, question de remettre à flot une relation de bon voisinage passablement éprouvée ces dernières années par les divergences idéologiques, en particulier la guerre en Irak, et les conflits commerciaux tel celui du bois d'oeuvre.

M. Harper a notamment loué le courage et la force des Américains aux lendemains de la tragédie du 11 septembre 2001 et il a profité de l'occasion pour rappeler que les Canadiens ont fait de leur mieux au cours de ces heures tragiques pour apporter leur aide, accueillant sur leur territoire notamment 33000 passagers dont les vols avaient été détournés vers le Canada. «Nos liens dans les moments difficiles, a dit M. Harper, sont les plus forts de tous.»

«Alors pourquoi, dans un monde turbulent et incertain, a-t-il enchaîné, lorsque notre économie et notre sécurité sont affectées par des événements qui se produisent dans des pays lointains, devez-vous porter votre attention et vos énergies vers le Canada?»

«Parce que le Canada est tout le contraire de cette incertitude et de cette turbulence; il est une force stable et positive qui peut apporter beaucoup en cette époque chaotique. Et, ne vous méprenez pas, le Canada entend être un joueur de premier plan sur la scène mondiale.»

M. Harper a ensuite mis l'accent sur trois choses que le Canada a à offrir aux États-Unis pour faire face avec eux aux défis de ce temps.

«Tout d'abord, a lancé le premier ministre à son auditoire, le Canada possède une économie forte et, en particulier, une industrie énergétique qui est en train de devenir l'une des plus importantes au monde. Deuxièmement, le Canada offre un partenariat solide pour faire de l'Amérique du Nord une région plus concurrentielle et plus sécuritaire. Troisièmement, nous avons une volonté commune de progresser en accord avec nos alliés démocratiques, nos valeurs communes et nos intérêts partout dans le monde.»

Le chef du gouvernement canadien a ainsi fait miroiter aux industriels et aux investisseurs américains l'énorme santé économique du pays, ses excédents budgétaires, ses impôts de plus en plus bas et sa dette de plus en plus réduite. Il a voulu les rassurer sur les nouveaux efforts du Canada sur le plan militaire et sur celui de la lutte contre le terrorisme. Il leur a rappelé que le Canada était toujours le plus important fournisseur d'énergie des États-Unis et que les valeurs communes de démocratie qui liaient les deux pays ajoutaient à la nécessité de maintenir une relation forte dans le respect des différences.

M. Harper n'a pas manqué encore une fois de rappeler aux Américains qu'il continuera de défendre la souveraineté canadienne dans l'Arctique, «même si cela entre en conflit avec les réclamations américaines».

«Ainsi, a-t-il conclu, continuons d'embrasser nos identités nationales différents tout en partageant nos liens communs et nos convictions communes. Et souhaitons que la frontière qui marque nos territoires nationaux ne divise jamais nos peuples.»

Le premier ministre a eu droit à une ovation après son allocution.

Habitacle urbain intelligent. Il s'agit d'un exploit d'ergonomie et de connectivité. L'habitacle de qualité supérieure de l'Acura RDX offre au conducteur des commandes précises disposées logiquement comme l'écran central de 6,5 po, les sélecteurs de vitesse et les commandes de la chaîne sonore sur le volant, ainsi qu'une multitude de possibilités de rangement intelligent, sécuritaire et innovateur.

De plus, le poste de pilotage garni de cuir possède le pouvoir d'impressionner le plus évolué des technophiles grâce à des merveilles comme le système mains libres HandsFreeLink[MC] avec technologie Bluetooth[MD] offert en option, le système de climatisation à commande vocale et le système de navigation Acura offert en option avec reconnaissance bilingue de la voix et guide de restaurants Zagat Survey Rating[MD]. Une conception méticuleuse à la fine pointe de la technologie. Pour une commodité urbaine... loin devant.

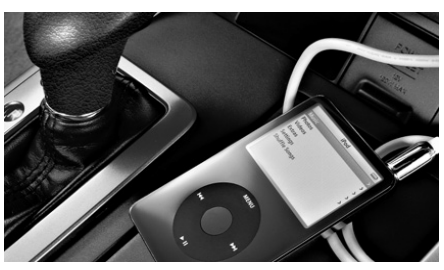

Visitez acura.ca dès aujourd'hui.

ACURA
DEVANT.

©Zagat Survey, LLC. Zagat Survey est une marque déposée de Zagat Survey, LLC.

3423484A

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Les bourreaux de Maher Arar

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

On savait depuis longtemps que Maher Arar avait été torturé dans sa geôle syrienne. Le rapport du juge Dennis O'Connor nous apprend qu'après son retour au Canada, M. Arar a été victime d'une forme de torture psychologique infligée par des membres des services de renseignement canadiens. Pour couvrir leurs propres erreurs, ceux-ci ont en effet tout fait pour détruire la réputation d'Arar par médias interposés. Une tactique proprement dégoûtante.

Le rapport de la Commission Arar innocente les autorités canadiennes de toute participation directe au renvoi de l'ingénieur en Syrie par les autorités américaines. Selon le juge O'Connor, les responsables canadiens furent renversés d'apprendre que leurs homologues américains, sans les aviser, avaient fait embarquer M. Arar dans un avion à destination du Proche-Orient.

M. Arar a été victime d'une sorte de torture psychologique infligée par des membres des services de renseignement canadiens.

La GRC n'en porte pas moins une certaine responsabilité : elle a transmis aux autorités américaines des informations erronées et non-vérifiées au sujet de Maher Arar, informations qui ont vraisemblablement convaincu Washington que le jeune homme était membre d'Al-Qaeda. La GRC considérait Arar comme une « personne d'intérêt » parce qu'il avait eu une longue conversation avec un Canadien musulman soupçonné d'entretenir des relations avec le réseau de Ben Laden. Or, dans les informations transmises aux États-Unis, la « personne d'intérêt » est devenue, sans raison, un « extrémiste islamiste entretenant des liens avec Al-Qaeda ». Selon le juge O'Connor, en agissant ainsi, les policiers n'ont pas fait preuve de mauvaise fois mais d'incompétence.

Une fois Arar emprisonné en Syrie, les motivations de la GRC et du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) ont changé. Pour « des raisons qui leur sont propres », les deux agences ont mis les bâtons dans les roues du ministère des Affaires étrangères alors que celui-ci s'affairait à convaincre les Syriens de libérer le citoyen canadien.

Puis, dans les semaines précédant la libération de Maher Arar, des « responsables du gouvernement canadien » — personne ne sait qui — ont fourni à divers médias des renseignements faux tendant à démontrer qu'Arar avait bel et bien des liens avec Al-Qaeda, qu'il n'était pas une personne fiable et que ses allégations selon lesquelles il avait été torturé étaient fausses. Le juge O'Connor a visiblement été choqué par de tels comportements : « Le temps qu'a passé M. Arar en Syrie l'a privé de quelque chose que les Canadiens tiennent pour acquis soit le contrôle sur la vérité à l'égard de sa personne. Le fait que cette privation ait persisté après le retour de M. Arar au Canada — cette fois en raison de fuites d'information confidentielle causées par des responsables au gouvernement — est non seulement regrettable, mais également profondément injuste. »

La conclusion du juge O'Connor à cet égard est on ne peut plus claire : « Contrairement à de nombreuses autres actions de responsables canadiens que j'ai décrites dans le présent rapport, la fuite d'information est un geste délibéré. (...)

Il est troublant que des responsables oeuvrant dans la fonction publique canadienne estiment qu'il est approprié de trahir la confiance du public de cette façon à leurs propres fins. Il est décevant, qu'à ce jour, personne n'ait eu à en assumer la responsabilité. »

Le devoir du gouvernement et des dirigeants de la Gendarmerie royale est tracé par ces remarques. Il leur faudra s'attaquer à la culture de secret, d'auto-justification et de mensonge qui prévaut dans certains recoins des forces de l'ordre et des services secrets fédéraux. Or, cette culture ne changera pas si les responsables de ces dérapages ne sont pas punis.

En plus de s'attaquer aux problèmes systémiques dévoilés par la commission O'Connor, le gouvernement Harper devrait s'empresser de conclure une entente de dédommagement avec Maher Arar et de lui faire des excuses officielles. Le processus doit être expéditif : M. Arar a déjà beaucoup trop souffert.

De Duplessis à Lévesque

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

À l'intérieur des deux épisodes de la série *René* qui seront diffusés à la télé de Radio-Canada, ce soir, on consacre peut-être quelques dizaines de secondes au cadre philosophique qui devait forger l'attitude — ambivalente et complexe — de René Lévesque face au nationalisme. Et quelques minutes au processus politique, social et économique — plus élaboré encore — qui devait mener à la nationalisation des ressources hydroélectriques, acte de naissance du Québec moderne.

C'est peu. C'est terriblement peu.

Mais ce n'est pas vraiment un reproche. La télé, y compris en information, fonctionne par définition sur le principe de la simplification, parce que l'image n'est pas un bon véhicule de la pensée complexe. Et elle se construit sur le mode de la contraction de l'espace et du temps : le quatre-cinq-zéro de Bagdad n'est pas plus loin que Longueuil et la fenêtre d'attention du téléspectateur moyen ne cesse de rétrécir, d'où la nécessité de le retenir par la juste quantité d'esbroufe et d'émotion — ce qu'on fait en s'aventurant dans la vie privée de Lévesque...

C'est parfois embêtant. Mais, en contrepartie, tout cela nourrit l'extraordinaire puissance de la télé.

Bien sûr, on pourrait en savoir infiniment plus sur l'ancien premier ministre en lisant (par exemple : le grand oeuvre biographique de Pierre Godin, qui a inspiré la série). Mais les gens ne lisent plus, ou si peu. On aurait pu aussi réaliser un monumental documentaire, subtil et fouillé, s'étirant sur des heures. Mais le genre a peu d'audience, sauf lorsqu'il verse dans le populisme le plus racoleur (tel le *Fahrenheit 9/11* de Michael Moore qui a encaissé 250 millions dans le monde, un record) et, alors, il n'informe plus.

La série *René* n'est sans doute pas parfaite : on y sent en outre le manque de moyens, qui est le lot de notre télévision. Mais, en gros, elle fait le travail, comme on dit. On sait à quel point c'est difficile, pour avoir vu la première série consacrée au leader charismatique, ou celle construite sur la vie de Félix Leclerc, ou sur la carrière du groupe Harmonium. Par contre, on se souvient aussi de l'extraordinaire *Duplessis*, incarné par Jean Lapointe, qui prenait les mêmes raccourcis et versait aussi dans l'impudeur : ce fut une grande réussite.

Enfin et surtout, *René* accomplit quelque chose de nécessaire : consigner notre histoire, fut-ce imparfaitement, à l'intention de ceux qui, autrement, n'en apprendraient probablement pas grand-chose.

serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

La bonne décision

Guy Fournier a certainement fait le bon choix en démissionnant de son poste à la SRC, mais il a fait le mauvais en acceptant l'invitation de Guy A. Lepage. Que de stupéfaction j'ai eu en apprenant qu'il avait accepté de venir se faire crucifier sur la place publique. Avant même que son entrevue commence, c'était évident qu'il allait devenir la bête noire de la soirée. Une bien triste fin de carrière. Où est passée sa dignité ? N'a-t-il jamais appris à ne pas toujours dire ce qu'il pense ? J'espère seulement qu'il n'écrira pas son autobiographie après tout ça...

Michael Giguère

Erreurs de jugement

Le comportement de Guy Fournier portait atteinte à l'institution dont il avait accepté d'être le porte-parole et représentant. Son opération de « damage control » a foiré lamentablement et représentait une erreur de plus. Que pouvait-il faire d'autre que démissionner dans les circonstances ? Être président du conseil d'administration de Radio-Canada, c'est un emploi à temps plein et il faut s'en rappeler. On ne lui reprochait pas des erreurs de jeunesse mais bien des erreurs de jugement commises dans l'exercice de ses fonctions. Point final.

Michel Verret

Victime de sa spontanéité

Guy Fournier est victime de sa spontanéité. Cette même spontanéité qui lui a fait réinventer le téléroman sur plusieurs décennies ! Je suis convaincu comme lui qu'il aurait apporté quelque chose de plus intéressant comme capitaine de bateau de la SRC, que ce qu'apporte l'émission *Tout le monde en parle*, du potinage vide et non constructif.

Pierre Renaud

Un jour, ce sera leur tour...

Je lève mon chapeau à Guy Fournier. C'est un grand Québécois en « austin de beu », comme disait un de ses personnages. Ce que je ne comprends pas, c'est sa présence à l'émission *Tout le Monde en parle*. Turcotte et Lepage devaient être morts de rire. Mais ce qui me console, c'est qu'un jour, ce sera leur tour... « You can fool somebody somme time but you can't fool every body all the time. » Salut Guy Fournier.

Paul Soucy

Peuple de peureux

En approuvant la démission de Guy Fournier, les petits Québécois que sont les Gilles Duceppe, Denis Coderre et la majorité des colonisés québécois qui craignent qu'on les juge ne font que prouver qu'ils sont un petit peuple de peureux. Pensez-vous sincèrement qu'un homme de la trempe de Guy Fournier s'attendait à ce qu'on le juge sur des anecdotes écrites dans un journal à potins ? Sa seule erreur aura été d'avoir surestimé le jugement des Québécois. Petit peuple que le Québec.

Simon Dallaire
Montréal

Et Don Cherry ?

Je n'ai rien contre le congédiement de M. Guy Fournier, un être somme toute vulgaire et suffisant. Il a tenu des propos diffamatoires alors qu'il travaillait pour une société d'État. Il existe un autre homme, tout aussi vulgaire et suffisant, qui tient des propos diffamatoires sur les Québécois à tous les samedis, sur les ondes de Radio-Canada et non pas dans une revue indépendante. Don Cherry, héros du ROC, gagne son pain en faisant ce pour quoi M. Fournier a été congédié.

Fabrice Martel

Histoire ridicule

Dans l'histoire libanaise, Guy Fournier nous a dit ne pas avoir vérifié ses sources. Non mais qu'elles sources y avait-il à vérifier ? Mike Ward fait une blague dans ce registre sur les Beaucerons. Est-ce que quelqu'un s'est dit : « Ah les Beaucerons sont comme ça ? Je ne savais pas. » Mais si Ward le dit dans un sketch au Festival Juste pour rire c'est sûrement vrai... Le Liban n'est pas un village de consanguins inventé par RBO. Si vous lisez qu'au Belize on peut égorger les chats mais juste les soirs de pleine lune ne vérifiez même pas, c'est faux. On parle de comprendre l'autre pour que cessent tous ces conflits. À ce que je vois ce n'est pas demain la veille. Cette histoire était ridicule. C'était évident et Fournier a manqué de jugement en la publiant. Pas parce qu'il n'a pas vérifié ses sources mais parce que ce n'était pas le temps de faire une farce plate sur le Liban.

Sylvie Doyon

PHOTO PC, ARCHIVES LA PRESSE

Kimveer Gill

L'humain derrière le meurtrier

Alors que je travaillais comme gestionnaire pour une société de télécommunications, dans l'ouest de Montréal, durant l'été 2001, il arrivait régulièrement que des oiseaux percutent les fenêtres de l'édifice et meurent à sa base. Voyant que cette situation attristait une employée de la société, un jeune homme entreprit d'enterrer systématiquement ces pauvres bêtes. Il se nommait... Kimveer Gill. Mes anciens collègues et moi avons appris avec stupéfaction, la semaine dernière, ce qu'était devenu ce garçon timide et réservé du service de l'expédition.

James Hatch
Laval

FORUM

L'exploitation d'une calomnie

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Résumé d'une méchante calomnie : dans un article sur Dawson, Jan Wong, une reporter du *Globe and Mail*, attribue au racisme des « pure laine »... et à la loi 101 (!) les fusillades meurtrières de Montréal !

La théorie est si délirante que le réflexe instinctif est de hausser les épaules, comme on clique sur la touche « supprimer » devant un courriel débile ou haineux. Le problème, évidemment, c'est que ce n'est pas sur un site web qu'apparaissait le reportage de Mlle Wong, mais dans le journal de référence du Canada anglais.

On se devait donc de protester. Plusieurs l'ont fait, dans des lettres aux journaux. Yves Boisvert l'a fait dans sa chronique, et André Pratte a remis les pendules à l'heure de façon magistrale, et là où il le fallait, c'est à dire dans les pages du *Globe and Mail*.

Bon. Très bien. Il ne restait qu'à espérer que le *Globe* publie une mise au point désavouant les dérives de son reporter, dérives dont on s'explique mal qu'elles aient franchi l'étape de l'édition.

D'après moi, on aurait dû en rester là. Il y a tout de même une limite à déclencher un scandale national chaque fois que quelqu'un perd la boule au sujet du Québec. Mais voilà que nos premiers ministres s'en mêlent ! Jean Charest publie une lettre de protestation indignée, et Stephen Harper lui emboîte le pas le lendemain.

Notons en passant que nos deux chefs politiques prennent bien soin de jeter le blâme sur Mlle Wong exclusivement, au mépris du fait que son journal est moralement et juridiquement responsable des articles qu'il publie. MM. Charest et Harper ménagent le journal (ils en auront besoin), c'est plus facile de s'en prendre à l'employée.

Mais surtout, en s'attaquant officiellement à un simple article de journal, MM. Charest et Harper ont rabaissé leur fonction. Un premier ministre devrait se réserver pour des choses plus importantes.

En utilisant leur poids politique contre deux paragraphes d'un mauvais reportage, ils ont donné à cet écrit une importance absolument démesurée. Cette sur-réaction ne fera qu'illustrer à quel point le Québec a la peau sensible.

S'il fallait une réplique au niveau politique, c'était au délégué du Québec à Toronto de le faire. Quand un journal canadien publie une énormité contre les États-Unis, ce n'est pas le président des États-Unis qui monte aux barricades, c'est l'ambassadeur américain au Canada.

Mais bien sûr, l'opportunisme politique est sans limite... En exploitant cette sotte calomnie, MM. Charest et Harper croient ainsi se gagner à bon marché, sur le dos d'une pauvre fille aveuglée par ses propres préjugés, une image de champion de la fierté québécoise. Hélas !, ils n'auront réussi, en transformant un fait divers en affaire d'État, qu'à donner du Québec l'image d'un petit pays frileux que même la critique la plus farfelue suffit à jeter par terre.

Il y a tout de même une limite à déclencher un scandale national chaque fois que quelqu'un perd la boule au sujet du Québec.

Cela rappelle la condamnation solennelle et unanime par l'Assemblée nationale d'un ancien commissaire aux Langues officielles, d'Iberville Fortier, qui avait eu le malheur de dire que l'anglais était « humilié » au Québec... La même mésaventure est arrivée à Yves Michaud. Dans quelle sorte de pays utilise-t-on la force et le prestige de l'État pour « punir » les écarts verbaux ?

////////////////////////////

L'AFFAIRE FOURNIER. Un mot sur la triste histoire de Guy Fournier, qui s'était déjà mis la corde au cou avant d'être lynché par l'émission-vedette de l'institution qu'il présidait. Grande gueule, libre penseur, friand de blagues salées dont il ne réalise pas la portée, M. Fournier était aussi un remarquable artisan de la télévision, qu'il a servie, avec constance et talent, de toutes sortes de façons.

De source fiable, il appert que Radio-Canada perd avec lui son meilleur président du conseil. Contrairement à ses prédécesseurs, qui avaient transformé la fonction en poste honorifique, il prenait son rôle très au sérieux, et surveillait l'administration et la direction à la loupe. C'était, nous dit-on, le premier président du conseil à tenir tête au PDG Robert Rabinovitch. L'ironie, c'est que c'est ce dernier qui assume maintenant la présidence du conseil par intérim !

Certes, les remarques scatologiques de Guy Fournier projetaient une très mauvaise image de Radio-Canada. Mais ce n'est pas de lui qu'est venue la pire atteinte à l'image de l'institution. Quand une télévision publique se donne comme marque de commerce des émissions qui carburent à la vulgarité (*Tout le monde en parle*, la nouvelle série *C. A*, etc.), elle est mal placée pour jouer les vierges offensées.

PHOTO IAN BARRETT, PC, ARCHIVES LA PRESSE

Une argumentation absurde

À son tour, le premier ministre Harper dénonce l'article du *Globe and Mail*

STEPHEN HARPER
L'auteur est premier ministre du Canada.

Au *Globe and Mail*,

On a porté à mon attention un article publié le 16 septembre dernier (*Get under the desk - Cachez-vous sous les bureaux*) qui laisse essentiellement entendre que la société francophone du Québec est responsable de la fusillade du collège Dawson.

Si l'auteure a droit à son opinion, l'argumentation avancée est carrément absurde et sans fondement. Sa démarche est non seulement gravement irresponsable, mais cela est faire preuve d'un préjugé inacceptable que d'attribuer la faute de ce drame à la société québécoise.

Les Québécoises et les Québécois de toutes conditions, francophones et anglophones, ont été horrifiés par les événements survenus au collège Dawson. De la même façon, les Canadiennes et les Canadiens de toutes conditions ont été bouleversés par l'attaque sauvage et insensée de ce forcené.

Il devrait aller de soi que les actes d'un individu isolé ne témoignent pas de l'état d'esprit de sa collectivité ou d'une catégorie de gens. Qu'il s'agisse de la folie meurtrière d'un Marc Lépine, à l'École polytechnique en 1989, ou de Kimveer Gill, au collège Dawson, c'est le geste d'un individu instable. Cela mérite notre condamnation absolue, mais ce n'est pas une excuse pour étaler de tels préjugés sous le déguisement d'une quelconque théorie sociale.

Une thèse choquante et insultante

Il est irresponsable de rendre la loi 101 responsable de meurtres commis par des individus clairement dérangés

Voici la version française d'un texte de notre éditorialiste en chef, André Pratte, publié hier dans le Globe and Mail, en réponse à l'article controversé de la reporter Jan Wong.

Un article paru dans le *Globe and Mail* de samedi dernier avançait une thèse choquante et insultante. Dans ce texte portant sur la fusillade survenue au collège Dawson, la journaliste Jan Wong a prétendu que les trois incidents du genre survenus dans des établissements d'enseignement québécois depuis 1989 trouvaient leur source dans la « marginalisation » des immigrants et des anglophones causée par « l'infâme loi 101 ».

Chacun a droit à son opinion. Mais celui ou celle qui jouit d'une tribune aussi prestigieuse que celle du *Globe and Mail* doit faire preuve d'un haut degré de responsabilité. Au minimum, la journaliste devait expliquer comment elle était arrivée à un tel point de vue, sur quels faits elle se basait. Or, Mme Wong ne nous présente aucun fondement qui appuierait sa thèse. Dans les cas des tueries survenues à Polytechnique, Concordia et Dawson, écrit-elle, « le coupable n'était pas un Québécois pure laine » et « tous les trois avaient été marginalisés dans une société qui prise la « pure laine ». »

Vraiment ?

Marc Lépine, le tueur de l'École Polytechnique, était le fils d'un immigrant algérien et d'une mère canadienne-française. Dans une lettre explicite et dans ses propos aux étudiants ce jour-là, Lépine a expliqué son geste par sa haine des féministes. Il n'a jamais fait mention de quelque façon des questions linguistiques ou raciales. Ses 14 victimes étaient toutes des femmes.

Valery Fabrikant, qui a tué quatre collègues à l'Université Concordia en 1992, était tellement marginalisé par la loi 101 qu'il travaillait... dans l'une des trois universités de langue anglaise du Québec ! Aucune de ses victimes n'était francophone. Quelle étrange façon d'exprimer sa supposée colère contre les Québécois « pure laine » !

Le tueur du collège Dawson, Kimveer Gill, n'a rien écrit au sujet de la langue sur son blog. Gill a fait toutes ses études en anglais. Et il a choisi d'exprimer sa frustration... dans une institution de langue anglaise contre des jeunes étudiant en anglais.

Il est évidemment permis de s'opposer à la législation linguistique québécoise. Cependant, il est irresponsable de rendre cette loi responsable de meurtres commis par des individus clairement dérangés. Comment Jan Wong explique-t-elle la fusillade survenue dans une école de Taber, en Alberta, en 1999 ? La série de meurtres commis dans les rues de Toronto, en 2005 ? Ou les nombreuses tueries qui se sont produites aux États-Unis ? Les tireurs de l'école Columbine en voulaient-ils à René Lévesque ? La chose aurait-elle échappé à Michael Moore ?

« Les gens de l'extérieur ne peuvent comprendre à quel point plusieurs décennies de luttes linguistiques ont été aliénantes dans cette ville jadis cosmopolite », écrit Mme Wong. C'est la journaliste qui semble venir de l'extérieur, bien qu'elle soit née à Montréal. Ce qui reste de la Charte de la langue française a été approuvé, et dans le cas de l'affichage commercial proposé, par la Cour suprême du Canada elle-même. Et bien sûr Montréal, comme toutes les villes canadiennes, est plus cosmopolite aujourd'hui que jamais.

Les luttes linguistiques évoquées par Mme Wong sont terminées depuis longtemps. On vient d'en voir la preuve dans l'immense vague de sympathie provenant de Québécois de toutes origines à l'endroit des étudiants de Dawson. On l'a vu aussi dans le fait que tous les étudiants interviewés par les médias s'exprimaient très bien en français.

Ce qui m'inquiète le plus dans la thèse de Mme Wong, c'est qu'elle contribue à perpétuer les préjugés. Même si les lettres de lecteurs du *Globe* critiquant son article me réconfortent, je vois déjà les souverainistes utiliser cet incident pour appuyer leur cause en déplorant la perception insultante qu'auraient les Canadiens-anglais de la société québécoise. Lorsqu'un article comme celui de Jan Wong est publié, les fédéralistes ont bien du mal à les contredire.

André Pratte
Éditorialiste en chef

Un niveau incroyable d'ignorance

Cher *Globe and Mail*,

L'article de Jan Wong m'a rendu furieux.

Je suis particulièrement troublé par le passage suivant : « Les gens de l'extérieur ne peuvent comprendre à quel point plusieurs décennies de luttes linguistiques ont été aliénantes dans cette ville jadis cosmopolite. Il n'y a pas que les anglophones qui en ont souffert ; les immigrants en sont aussi victimes. Il est vrai que dans les trois cas, les auteurs des fusillades étaient psychotiques.

Mais il est également vrai que dans chaque cas, l'auteur n'était pas « pure laine », expression signifiant dans l'argot québécois un francophone « pur ». Ailleurs, parler de « pureté » raciale est répugnant. Pas au Québec. »

Cet extrait démontre un niveau incroyable d'ignorance et d'insensibilité chez M*me* Wong. Je pense qu'elle doit présenter de sincères excuses à toute la population du Québec. De plus, je pense que le *Globe and Mail*, étant l'un des meilleurs quotidiens du pays, devrait destituer Mme Wong de son poste. Elle ne contribue aucunement à cette excellente institution canadienne.

Je suis anglophone, je suis né au Québec, j'y ai grandi et je peux affirmer sans hésitation que cette province est un endroit merveilleux, peuplé de gens chaleureux. En particulier Montréal, comparée à toutes les autres villes que j'ai visitées, est de loin la plus ouverte, libérale et progressiste. Le Québec, pour ceux qui ont l'esprit ouvert et qui font un effort honnête d'adaptation, offre toutes les chances d'intégration et d'avancement dans la société. Où pourrais-je aller, et en tant qu'immigrant là-bas, bénéficier d'un meilleur mode de vie ?

Veuillez, je vous prie, demander à Mme Wong d'énumérer tous les endroits dans le monde où le racisme n'existe pas et de les publier dans ce qui sera, je l'espère, sa dernière chronique.

Stewart Viita
Montréal, Québec, Canada

CYBERPRESSE.CA

Machiavélisme papal

En tenant ses propos sur l'Islam, Benoît XVI savait pertinemment quel effet ils auraient sur les populations musulmanes. La question à se poser est de savoir jusqu'où ira désormais l'implication politique du pape, se demande aujourd'hui Kathia Légaré, étudiante au doctorat en science politique à l'Université Laval, dans un texte exclusif publié sur Cyberpresse.ca.

////////////////////////////

Lisez tous les jours nos cyberéditos

FORUM

Non à la ligne dure

L'insensibilité des Dion et Rae à l'endroit des aspirations raisonnables des Québécois met en danger l'unité canadienne

RAYMOND GARNEAU

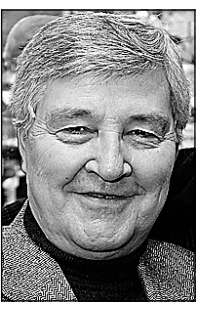

L'auteur a été député et ministre des Finances du Québec de 1970 à 1976. Il a aussi servi comme député fédéral de Laval-des-Rapides de 1984 à 1988. Monsieur Garneau est maintenant à la retraite de l'Industrielle Alliance Assurance et services financiers où il a oeuvré de 1988 à 2005.

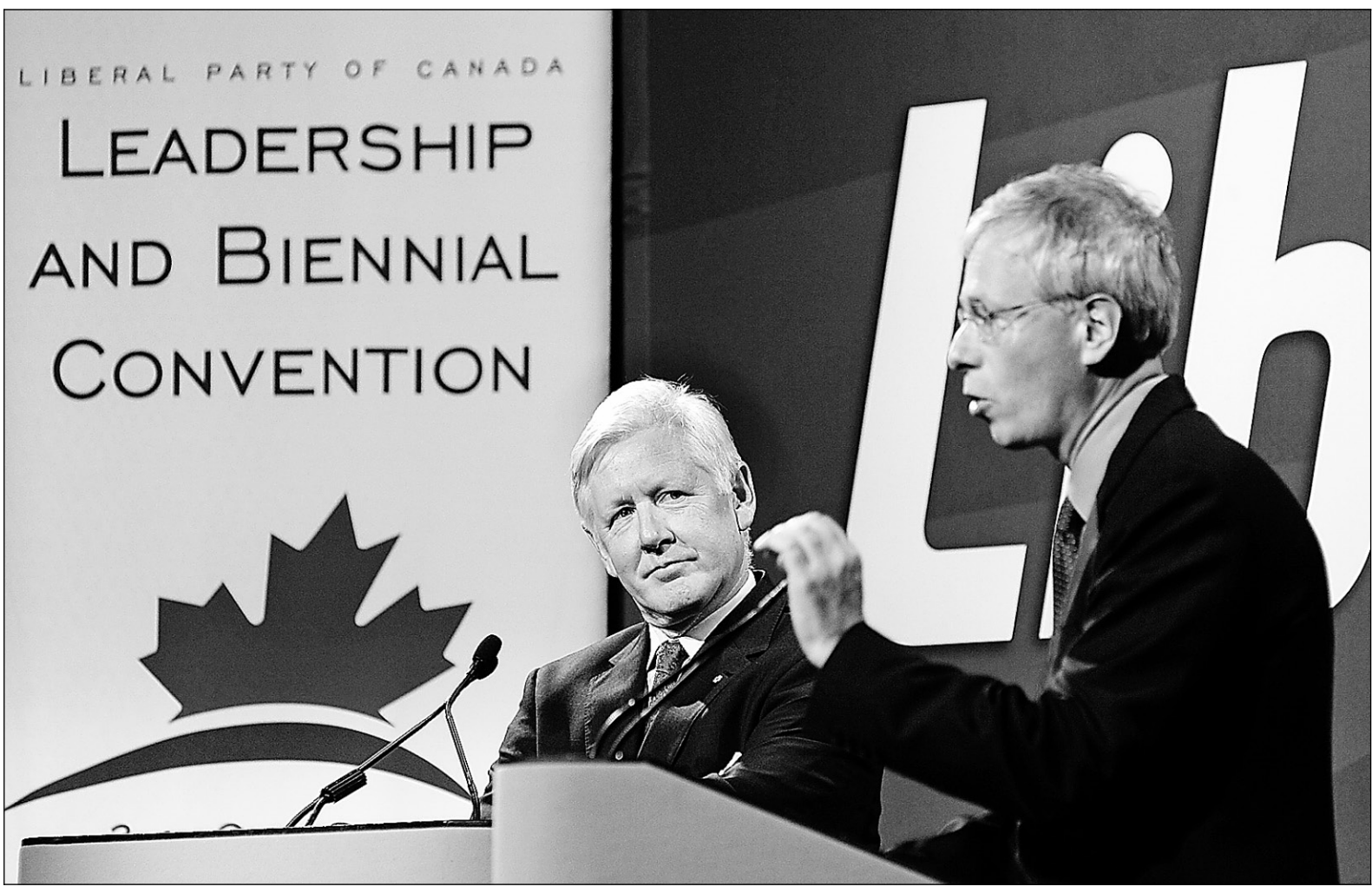

PHOTO CHRISTINNE MUSCHI, REUTER, ARCHIVES LA PRESSE

Deux des candidats à la course à la direction du Parti libéral du Canada, Bob Rae (à gauche) et Stéphane Dion.

J'ai lu avec intérêt l'entrevue qu'a accordé Stéphane Dion à *La Presse* la semaine dernière. En lisant les propos de M. Dion, j'avais l'impression de revoir le film de la présentation que Pierre Elliot Trudeau avait faite, contre l'accord du lac Meech, devant le comité sénatorial.

En somme, monsieur Dion, candidat à la direction du Parti libéral du Canada, dit aux Québécois : tout va bien ; il n'y a rien à changer dans l'accord constitutionnel de 1982 ; les Québécois doivent comprendre. Je résume ce que j'ai retenu de ses propos à *La Presse* comme suit : NON à la reconnaissance du Québec comme nation civique ; NON il n'est pas nécessaire que le Québec adhère à la constitution de 1982 ; NON il n'y a pas de déséquilibre fiscal ou de problème de financement de la fédération.

Monsieur Dion et son nouvel ami Bob Rae prétendent que tout va très bien madame la marquise ; qu'il ne faut surtout pas discuter de constitution parce que c'est trop compliqué ; qu'il n'y a pas de problème.

Si tel est le cas, comment se fait-il qu'un sondage publié ces derniers jours indique que le Parti libéral du Canada se classe toujours au troisième rang au Québec derrière le Bloc et le PC. Celles et ceux qui ont fait ou font campagne au Québec pour le PLC peuvent témoigner de la difficulté qu'il y a de convaincre les électeurs de voter pour les candidats du PLC. L'insensibilité des tenants de la ligne dure constitutionnelle incarnée par M. Dion et son ami M. Rae rend la tâche presque impossible aux libéraux fédéraux du Québec. Cette insensibilité des tenants de la ligne dure à l'endroit des aspirations raisonnables des Québécois et Québécoises conduit le PLC à la ruine au Québec et met en danger l'unité canadienne. Cette ligne dure a failli nous être fatale lors du référendum de 1995.

« Les fédéralistes doivent avoir la tête aussi dure que les péquistes et continuer à chercher les conditions gagnantes pour un Canada adapté au XXIe siècle. »

Meech

Quand j'étais député libéral du comté de Laval-des-Rapides à Ottawa, de 1984 à 1988, j'ai soutenu que le Parti libéral du Canada devait appuyer Meech et, sous la direction de John Turner, nous l'avons fait. Cependant, mes batailles au caucus libéral pour Meech m'ont créé beaucoup de difficultés avec les tenants libéraux de la ligne dure de monsieur Trudeau... ligne dure reprise par Jean Chrétien. Et maintenant, le flambeau de la ligne dure semble être devenu la responsabilité de M. Dion et de son nouvel ami Bob Rae.

Monsieur Rae a semblé soutenir l'idée, lors du débat des candidats libéraux de Vancouver, qu'il était trop fatigué pour entreprendre à nouveau le débat constitutionnel sur la place du Québec dans le Canada de demain. Que c'était trop compliqué. Aime-t-il mieux avoir, comme l'écrivait l'éditorialiste M. André Pratte, à négocier la sécession du Québec du reste du Canada que de trouver un compromis constitutionnel acceptable pour le Québec dans le Canada de demain.

Certes ce sera un travail de longue haleine qui prendra des années, mais cela n'est pas une raison pour abandonner au profit de ceux qui veulent détruire notre pays. Les péquistes ont perdu deux référendums et ils n'ont pas encore abandonné leur idée de séparation qui est déjà vieille de quarante ans. Les fédéralistes doivent avoir la tête aussi dure que les péquistes et continuer à chercher les conditions gagnantes pour un Canada adapté au 21e siècle.

La distinction est maintenant très nette. Les libéraux fédéraux du Québec ont un choix clair à faire. Le maintient de la ligne dure constitutionnelle incarnée par Stéphane Dion et son nouvel ami Bob Rae ou opter pour le candidat du renouveau qui croit que le Parti libéral du Canada doit changer d'attitude face au Québec et faire preuve de compréhension et d'ouverture. Ce candidat est Michael Ignatieff . C'est pourquoi j'ai décidé de supporter sa candidature comme futur chef du Parti libéral du Canada et je demande aux libéraux fédéraux du Québec de faire de même.

Et la responsabilité personnelle ?

La place que doit prendre le jeu est un problème complexe qui demande la mise en commun de plusieurs pistes de solutions

CLAUDE BOUTIN

L'auteur est psychologue clinicien et chercheur d'approche cognitive au Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu, à l'Université Laval. Il est coauteur et auteur de livres qui traitent des joueurs « Le jeu excessif », de ses proches « Y a-t-il un joueur dans votre entourage ? », et des acheteurs impulsifs « J'achète (trop) et j'aime ça ! » (Tous aux Éditions de l'Homme).

La série récente d'articles sur les appareils de loteries vidéo publiés dans *La Presse* met plusieurs faits intéressants en lumière, dont l'importance pour le gouvernement du Québec d'atteindre un équilibre entre la promotion des jeux et la protection des joueurs. Impératif. Pressant.

Mais aujourd'hui, est-il possible de protéger un individu au point de lui bloquer l'accès à tout comportement compensatoire comme le jeu pathologique ? Certaines personnes bien intentionnées projettent de rendre moins attrayants ou amusants les appareils de loteries vidéo. Un peu comme si on ajoutait du vinaigre à chaque bouteille de vin afin de venir en aide à une minorité d'alcooliques. Après avoir irrité l'ensemble des consommateurs responsables, seules les personnes dépendantes continueraient pourtant à s'enivrer. Bien qu'il existe davantage d'alcooliques que de joueurs pathologiques, il semble peu probable que cette mesure, ou toute autre visant l'abolition, trouve preneur. En ce qui a trait aux loteries vidéo, sommes-nous en train de perdre peu à peu le sens de la responsabilité personnelle ?

L'approche cognitive en psychologie postule que l'être humain construit la réalité et que cette construction est responsable de ses émotions et comportements. À ce titre, les événements ne sont pas la cause des émotions. Cela étonne, mais ce sont les interprétations faites qui provoquent les émotions et les comportements compensatoires qui en découlent. La toxicomanie, l'achat compulsif ou le jeu pathologique représentent pour le psychologue d'orientation cognitive un tel comportement compensatoire. Toujours selon ce modèle, l'être l'humain est responsable de son bonheur, comme de son malheur. Par conséquent, chaque individu a la responsabilité d'observer, puis de modifier les interprétations qui maintiennent et aggravent ses émotions.

Vouloir rendre les appareils de loteries vidéo moins attrayants, c'est un peu comme si on ajoutait du vinaigre à chaque bouteille de vin afin de venir en aide à une minorité d'alcooliques.

L'approche cognitive, la plus étudiée actuellement, responsabilise l'individu de ses pensées, gestes, et choix. Elle est donc lourde d'implication pour l'utilisateur pathologique d'appareils de loteries vidéo : la cause de la perte de contrôle au jeu réside largement en sa façon d'interpréter, non dans l'appareil. Elle suppose également que le joueur a la responsabilité de freiner l'utilisation de son comportement compensatoire. Aussi, il ne faudrait pas s'attendre de scientifiques utilisant cette philosophie de traitement qu'ils montent aux barricades et qu'ils tiennent un discours allant à l'inverse de cette responsabilisation de l'individu. Et de cela Loto-Québec n'en est pas responsable.

Cela dit, être en mesure de comprendre la source de ses comportements compensatoires, lorsqu'ils sont devenus pathologiques, demande souvent de l'aide. Et l'aide offerte partout au Québec, par le biais du ministère de la Santé, est gratuite (1 866 SOS-JEUX ; 1 866 767-5389). J'ai personnellement contribué à former plusieurs centaines d'intervenants du Québec au traitement cognitif des joueurs pathologiques, et j'en suis très fier. Ce traitement, directement issu des nombreux travaux du docteur Robert Ladouceur, fait figure de proue dans plusieurs pays. Le hic, c'est qu'il demande aux joueurs pathologiques d'effectuer un retour sur soi, et leurs croyances erronées, de cesser de blâmer l'industrie des jeux, en reconnaissant qu'ils ont le choix de dire non à une impulsion liée au jeu. En responsabilisant le joueur, le clinicien d'approche cognitive le remet en contact avec le pouvoir qu'il a sur sa vie. De ceci, comme il en est de la vertu, personne ne peut s'y opposer.

À titre de citoyen, la souffrance des joueurs pathologiques et de leur entourage me touche personnellement. La place que doit prendre le jeu dans la société québécoise est un problème complexe qui demande la mise en commun de plusieurs pistes de solutions. Car, avouons-le, LA solution ne semble pas exister. En conséquence, chaque pas en direction d'un jeu responsable doit être valorisé puisqu'il allège la souffrance. En demeurant ouvert aux idées de l'autre, en étant actif à appliquer et étudier diverses façons de faire, le casse-tête des loteries vidéo deviendra chose du passé. Mais en attendant, est-il préférable de protéger un individu au point de lui bloquer l'accès à tout comportement compensatoire ou ne vaudrait-il pas mieux prendre un tournant décisif pour le maintien d'une communauté en santé, soit celui de l'éducation et de la prévention dans lequel l'individu se sent rejoint dans son intelligence ? À cette question, je vous laisse à vos interprétations, et je retourne aux miennes.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

SUITE DE LA UNE

La Californie s'attaque au « Big Six »

CLIMAT
suite de la page A1

Les Ford, GM, Toyota, Honda Nissan et Daimler-Chrysler auraient aussi causé des « torts importants » à l'environnement de la Californie, à son économie, son agriculture et à sa santé publique.

La poursuite soutient que les constructeurs auraient créé une « nuisance publique » en produisant des « millions de véhicules qui émettent collectivement des quantités massives de dioxyde de carbone », gaz à l'origine des changements climatiques.

« Les émissions des véhicules sont la source d'émissions de carbone connaissant la plus forte progression et, pourtant, ni le gouvernement fédéral ni les constructeurs automobiles ont accepté d'agir, soutient M. Lockyer. Il est temps que ces entreprises soient tenues responsables de leur contribution à cette crise. »

Déposée au nom du « peuple californien », la poursuite exige des dommages et intérêts aux entreprises sans jamais les chiffrer. En entrevue à Reuters, M. Lockyer a parlé de « dizaine, voire de centaines de millions de dollars ».

Nouvelle ère

Cette plainte en justice marquet-elle le début d'une nouvelle ère? Les constructeurs remplaceront-ils dorénavant les cigarettiers comme cibles des gouvernements? Les experts croient cela fort probable.

« Cette poursuite obligera certainement les autres gouvernements qui subissent les changements climatiques à étudier la possibilité d'intenter des poursuites similaires », selon François Rebello, directeur du Groupe investissement responsable.

« C'est en droite lignée avec ce qui est arrivé aux fabricants de tabac, renchérit Céline Nègre, chercheure en droit international de l'environnement à l'Université de Montréal. Le problème, c'est que vous faites porter à un groupe une responsabilité très noircie et diabolisée tout en déresponsabilisant les autres. »

Mme Nègre fait remarquer que la prospérité des constructeurs est directement liée à la législation et à la politique en place aux États-Unis. Elle trouve donc bien curieux que les élus viennent soudainement « leur taper sur le nez pour tenter de leur soutirer de grosses sommes d'argent ».

Steven Guilbeault, de Greenpeace, salue pour sa part l'initiative californienne. Il estime que la poursuite est légitime et nécessaire, compte tenu de l'inaction des constructeurs automobiles dans l'actuelle crise climatique.

« Les manufacturiers sont victimes d'eux-mêmes, croit-il. Avec les pétrolières, ils sont certainement les plus lents à réagir aux changements climatiques. Ils ont en outre mis tous leurs oeufs dans le même panier ces dernières années en se concentrant sur le développement de véhicules très énergivores. »

Dans sa poursuite, le procureur californien soutient d'ailleurs que les automobiles sont à l'origine de « près de 20 % » des émissions de dioxyde de carbone des États-Unis et surtout, de 30 % de celles de la Californie.

Mais pour François Rebello, là n'est pas la question à débattre devant les tribunaux. « La question qui se posera est plutôt: dans quelle mesure les constructeurs ont-ils caché de l'information ou ont-ils choisi à dessein des technologies polluantes pour accroître leurs profits? »

Cela dit, l'action en justice survient quelques semaines avant l'élection législative qui pourrait faire perdre à Arnold Schwarzenegger son poste de gouverneur de la Californie. Bien qu'il ne soit pas lié à la poursuite comme tel, ses déclarations passées montrent qu'il n'y est pas étranger.

Non seulement se positionne-t-il comme le chantre de l'environnement depuis quelques mois, mais il a en outre tiré à boulets rouges sur la politique environnementale américaine en juillet dernier. Il a alors déclaré que « la Californie (n'attendrait) pas le gouvernement fédéral pour engager des actions » dans le dossier des changements climatiques.

Notons que la poursuite déposée hier se fait dans un curieux contexte, car les constructeurs ont eux-mêmes déposé une action en justice contre la Californie afin de contester une loi de cet État qui réglemente de manière musclée la consommation en carburants des véhicules.

Jointe hier, l'Association canadienne des constructeurs de véhicules n'était pas au courant de la poursuite.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur: francois.cardinal@lapresse.ca

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

1RE MENSUALITÉ GRATUITE À LA LOCATION◆ OU REMISE ÉQUIVALENTE À L'ACHAT◆◆ + 0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION◆

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

« LA CAMRY ET LES YARIS 2007 »
ENVEDETTE

YARIS HATCHBACK CE 2007
179$
PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1 647$
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE

À L'ACHAT À PARTIR DE
13 725$*

Véhicule à émissions ULTRA FAIBLES
Ville : 6,9 L/100 km†
Route : 5,5 L/100 km†

YARIS BERLINE 2007
189$
PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 2 021$
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE

À L'ACHAT À PARTIR DE
14 530$*

Véhicule à émissions ULTRA FAIBLES
Ville : 6,9 L/100 km†
Route : 5,5 L/100 km†

POUR CONSULTER LE NOUVEAU NUMÉRO DE NOTRE MAGAZINE GRATUIT
CHANGEONS L'AVENIR
VISITEZ CHANGEONSLAVENIR.CA

CAMRY 2007
299$
PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 4 709 $
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE

À L'ACHAT À PARTIR DE
25 800$*

Véhicule à émissions ULTRA FAIBLES
Ville : 9,8 L/100 km†
Route : 6,5 L/100 km†

TOYOTA

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS PEA PROGRAMME TOYOTA POUR DIPLÔMÉS 1 000$ de remise**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. ◆ Offres de location au détail valables sur les modèles Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA), Yaris berline 2007 (BT903M AA) et Camry LE 2007 (BE46KP AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 $ sur tous les modèles Camry 2007 (à l'exception de la Camry hybride) neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois. Première mensualité de 0 $ sur tous les modèles Yaris 2007 neufs en stock, pour un terme de location de 60 mois. Dans l'éventualité où un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois (Yaris moindre que 60 mois), un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois (Yaris terme de 60 mois) sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 $ dépôt de sécurité à la location sur tous les modèles Toyota 2006 et Camry (à l'exception de la Camry hybride), Yaris 2007 neufs en stock. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ (Yaris) et de 10 ¢ (Camry) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 1 627,38 $ pour la Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA), de 1 993,01 $ pour la Yaris berline 2007 (BT903M AA) et de 4 598,49 $ pour la Camry LE 2007 (BE46KP AA), taxes incluses. ◆◆ Remise à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 48 mois (Camry 2007 à l'exception de la Camry hybride), taxes incluses, un terme de 60 mois (Yaris 2007), taxes incluses, applicable au financement à l'achat des modèles Yaris et Camry 2007 (à l'exception de la Camry hybride) neufs en stock. * PDSF pour les modèles Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA), Yaris berline 2007 (BT903M AA) et Camry LE 2007 (BE46KP AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 $ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2007 pour une transmission manuelle (transmission automatique pour la Camry) pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 2 octobre 2006. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal.

3424013A
3424017

MONDE

Le grand saut d'*Atlantis* vers la Terre

AGENCE FRANCE-PRESSE

CAP CANAVERAL, États-Unis — La navette spatiale américaine *Atlantis* et ses six astronautes se préparent ce matin au grand saut vers la Terre pour se poser en douceur à l'aube en Floride et ainsi conclure une mission réussie de 12 jours dans l'espace.

Ce plongeon dans l'atmosphère terrestre d'une altitude de 350 km sera amorcé une heure et trois minutes avant l'atterrissage prévu à 6 h 21.

En cas d'impossibilité, *Atlantis* pourra essayer de se poser à 7 h 57. Au-delà, l'équipage devra attendre 24 heures de plus.

Après son décrochage de l'orbite, la navette plongera alors dans l'atmosphère à plus de 20 000 km/heure.

Les prévisions météorologiques restaient au beau fixe hier soir pour un atterrissage aujourd'hui sur la piste du Centre spatial Kennedy, près de Cap Canaveral, d'où a été lancée *Atlantis* le 9 septembre.

Le retour d'*Atlantis* avait été retardé de 24 heures en raison d'une météo défavorable et surtout de la détection par une caméra de la navette d'un objet non identifié flottant dans la même orbite.

La NASA avait alors décidé de procéder à des inspections visuelles pour s'assurer que ce débris n'était pas une pièce vitale du bouclier thermique de la navette ou qu'il ne l'avait pas heurtée et endommagée.

Les résultats ont été jugés très satisfaisants.

L'équipage devait se réveiller hier à 21 h 45 pour commencer les préparatifs de décrochage orbital peu après 1 h aujourd'hui.

Durant les dernières minutes du vol, *Atlantis* sera escortée par deux appareils WB-57 de haute altitude de la NASA.

Si le retour d'*Atlantis* devait être reporté à demain en raison d'un changement de la météo et que ce jour-là les conditions demeuraient défavorables en Floride, elle pourrait alors aller se poser sur la base Edwards en Californie très tôt le matin.

Mission de 12 jours

En se posant aujourd'hui en Floride, *Atlantis* et son équipage de cinq hommes, dont un Canadien, et une femme auront bouclé une mission de 12 jours, dont six amarrés à la Station spatiale internationale (SSI).

Cette mission a marqué la reprise de la construction de l'SSI interrompue depuis l'accident de *Columbia* le 1er février 2003 lors de sa rentrée dans l'atmosphère, tuant les sept astronautes à bord.

La navette et son équipage ont livré et attaché à l'SSI un nouveau module de 16 tonnes, dont une deuxième antenne solaire de 73 mètres d'envergure qui permettra de doubler sa puissance électrique actuelle.

Soyouz s'amarre à la Station spatiale avec la première femme touriste de l'espace

ASSOCIATED PRESS

KOROLIOV, Russie — Le vaisseau russe *Soyouz,* transportant la première femme touriste de l'espace, s'est amarré hier à la Station spatiale internationale (SSI).

Le vaisseau *Soyouz TMA-9* a décollé lundi matin du cosmodrome de Baïkonour, dans les steppes du Kazakhstan. Il transporte également le cosmonaute russe Mikhaïl Tiourine et l'astronaute américain Michael Lopez-Alegria. L'Américaine Anousheh Ansari, d'origine iranienne, est le quatrième touriste de l'histoire spatiale. Elle aurait payé 20 millions de dollars pour s'offrir cette aventure.

Les trois occupants du *Soyouz* vont rejoindre l'Allemand Thomas Reiter, le Russe Pavel Vinogradov et l'Américain Jeffrey Williams. Ces deux derniers doivent retourner sur Terre avec Anousheh Ansari le 29 septembre. Quatre sorties dans l'espace sont prévues pendant le séjour de six mois de Tiourine et Lopez-Alegria.

La riche Américaine va passer 10 jours à bord de la Station spatiale internationale, un séjour qui ne sera pas de tout repos. Elle doit en effet effectuer des expériences sanguines et musculaires pour le compte de l'Agence spatiale européenne (ESA) et tester de nouveaux matériels de technologie.

Véritable star de cette mission, la jeune Américano-Iranienne portait un polo jaune et une casquette de baseball pour sa première liaison vidéo à bord de la SSI. Son mari Hamid, qui l'observait avec ses proches du centre de contrôle, s'est dit « fier, excité et heureux ».

Si elle n'est pas la première femme à bord de l'SSI, Anoucheh Ansari reçoit en revanche des médias russes le traitement qu'on réserve habituellement plutôt aux starlettes, y compris des détails sur sa garde-robe, voire ses sous-vêtements…

Maintenant TOUT LE MONDE peut accélérer le rythme de ses affaires avec le courriel sans-fil à partir de 15$ par mois*.

Nos solutions répondent aux besoins des plus petites entreprises tout en aidant à concrétiser les plus grandes idées. Choisissez le service, l'appareil et le forfait qui vous conviennent.

COURRIEL SANS-FIL
Lisez vos messages, répondez-y et transférez-les rapidement et facilement où que vous soyez. Conçu pour ceux qui utilisent un service Internet tiers ou un courriel POP3.

COURRIEL SANS-FIL, AGENDA ET CARNET D'ADRESSES
Accédez instantanément à votre courriel, à votre agenda et à votre carnet d'adresses avec transfert automatique à votre appareil aussitôt qu'un message entre dans votre boîte de réception du bureau. Conçu pour ceux qui utilisent le courriel de l'entreprise avec un serveur courriel interne.

L'avantage du courriel sans-fil avec Rogers: peu importe l'option que vous choisissez, elles sont toutes accompagnées de notre soutien technique en tout temps, du réseau sans-fil le plus rapide d'un océan à l'autre et de l'accès aux courriels dans plus de 90 pays partout dans le monde. De plus, nous offrons le courriel sans-fil hébergé par Rogers sans coûts initiaux. Aucune expertise en TI requise.

Choisissez parmi notre sélection d'appareils à la fine pointe de la technologie et d'applications exclusives pour maximiser votre temps.

ÉCONOMISEZ 50 % sur vos frais de service les 3 premiers mois**.
VISITEZ rogers.com/illimitee – COMPOSEZ LE 1-866-905-1664

LE RÉSEAU LE PLUS CLAIR ET NET AU QUÉBEC

ROGERS MC
Votre monde. Maintenant.

SOLUTIONS POUR PETITES ENTREPRISES: SANS-FIL • TÉLÉPHONIE • HÉBERGEMENT

LA SOURCE par Groupe CTC · ROGERS plus · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

La clarté du réseau est établie à partir de tests sur le réseau dans la majorité des centres urbains au Canada, à l'intérieur de la zone de couverture de Rogers Sans-fil, en comparant le service de voix des principaux fournisseurs de service sans-fil. Visitez rogers.com/clairetnet pour tous les détails. *Incluant 1,5 Mo de transmission de données. Certains frais supplémentaires peuvent s'appliquer. **L'offre est valable seulement dans le cadre d'un abonnement de trois ans à certains forfaits données BlackBerry. Le rabais de 50 % sera appliqué comme un crédit. Consultez rogers.com/deplacement pour obtenir de plus amples renseignements sur le service en déplacement. Les marques, images et symboles associés aux familles RIM et BlackBerry sont la propriété exclusive et des marques de commerce de Research in Motion Limited utilisées sous permission. Toute autre marque et tout autre logo ou nom de produit utilisés peuvent être des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à leurs titulaires respectifs et utilisés sous permission. MCMarques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. ©2006 Rogers Sans-fil

3428241A

ROGERS SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. 514-877-0090
3573, boul. St-Laurent 514-288-0600
4455, rue Saint-Denis 514-845-8353
2360, rue Notre-Dame O. 514-933-0338
Centre Eaton 514-849-5646
Place Ville-Marie 514-394-0000
8984, boul. de l'Acadie 514-387-9999
1201, avenue Greene 514-933-8000
5150, rue Jean-Talon O. 514-341-2221
5954, boul. Métropolitain E. 514-257-8826
Place Alexis-Nihon 514-931-3877
Place Bourassa 514-324-3180
Place Versailles 514-355-0003
Les Galeries d'Anjou 514-356-0356
2116, rue Guy 514-932-3113
Centre Rockland 514-735-4086
997, rue St-Antoine O. 514-866-3326
3339L, boul. des Sources 514-683-3333
2758, boul. St-Charles 514-428-9000
Carrefour Angrignon 514-368-4230
Place Vertu 514-745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin 514-856-1884
Centre Montpellier 514-747-1777
Fairview Pointe-Claire 514-695-1554
Complexe Desjardins 514-842-0288
1, rue de Castelnau E. 514-262-6666
BEL-ŒIL
Mail Montenach 450-467-4286
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville 450-449-4998
BROSSARD
Mail Champlain 450-671-3300
Place Portobello 450-671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin 450-444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste 450-692-2201
Centre Régional Châteauguay 450-692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph 819-478-9977
Promenades Drummondville 819-475-5024
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 819-663-8580
Promenades de l'Outaouais 819-561-3031
GRANBY
583, boul. Boivin 450-777-6612
Galeries Granby 450-375-4355
GREENFIELD PARK
3320, boul. Taschereau 450-671-2303
HULL
Les Galeries de Hull 819-775-3687
442, boul. St-Joseph 819-776-4377
ÎLE-PERROT
15, boul. Don-Quichotte 514-425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. 450-755-5000
Galeries Joliette 450-760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides 450-629-6060
Centre Laval 450-978-1081
1888, boul. St-Martin O. 450-682-2640
241C, boul. Samson 450-969-1771
Carrefour Laval (boutique) 450-687-5386
Carrefour Laval (kiosque) 450-686-7566
1273, boul. Curé-Labelle 450-680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly 450-442-1566
2877, chemin de Chambly 450-679-9077
MAGOG
221, rue Principale O. 819-843-4455
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe 514-642-6334
REPENTIGNY
110, boul. Industriel 450-657-3666
Les Galeries Rive-Nord 450-581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère 450-971-2000
135, boul. Labelle 450-419-7630
401, boul. Curé-Labelle 450-971-2000
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno 450-653-7472
SAINT-CONSTANT
Méga-Centre St-Constant 450-635-9022
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé 450-974-9299
SAINT-HUBERT
5245, boul. Cousineau, kiosque 4 450-926-5656
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe 450-261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu 450-359-4941
145, boul. St-Joseph, bur. 110 450-880-1888
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord 450-436-5895
60, rue Bélanger 450-431-2355
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre Valleyfield 450-373-0519
SHERBROOKE
2980, rue King O. 819-566-5555
Carrefour de l'Estrie 819-822-4650
SOREL
Promenades de Sorel 450-746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 450-964-1964
Les Galeries de Terrebonne 450-964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges 819-372-5000
5635, boul. Jean-XXIII 819-372-5005
Centre Les Rivières 819-694-6812
VICTORIAVILLE
1111, boul. Jutras Est 819-357-5007

3428358

LA VENTE LA PLUS RAPIDE

LIQUIDATION 2006

DODGE CARAVAN 2006

LOUEZ À

265 $◊ PAR MOIS.
LOCATION DE 48 MOIS.
1 990 $ COMPTANT INITIAL.
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

Consommation d'essence:
Autoroute: 8,7 L/100 km (32 mpg)‡
Ville: 13,4 L/100 km (21 mpg)‡

OBTENEZ JUSQU'À **6 000 $** *EN ALLOCATION DE LIVRAISON∆*

0 % *OBTENEZ 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À* **72** *MOIS** **+ 500 $** *DE REMISE** DE CHRYSLER FINANCES SUR LES MODÈLES 2006 SÉLECTIONNÉS.*

* POUR LES MODÈLES CHRYSLER PT CRUISER, CHRYSLER PACIFICA, CHRYSLER BERLINE SEBRING ET DODGE DAKOTA 2006.

NOS MEILLEURES OFFRES DE L'ANNÉE!

CHRYSLER 300C 2006

• Moteur V8 HEMI de 5,7 L et 340 ch avec système à cylindrée variable • Transmission automatique à 5 vitesses • Climatiseur • Système antipatinage toutes vitesses • Freins antiblocage à disque aux 4 roues • Roues de 18 po • Système électronique d'antidérapage (ESP[MC]) • Sièges garnis de cuir • Système audio Boston Acoustics avec caisson d'extrêmes graves et lecteur CD à 7 haut-parleurs • Antidémarreur Sentry Key[MC] • **Consommation d'essence de 8,8 L/100 km (32 mpg)‡ sur l'autoroute**

JEEP[MD] LIBERTY LIMITED 4X4 2006

• Moteur V6 de 3,7 L et 210 ch • Boîte de transfert Selec-Trac[MC] à prise maintenue • Système antipatinage toutes vitesses • Système électronique d'antidérapage (ESP[MC]) avec dispositif électronique antiroulis

DODGE DAKOTA QUAD CAB[MD] SLT PLUS 4X4 2006

• Moteur Magnum V8 grand rendement de 4,7 L et 260 ch • Climatiseur • Lecteur CD et 4 haut-parleurs • Compatibilité MP3 • Lève-glaces, siège du conducteur, miroirs et verrouillage à commande électrique

DODGE CHARGER 2006

• Moteur V6 de 2,7 L et 190 ch • Transmission automatique • Climatiseur • Système antipatinage toutes vitesses • Freins antiblocage à disque aux 4 roues • Système électronique d'antidérapage (ESP[MC]) • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Lecteur CD • **Consommation d'essence de 7,7 L/100 km (37 mpg)‡ sur l'autoroute**

CHRYSLER PACIFICA TOURING TI 2006

• Moteur V6 de 3,5 L et 250 ch • Transmission intégrale • Climatisation à commande automatique de température bizone • Roues de 17 pouces en aluminium • Suspension à correcteur d'assiette • Alarme antivol • Freins à disque aux 4 roues avec système antiblocage • Sièges avant et de 2e rangée chauffants • Siège du conducteur à réglage électrique • Haut-parleurs Infinity[MC]

JEEP[MD] COMMANDER LIMITED 4X4 2006

• Moteur V8 de 5,7 L et 330 ch • Transmission automatique à 5 vitesses • Climatiseur • Réglage de la température à l'arrière • Trois rangées de sièges en gradin • Sièges chauffants en cuir • Système électronique d'antidérapage ESP[MC] • Système audio Boston Acoustics et lecteur CD à 6 haut-parleurs • Antidémarreur Sentry Key[MC]

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP[MD] • DODGE PARTICIPANT OU DAIMLERCHRYSLER.CA AUJOURD'HUI.

3429022

DODGE CHRYSLER Jeep[MD]

3426854A

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR
DaimlerChrysler Financial Services
Services financiers DaimlerChrysler

◊ Le tarif mensuel est établi pour la Dodge Caravan 2006 avec l'ensemble 28S + MWG et comprend l'allocation de livraison de 6000 $. Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km/48 mois au taux de 15 ¢ le kilomètre. * 0 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois sur la plupart des modèles 2006 à l'exclusion de : Viper SRT10, Caravan 28T et Sprinter. ** 500 $ vous seront déduits du prix négocié après application des taxes. L'offre de remise à l'achat de 500 $ de Chrysler Finances s'applique aux modèles 2006. 0 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur les modèles Dodge Ram 1500, Dodge Ram HD Gas, Dodge Ram SRT10, Dodge Durango, Jeep Liberty V6 & CRD, Jeep Commander, Jeep TJ/TJ Unlimited, Chrysler Sebring cabriolet et Chrysler PT Cruiser cabriolet 2006. 0 % de financement à l'achat jusqu'à 72 mois sur les modèles 2006 à l'exception de : Viper SRT10, Caravan 28T et Sprinter. ** 500 $ vous s'applique aux modèles 300, 300C, PT Cruiser cabriolet, berline Sebring, Sebring cabriolet, Pacifica, Town & Country, Charger, Magnum, Caravan (à l'exception du modèle 28T), Grand Caravan, Ram 1500, Durango, TJ, Liberty, Grand Cherokee et Commander. L'offre de remise à la location de 500 $ de Chrysler Finances s'applique aux modèles 300, 300C, PT Cruiser cabriolet, berline Sebring, Sebring cabriolet, Pacifica, Town & Country, Charger, Magnum, Caravan (à l'exception du modèle 28T), Grand Caravan SXT. * ** ∆ ◊ Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Frais d'inscription au RDPRM de 60 $, incluant les frais du registre, sont en sus. Les offres excluent le transport (1 200 $ pour la Dodge Caravan), l'immatriculation, l'assurance, les taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), les droits sur les pneus neufs, les frais d'administration des concessionnaires et les taxes. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles 2006 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir échanger mais ne peut commander un véhicule. Chez les concessionnaires participants. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif seulement. ‡ Basé sur les cotes du *Guide de consommation de carburant 2006*, publié par Ressources naturelles Canada. Votre consommation d'essence peut varier. MD Jeep et Quad Cab sont des marques déposées de DaimlerChrysler Corporation, utilisées sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep[MD] • Dodge du Québec

CHRYSLER
Jeep[MD]
DODGE
CINQ ÉTOILES

Ouverture officielle aujourd'hui!

Jeudi le 21 septembre
Quartiers DIX30
9650, boul. Leduc à 9 h 30

Winners et HomeSense.

Un seul emplacement, deux superbes magasins!
Dénichez de superbes vêtements griffés et articles déco, offerts jusqu'à 60 % moins cher* qu'ailleurs.

À tous les coups on gagne! Soyez parmi les 100 premières personnes à prendre la file lors de notre ouverture officielle et vous **gagnerez** l'une des **100 cartes-cadeaux**** d'une valeur de 10 à 100 $ que nous offrons. Quelle carte-cadeau filerez-vous?

HOMESENSE WINNERS

3418435A

Venez célébrer l'ouverture officielle du tout nouveau magasin Winners et HomeSense à Brossard.
Quartiers DIX30 - 9650, boul. Leduc, Brossard, QC 450-443-5546

* que dans les grands magasins et boutiques spécialisées. ** Une seule carte-cadeau par famille. Les modèles peuvent varier d'un magasin à l'autre. **www.winners.ca** ©2006 Winners